

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

Paix Travail Patrie

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES  
ET EDUCATIVES

\*\*\*\*\*

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION  
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

Peace Work Fatherland

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES

\*\*\*\*\*

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

\*\*\*\*\*

# MONOGRAPHIE DU JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BETSI : 1951-2018

Mémoire présenté et soutenu publiquement le 25 janvier 2023 en vue  
de l'obtention du Master en Histoire

**Spécialisation** : Histoire Economique et Sociale

Par

**Gilbert Mbia Mints**

Licencié en Histoire

**MEMBRES DU JURY**

**PRESIDENT** : Mathieu ABENA ETOUNDI (MC) Université de Yaoundé I  
**MEMBRE** : ALASSA FOUAPON (CC) Université de Yaoundé I  
**RAPPORTEUR** : Joseph TANGA ONANA (MC) Ecole Normale de Bertoua



**Année académique 2022-2023**

A

Ma mère, Emilienne Dobi Mintsá

## REMERCIEMENTS

Nous sommes conscients que la réalisation de ce mémoire a bénéficié de l'apport de plusieurs personnes que nous tenons à remercier. Il s'agit tout d'abord de notre encadreur, le Pr. Joseph Tanga Onana qui en a assuré la direction et qui a toujours été à notre écoute malgré ses multiples tâches. Nous lui adressons nos sincères remerciements.

De même, nous remercions le corps enseignant du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, pour l'attention soutenue et constante qu'il nous a témoigné de bout en bout, de par son encadrement et ses précieux conseils durant notre cursus académique.

Nos remerciements vont à l'endroit du conservateur Kenneth Mvondo et de tout le personnel du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi, pour leur disponibilité et pour toutes les informations fournies permettant la réalisation de ce travail.

Nous témoignons également nos remerciements à tous nos informateurs et bibliothécaires des différents centres de documentation pour avoir accepté de nous prêter une attention particulière dans la réalisation de ce travail.

Ce mémoire n'aurait jamais arrivé à son terme sans le soutien financier, moral et spirituel des membres de notre famille à l'endroit desquels une indéfectible gratitude est exprimée. Il s'agit de nos frères, oncles et tantes.

Nous pensons aussi à nos camarades et amis qui de par leurs nombreuses occupations, nous ont assisté dans la réalisation de ce travail à travers les documents fournis, les conseils et suggestions.

Enfin, que tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail et qui n'ont pas pu être cités ici, y trouvent l'expression de notre reconnaissance.

## LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

**AAA** : *Ape Action Africa*

**ANY** : Archives Nationales de Yaoundé

**AP** : Aire Protégée

**CDB** : Convention sur la Biodiversité Biologique

**CDB** : Convention sur la Diversité Biologique

**CEE** : Centre d'Education Environnementale

**CIFOR**: *Center for International Forestry Research.*

**CITES**: *Convention on International Trade in Endangered Species*

**COMIFAC**: Commission des Forêts d'Afrique Centrale

**CWAF**: *Cameroon Wildlife Aid Fund*

**CWC**: *Cameroon Wildlife Conservation*

**DIPES II**: Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire Général, deuxième grade

**ENEF** : Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

**ENIEG** : Ecole Normale d'Instituteurs d'Enseignement Général

**ENS** : Ecole Normale Supérieure

**FALSH** : Faculté des Arts, Lettres et Science Humaines.

**FSDF** : Fonds Spécial pour le Développement de la Faune

**HYSACAM** : Hygiène et Salubrité du Cameroun.

**IRAD** : Institut de Recherche Agricole pour le Développement

**JZBMB** : Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi

**LANAVET** : Laboratoire National Vétérinaire du Cameroun

**MINAT** : Ministère de l'Administration Territoriale

**MINEF** : Ministère de l'Environnement et des Forêts

**MINEP** : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature

**MINEPDED**: Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable

**MINFI** : Ministère des Finances

**MINFOF** : Ministère des Forêts et de la Faune

**MINRESI** : Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

**OCFSA** : Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage d'Afrique

**OIF** : Organisation Internationale de la Francophonie

**OMT** : Organisation Mondiale du Tourisme

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**OUA** : Organisation de l'Union Africaine

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**RN** : Ressources Naturelles

**TP** : Trésor Public

**UCAC** : Université Catholique d'Afrique Centrale

**UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

**UNCED**: *United Nations Conference on Environment and Development*

**UNESCO**: *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.*

**WAZA**: *World Association of Zoos and Aquariums*

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### Tableaux

1: statistique des entrées du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi de 2008 à 2018 .....	82
2: Droits d'entrée au Zoo .....	88
3: Recettes générées par le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi de 2008 à 2018 .....	89
4: Présentation de la Location des équipements du Zoo .....	93

### Schéma

1: Organigramme du JZBMB .....	65
--------------------------------	----

### Photos

1: <i>Melicia excelsa</i> ou Iroko .....	24
2: <i>Entandophragma cylindricum</i> ou <i>sapelli</i> .....	25
3: <i>Guibourtia tessmannii</i> ou Bubinga .....	26
4: <i>Delonix Regia</i> ou flamboyant .....	27
5: <i>Pinus Khesya</i> ou Benguet .....	28
6: <i>Cananga Odorata</i> Ylang-Ylang .....	29
7: <i>Irvingia Gabonensis</i> ou mangue sauvage ou mangue brousse .....	29
8: <i>Artocarpus Heterophyllus</i> ou le Jacquier .....	31
9: <i>Combretum micranthum</i> ou Kinkeliba .....	32
10: Palmier royal .....	33
11: Le Sagoutier .....	34
12: Latanier ou <i>Latania borbonica</i> .....	34
13: Le potamochère .....	35
14: Le Lion .....	36
15: Le Mandrill .....	37
16: Le Babouin .....	38
17: Le crocodile .....	39
18: Tortues terrestres .....	40
19: Tortue d'eau douce .....	40

<b>20:</b> Le cobra.....	41
<b>21:</b> Le piton.....	41
<b>22:</b> La vipère.....	41
<b>23:</b> Les perroquets.....	42
<b>24:</b> Le Paon.....	43
<b>25:</b> L'aigle bateleur.....	44
<b>26:</b> Premier enclos construit au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi en 1951.....	62
<b>27:</b> Enclos abritant les singes au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi.....	72
<b>28:</b> Restaurant du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi.....	73
<b>29:</b> Plaques signalétiques du Zoo.....	74
<b>30:</b> Enclos abritant les oiseaux.....	105
<b>31:</b> Ara rouge se trouvant au musée du JZBM.....	108

### **Figures**

<b>1:</b> Diagramme représentant les visiteurs adultes enregistrés au JZBMB entre 2008 et 2018. ....	85
<b>2:</b> Diagramme représentant les visiteurs enfants enregistrés au JZBMB entre 2008 et 2018. ....	85
<b>3:</b> Diagramme circulaire des recettes du JZBMB de 2008 à 2018.....	91

### **Cartes**

<b>1:</b> Cartes de localisation du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi.....	7
---	---

## SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES.....	iii
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	v
SOMMAIRE.....	vii
RESUME.....	viii
ABSTRACT .....	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
<b>CHAPITRE I: PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN DE MVOG-BETSI.....</b>	<b>20</b>
I- L'ASPECT PHYSIQUE.....	21
II- L'ASPECT HUMAIN DE LA LOCALITE DE MVOG-BETSI.....	45
<b>CHAPITRE II: LE FONCTIONNEMENT DU JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG - BETSI 1951-2018.....</b>	<b>53</b>
I-LE CADRE JURIDIQUE DE GESTION DES AIRES PROTEGEES.....	54
II- LE JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BETSI : UN SITE DIRIGE PAR PLUSIEURS ENTITES ADMINISTRATIVES DE 1951 A 2018.....	61
<b>CHAPITRE III : IMPORTANCE DU JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BET 79</b>	
I-L'IMPORTANCE ECONOMIQUE DU JZBMB.....	80
II- LES VALEURS SOCIALES DU JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG - BETSI..	94
<b>CHAPITRE IV : PROBLEMES ET PERSPECTIVES LIES A LA CONSERVATION AU JARDIN ZOO BOTANIQUE.....</b>	<b>103</b>
I-LES MENACES PESANTS SUR LE JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BETSI.....	104
II-PERSPECTIVES DE LA REVALORISATION DU JARDIN ZOO-BOTANIQUE DE MVOGBETSI.....	116
CONCLUSION GENERALE.....	128
ANNEXES.....	130
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	155
TABLE DES MATIERES.....	156

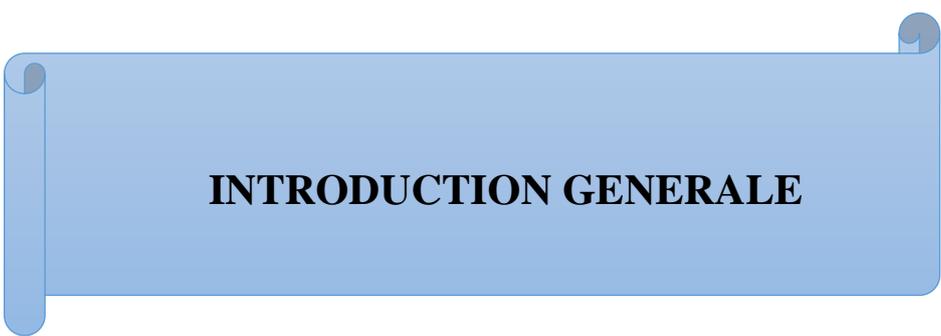


## RESUME

L'étude sur la monographie du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi a suscité une analyse, suite aux potentialités qu'offre cette aire protégée, elle fait partir de l'héritage légué par l'administration coloniale française, initié par Monsieur Pfeiffer en 1951. Le site fut sous tutelle par plusieurs institutions, il est du ressort du ministère des forêts et de la faune depuis 2005 juste après sa création et le partage des tâches entre ce dernier et le MINEF qui devient MINEP. Le Zoo après avoir passé une période de dégradation, a connu une réhabilitation organisée entre le gouvernement camerounais et l'organisation non gouvernementale dénommée *Ape Action Africa* provenant de l'Angleterre. Sa faible participation au développement national et le mauvais fonctionnement de celui-ci continue de captiver l'attention des populations d'où la nécessité de savoir: quels sont les freins qui ne permettent pas à ce Zoo de jouer pleinement son rôle ? Pour la réalisation de ce travail de recherche, nous avons exploité les sources se trouvant dans plusieurs centres de documentations. La méthodologie utilisée est l'analyse des documents. Les résultats montrent que le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi a connu trois périodes de gestion à savoir : la gestion de 1951 à 1971 par l'administration coloniale française ; la gestion de 1971 à 1996 qui marque la période de dégradation du Zoo accentué par le manque d'entretien et l'absence d'un suivi par le gouvernement camerounais ; la troisième période de gestion va de 1996 jusqu'en 2018 marquée par la réhabilitation et la réorganisation du site. De plus, il en ressort que le Zoo malgré sa contribution au développement socioéconomique, fait toujours face à plusieurs difficultés qui doivent être prises en compte.

## ABSTRACT

*The study of the monograph on the Mvog-Betsi Botanical Zoo garden prompted an analysis, following the potentials offered by this protected area, which is part of the colonial heritage acquired by the French colonial administration. Initiated by Mr Pfeiffer in 1951, who was member of this administration. The site has been managed by several institutions, it has been the responsibility of the Ministry of Forestry and Wildlife since 2005 just after its creation and the sharing of tasks between the latter and MINEF which became MINEP. The Zoo after having passed a period of degradation, underwent a rehabilitation organized between the Cameroonian government and the non-governmental organization called Ape Action Africa from England. Its low participation in national development and the poor functioning of the latter continues to capture the attention of the populations, hence the need to know how it can contribute to socio-economic development. For the realization of this research work, we exploited the sources found in several documentation centers. The methodology used is document analysis. The results show that the Zoo Botanic Garden of Mvog-Betsi experienced three periods of management namely: the management from 1951 to 1971 by the colonial administration, the management from 1971 to 1996 which marks the period of degradation of the Zoo accentuated by the lack of maintenance and the absence of monitoring by the Cameroonian government; the third management period goes from 1996 until 2018 marked by the rehabilitation and reorganization of the site. In addition, it appears that the Zoo, despite its contribution to socio-economic development, still faces several difficulties that must be taken into account.*



## **INTRODUCTION GENERALE**

L'introduction est un discours préliminaire, placé en tête d'un ouvrage<sup>1</sup>. Ainsi, dans cette partie du travail, il est question pour nous, de présenter d'abord le sujet, donner les raisons du choix du sujet, montrer l'intérêt du sujet. Ensuite, nous allons préciser le cadre spatio-temporel, le cadre conceptuel, et présenter la revue de la littérature. Enfin nous précisons la problématique, la méthodologie utilisée, les difficultés rencontrées ainsi que le plan du travail.

## 1- CONTEXTE DE L'ETUDE

Le contexte historique se définit comme un ensemble des événements politiques, économiques et socio-culturels, relatif à un fait situé à une période de l'histoire et permettant de mieux élucider et de comprendre les causes de ce fait. Ainsi, le premier Zoo appelé le *Tiergarten schonbrunn* de Vienne a été créé en 1752, symbolique de l'extravagance impériale autrichienne de l'intérêt de l'empereur François<sup>2</sup>. La ménagerie de Paris est le second Zoo. Il ouvre ses portes en 1794 dans le but de découvrir les créatures particulières<sup>3</sup>.

Concernant la création des Zoos en Afrique, l'histoire des aires protégées dans ce continent est indissociable avec celle de la colonisation européenne dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et le début du 20<sup>ème</sup> siècle. Depuis l'implantation coloniale, les européens ont découvert en Afrique, un vrai " jardin d'Eden", selon eux<sup>4</sup> :

Les ressources en l'occurrence la faune sauvage, était menacée par la chasse indigène. Dès lors, les mesures restrictives de protection, à travers la création des premières aires protégées ont été prises afin de lutter contre la dissipation de ces ressources et surtout de sauver des espèces animales et végétales qui étaient menacées de disparition.

C'est dans ce contexte qu'en 1913, le naturaliste américain Carl Alkiew en visitant la chaîne des volcans, découvre les gorilles de montagne connu sous le nom de "*Gorilla gorilla Berengui*" sur le volcan *Mikeno, Kalisimbi, et Visoke*<sup>5</sup>. C'est suite à cette découverte qu'en 1925, le premier parc national africain est créé par le roi Albert I<sup>er</sup>, en vertu du premier texte relatif à la mise en place des aires protégées. Ce parc est nommé : " parc national Albert" qui devient en 1969 le parc national de Virunga<sup>6</sup>. Au Cameroun, la plupart des réserves ont été créées pendant la période coloniale<sup>7</sup>. Ce n'est qu'après l'indépendance qu'elles furent

---

<sup>1</sup> G. Vapereau, *Dictionnaire universel des littéraires*, Paris, Hachette, 1876, p.1071.

<sup>2</sup> L. McGarry, "Les Zoo les plus anciens du monde que vous pouvez encore visiter", Londres, *In Tickets Blog*, 6 octobre 2020, p. 3.

<sup>3</sup> Ibid.

<sup>4</sup> G. Rwanyiziri, "Population et aires protégées en Afrique de l'Est", Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, Mémoire de DEA en Géographie, 2002, p. 18.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Ibid., p. 5.

<sup>7</sup> M. G. Maye, " La gestion du parc national de Bouba Ndjida au Nord-Cameroun de 1947 à 2019", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2020, p. 22.

transformées en parcs et jardins nationaux par le ministère en charge. On compte de nos jours, plusieurs aires protégées. En ce qui concerne les jardins zoologiques et zoo botaniques, ils ont été réaménagés selon le décret du 24 août 2004, fixant les conditions de création et de gestion des jardins Zoologiques et Zoos Botaniques<sup>8</sup>. Le Cameroun depuis la période allemande, dénombre quatre jardins Zoologiques et botaniques dans toute l'étendue du territoire<sup>9</sup>: le jardin Botanique de Limbé créé par les allemands sous la direction de Paul Preus en 1898 ; le jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi créé par Pfeiffer en 1951, le jardin zoologique de Garoua créé en 1966 et le Zoo de Limbé créé en 1993<sup>10</sup>.

Tous ces parcs et Jardins Zoo Botaniques dans le monde en général et le Cameroun en particulier sont animés par le même esprit et ont des missions communes: protéger la nature, soutenir les activités traditionnelles et gérer la fréquentation du public<sup>11</sup>. Après les indépendances en Afrique, le Cameroun a pris part aux assises liées aux activités touristiques beaucoup plus sur les parcs, jardins et réserves nationaux<sup>12</sup>. C'est ainsi que, le Cameroun et la Côte-d'Ivoire viennent largement parmi les pays francophones qui méritent une mention spéciale. Ceci est dû non seulement à cause de la création des réserves de faunes ayant été fonction du dynamisme du service forestier de l'époque, mais aussi, la volonté délibérée des gouvernements de ces pays de protéger une faune qu'ils savent fort malmener sur le reste de leur territoire national<sup>13</sup>. C'est dans ce sillage qu'on s'interroge sur les politiques mises en œuvre par le gouvernement sur le fonctionnement des aires protégées au Cameroun. Pour trouver des réponses à cette préoccupation, il est important de mener une étude sur le Zoo de Mvog-Betsi, d'où le thème portant sur la "Monographie du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi 1951-2018". Ainsi, l'étude de ce thème est motivée par plusieurs raisons qu'il convient de présenter.

---

<sup>8</sup> MINFOF, " Recueil de textes juridiques relatifs à la forêt, à la faune et aux aires protégées", Yaoundé, Avril 2028.

<sup>9</sup> Les jardins zoo botaniques du Cameroun, <https://www.documents.clientearth.org>, consulté le 07 septembre 2021 à 05h30.

<sup>10</sup> Les jardins zoo botaniques au Cameroun, <https://www.cameroun.unblog.fr>, consulté le 07 septembre 2021 à 06h10.

<sup>11</sup> D. Dépierre, Z. Olé, "Parcs nationaux et réserves de la faune au Cameroun", *In Revue bois et forêts des tropiques*, n°170, novembre-décembre 1976, p. 05.

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup>Ibid., p. 7.

## 2- LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Tout sujet de recherche scientifique est le fruit de diverses considérations. Ainsi, dans le cadre de ce travail, les raisons évoquées sont d'ordres académiques, personnels et scientifiques.

Sur le plan académique, il est question de rédiger un mémoire en vue d'obtention du diplôme de Master Recherche. Les étudiants des universités publiques en général et de l'Université de Yaoundé I en particulier après avoir été sélectionnés en master 2, sont appelés à rédiger un mémoire. Il clôture le cycle de Master qui permet d'obtenir un diplôme académique selon les normes établies par cette institution: d'où le choix de notre thème de recherche. Les raisons personnelles ne sont pas à exclure.

Concernant les raisons scientifiques, le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi depuis sa création, a connu plusieurs transformations. Il a vu le jour en 1951, dans le but de conserver les animaux sauvages. De 1951 à 1971, il est utilisé comme espace de quarantaine pour des animaux destinés à l'exportation. A partir de 1996, le ministre de l'environnement et des forêts décide de le transformer en Jardin Zoo botanique. C'est ainsi que ce site touristique est passé des mains de l'administration coloniale française à l'administration camerounaise dans les institutions d'encadrement et de gestion. Ce site a également accueilli plusieurs touristes au regard de son potentiel touristique. A cet effet, son évolution et sa contribution dans le développement socio-économique national suscite notre curiosité. C'est dans ce sillage que nous avons entrepris d'approfondir une recherche sur la monographie de ce dernier qui est un potentiel pour le développement socioéconomique du Cameroun.

De plus, nous avons constaté que depuis la création du Jardin Zoo Botanique en 1951, et en parcourant les bibliothèques et centres de documentations, malgré l'abondance des écrits sur les parcs nationaux et même sur les jardins Zoo botaniques, très peu de chercheurs s'intéressent scientifiquement sur les différents aspects du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi. Cette remarque a donc suscité le désir de mener une recherche scientifique afin de lever un pan de voile sur ce volet et d'enrichir l'historiographie sur cette question. De même, ce sujet présente un intérêt à plusieurs niveaux.

### 3- INTERET DU SUJET

Cette étude met en exergue plusieurs intérêts qu'il convient de présenter : en effet, il s'agit là d'un intérêt scientifique, d'un intérêt socio-politique, et enfin d'un intérêt académique.

Cette étude revêt un intérêt scientifique dans la mesure où elle contribue modestement à l'écriture de l'histoire du Cameroun. C'est une aubaine pour nous d'assurer le devoir de mémoire de l'histoire qui est celui de lutter contre l'oubli systématique et de reconstruire l'histoire du Cameroun. Joseph KI-Zerbo affirme que : "l'histoire de l'Afrique doit être réécrite"<sup>14</sup>. Il est donc utile pour nous de s'investir comme le demande KI-Zerbo en vue de participer à l'historiographie africaine. De même, ce travail aidera les chercheurs à approfondir leurs différents travaux de recherche afin de mieux cerner et de mieux comprendre les différents aspects du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi. Aussi, cette étude évoque d'autres intérêts.

S'agissant de l'intérêt socio-politique, le présent travail servira de base de données à l'administration chargée du contrôle de fonctionnement des aires protégées afin d'améliorer le mode de gestion qui a encore des efforts à fournir et de promouvoir le bon fonctionnement de ce site. Dans la même perspective, le présent travail permet de démontrer le rôle que joue le site vis-à-vis de la population et d'amener cette dernière à prendre sa part de responsabilité pour garantir la sécurité de la biodiversité. Car, elle doit comprendre que les espaces protégés sont un bien commun pour toute l'humanité. Par conséquent, ils ne doivent pas être détruits à cause des incompréhensions ou pour des besoins personnels. D'où chacun se doit de les conserver pour l'équilibre de l'écosystème<sup>15</sup>.

En ce qui concerne le côté académique, ce travail s'intéresse à l'étude du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi. Il a pour but de promouvoir une bonne organisation et gestion des biens publics. De plus, il incite le développement d'un esprit de bonne gouvernance pour amener le site à jouer son rôle essentiel qui est de participer à l'évolution ou au développement de sa localité. Pour mener à bien notre recherche, il est important de délimiter le thème dans l'espace et dans le temps afin de permettre et de faciliter la compréhension du cadre de l'étude que nous allons mener.

---

<sup>14</sup> J. Ki-Zerbo, *Histoire générale de l'Afrique : Méthodologie et préhistoire africaine*, Paris, UNESCO, 1980, p. 22.

<sup>15</sup> Maye, " La gestion du parc national...", p. 29.

#### 4- CADRE SPATIO-TEMPOREL

Le cadre spatio-temporel s'intéresse à la présentation de l'espace géographique et à la justification des bornes chronologiques définissant la recherche. Joseph Ki-Zerbo allant dans le même sens déclare : "L'historien qui veut remonter le passé sans repère chronologiques ressemble au voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur de piste et sans bornes kilométriques"<sup>16</sup>. Autrement dit, les bornes chronologiques sont très importantes pour tout travail scientifique et permettent d'éviter une navigation à vue. Dans cette même lancée, Engelbert Mveng confirme que : "l'histoire est la grande épopée de l'homme associant le temps et l'espace à l'aventure de son destin"<sup>17</sup>. Ainsi, il est préférable pour nous de présenter d'abord le cadre spatial, et ensuite le cadre temporel.

- **La délimitation spatiale**

Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi (JZBMB) se trouve à Yaoundé, dans la région du Centre, département du Mfoundi, Arrondissement de Yaoundé 6<sup>ème</sup>, au quartier Mvog-Bétsi et à l'Ouest de la ville. Il est limité : au Nord par les quartiers Nkolbisson et Etétak (Oyom-Abang); au Sud par la Garde Présidentielle (Melen); à l'Est par les quartiers du parc national de Matgenie et Mini ferme ; à l'Ouest par les quartiers Etoug-Ebé et l'annexe du Laboratoire National Vétérinaire du Cameroun (LANAVET) de Mvog-Bétsi. La ville de Yaoundé est située entre 3°7' et 3° 9' de latitude Nord et entre 11° 4' et 11° 6' de longitude Est<sup>18</sup>. Ce jardin couvre une superficie de 2,0647 hectares et a évolué au fil du temps. Les événements basés sur le changement de son statut, se sont succédé, de manière chronologique. Les différentes cartes ci-dessous présentent la localisation du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi.

---

<sup>16</sup> Ki-Zerbo, *Histoire générale de l'Afrique...*, p. 25.

<sup>17</sup> E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, Ceper, 1984, p. 222.

<sup>18</sup> J. Kanga, "Contribution à la valorisation du jardin Zoo-Botanique de Mvog Béti de Yaoundé, Cameroun ; cas des infrastructures et la communication", Rapport de stage, 2014, pp, 11-12.

## Cartes 1: Cartes de localisation du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi.

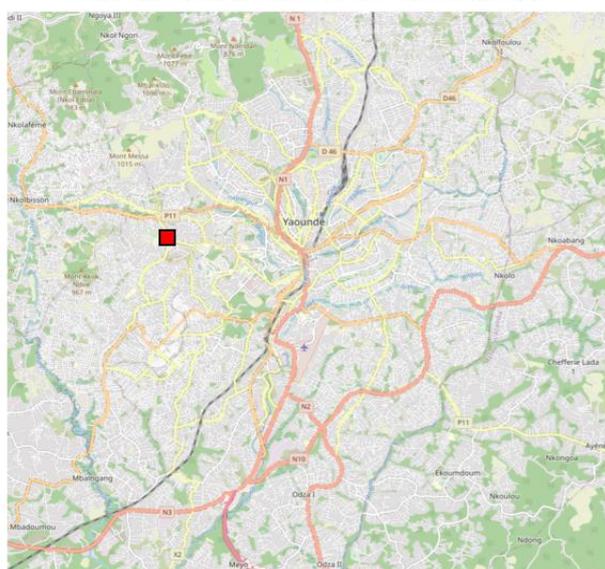
Géolocalisation sur la carte : Cameroun



Géolocalisation sur la carte : région du Centre



Géolocalisation sur la carte : Yaoundé



Géolocalisation sur la carte : quartier Mvog-Betsi



Source : Parc Zoo Botanique de Mvog-Betsi, In <https://www.wikiwand.com>, consulté le 27 juin 2022 à 17h 56.

- **Le cadre chronologique (1951-2018)**

La période comprise entre 1951 et 2018 n'est pas anodine. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi une borne chronologique permettant de se situer dans le temps.

La date de 1951 marque la création du jardin zoo botanique par l'Allemand Pfeiffer sous l'appellation de "Parc zoologique" avec pour objectif de garder les bêtes sauvages vivantes destinées à l'exportation<sup>19</sup>. La date de 2018 quant à elle représente le décès d'une lionne suite à une infection causée par le parvovirus dans ce site<sup>20</sup>. Ainsi, les différentes décisions ont été prises pour assurer et garantir le bien-être de tous les animaux qui s'y trouvent. De ce fait, il est important de mener une clarification conceptuelle.

## 5- CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Il est question ici de mettre en lumière les concepts clés de ce travail, car comme le souligne Emile Durkheim<sup>21</sup>, "Les mots de la langue usuelle comme les mots qui les expriment sont toujours ambigus et le savant qui les exploiterait tel qu'il les reçoit de l'usage sans leur faire subir d'autres élaborations s'exposeraient aux graves confusions ". Il renchérit également en affirmant que :

Toute investigation scientifique porte sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition ... La première démarche du chercheur doit être de définir les choses dont il traite afin que l'on sache de quoi il est question c'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et de toute vérification<sup>22</sup>.

Il s'agit donc pour nous de clarifier les concepts suivants : Monographie, Jardin Zoo Botanique, Zoo, Botanique, jardin botanique, Aire protégée, conservation, et parc national. Ces mots et expressions constituent le socle de notre travail sans lequel, il restera incompris.

### **Monographie**

La monographie se définit selon le dictionnaire le nouveau petit Robert comme une étude complète et détaillée qui se propose d'épuiser un sujet précis relativement restreint<sup>23</sup>.

Jean Copans dans ses travaux sur la revue française d'anthropologie, parle de "la monographie en question". De ce fait, il estime que :

La monographie, ce n'est pas seulement une forme, une simple manière d'organiser des matériaux à l'intérieur d'un cadre commode d'exposition ; c'est tout autant, sinon plus une

---

<sup>19</sup> M. Jeta James, S. Ngo'o, "Rapport de stage effectué au club affaires Afrique voyages et au jardin zoo-botanique de Mvog Bétsi", Rapport de stage, 2011, pp. 5-9.

<sup>20</sup> Média terre, Le parvovirus tue une lionne au Jardin Zoologique et botanique de Mvog-Betsi à Yaoundé (Cameroun), Yaoundé, OIF Afrique centrale, 2018, p. 2.

<sup>21</sup> E. Durkheim, *Le suicide*, Paris, PUF, 1980, p.17.

<sup>22</sup> E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1996, p.35.

<sup>23</sup> Dictionnaire le nouveau petit Robert : *dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Montréal, Dicorobert Inc, 1993, p. 1432.

méthode à la fois de collecte des données, documents et informations, et d'informations théoriques<sup>24</sup>.

Dans la même perspective, Christian Assanga a écrit un manuel sur l'étude monographique et le plan de développement communal. Cette étude donne une définition de la monographique en rapport avec les plans stratégiques<sup>25</sup>. Pour elle :

L'expression "étude monographique" vient de *mono* qui signifie "un, unique" et *graphique* qui signifie "écrit, représentation<sup>2</sup> illustrée, " elle représente un essai basé sur un sujet spécifique, une zone géographique limitée. L'étude monographique reflète les caractéristiques réelles du sujet telles que son histoire, sa sociologie, ses ressources naturelles, son économie et ses infrastructures au moment où le document est écrit. Cette étude a pour but de résumer toutes les informations physiques et socio-économiques afin de permettre l'identification des besoins ainsi que les potentialités de développement<sup>26</sup>.

Au regard de toutes ces définitions, nous pouvons donc comprendre que la monographie est une étude détaillée que l'on peut mener. Cette étude peut concerner un personnage, une institution ou un organisme, elle peut s'exercer dans tous les domaines de la vie et touche des éléments tels que : l'historique, les infrastructures, le cadre politique, économique voir socio culturel. De plus, l'on ne pourrait poursuivre le développement de ce travail sans donner des éclairages sur l'expression de jardin Zoo botanique qui est le centre de la recherche qui suscite notre curiosité.

### **Jardin Zoo botanique :**

Pour mieux appréhender la signification de l'expression Jardin Zoo Botanique, il est d'abord préférable de clarifier tour à tour, chaque mot qui constitue cette expression. Elle est composée des mots et expressions qui ont chacun une signification bien définie.

**Jardin** : ce terme est attesté au 12<sup>e</sup> siècle au sens de "terrain, généralement clos, où l'on cultive des végétaux utiles ou d'agrément ". Il remonte à un gallo-roman " *hortus gardinus* " qui signifie "jardin entouré d'une clôture " composé du latin *hortus* "jardin" et du vieux bas francique *gart* ou *gardo* "clôture ". Cette étymologie suggère que le jardin se doit d'être protégé de l'extérieur et bien entretenu de l'intérieur<sup>27</sup>.

Selon la définition du dictionnaire le Larousse, le jardin est un lieu ordinairement clos de murailles, de haies, de fossés, dans lequel on cultive des légumes, des fleurs, des arbres et

<sup>24</sup> J. Copans, L'homme, *Revue française d'Anthropologie*, Paris, juillet et septembre 1996, p. 120.

<sup>25</sup> C. Asanga et al, "Etude monographique et plan de développement : série d'apprentissage et de partage d'expériences n°2", Bamenda, Helvetas Cameroon, 2005, p.1.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Définition de jardin, <https://www.fr.m.wikipedia.org>, consulté le 09 décembre 2020, 8h55.

arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de ces plantes. Il s'agit d'un espace pour la promenade ou le repos, dans un souci esthétique, et portant des pelouses, des parterres, des bosquets, des plans d'eaux<sup>28</sup>. Nous nous attardons sur cette définition, car elle cadre avec notre contexte d'étude.

**Zoo:** c'est un préfixe qui exprime le rapport avec l'animal et entre dans de nombreuses compositions. Il s'agit là d'un mot dérivé du nom zoologie qui est une branche des sciences naturelles qui a pour objet, l'étude et la classification des animaux. L'objet fondamentale de la zoologie est de dresser l'inventaire des formes animales, de faire de celle-ci un classement méthodique et d'analyser leur structure, leurs développements, leurs rapports avec le milieu ambiant<sup>29</sup>.

**Botanique:** selon le dictionnaire le petit Robert, c'est une discipline qui regroupe l'ensemble des sciences végétales<sup>30</sup>.

Un jardin botanique est une institution qui détient des collections de plantes vivantes documentées pour la recherche scientifique, la conservation, la diffusion des connaissances et les expositions<sup>31</sup>. Il est également un territoire aménagé par une institution publique, privée ou associative ayant pour but la présentation d'espèces et variétés végétales. Dès la Haute Antiquité, les enclos dans certains Etats étaient très certainement réservés à la culture de végétaux reconnus comme utilitaires. Ceux-ci accompagnaient souvent des plantations organisées autour d'édifices à vocation religieuse. Les premières collections destinées à l'étude scientifique furent vraisemblablement réunies par Aristote et Théophraste.

Un jardin zoologique ou parc zoologique est un lieu où sont présentés aux visiteurs des animaux en captivité ou en semi-liberté et appartenant à des espèces exotiques ou rares. C'est également un espace où sont réunies de nombreuses espèces animales pour la plupart sauvages, vivant dans des espaces clos et ayant pour but le divertissement, la conservation des espèces, la pédagogie et la recherche scientifique<sup>32</sup>. Toutes ces définitions nous permettent de mieux élucider et de bien comprendre la signification de l'expression jardin zoo botanique.

---

<sup>28</sup> Larousse, <https://www.fr.larousse.org/français/jardin>, consulté le 10 décembre 2020, 6h55.

<sup>29</sup> Définitions de Zoo, <http://www.cnrtl/definitions.fr/zoologie>, consulté le 10 décembre 2020, 8h07.

<sup>30</sup> Dictionnaire le nouveau petit Robert : *dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, p. 51.

<sup>31</sup> W. Jackson et al, *Agenda international pour la conservation dans les jardins botaniques, Botanic gardens conservation international*, 2000.

<sup>32</sup> Définition de jardin zoologique, in <http://www.cnrtl/definitions.fr/zoologie>, consulté le 10 décembre 2020, 8h30.

### Aire protégée.

Le terme aire protégée (AP) est composé du substantif aire, et du qualificatif protégé qui dérive du nom protection. Une aire, du latin *area* qui veut dire "emplacement" désigne un terrain délimité et aménagé pour une activité ou une fonction (aire de jeu, de stationnement, d'atterrissage...)<sup>33</sup>. Le qualificatif protégé signifie l'état de quelque chose qui est mis à l'abri. Le substantif protection dans le domaine de la conservation désigne "toute action, politique, économique, technique ou autre visant à maintenir ou améliorer les systèmes naturels contre des dynamiques (anthropiques notamment) jugées négatives"<sup>34</sup>.

Borrini- Feyarebend donne une définition d'une aire protégée (AP) telle que définit par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Car, selon l'UICN, une aire protégée est un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autres, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature et des services Eco systémiques et des valeurs culturelles qui lui sont associées<sup>35</sup>.

Pour l'élaboration de la stratégie québécoise sur les aires protégées, le gouvernement du Québec s'est inspiré des définitions internationales, notamment celle adoptée par la convention internationale sur la diversité biologique(1992) et celle proposée par l'union mondiale pour la nature (1994). Ainsi, dans le cadre de cette stratégie, une aire protégée "est une portion de terre, de milieu aquatique ou de milieu marin, géographiquement délimitée, vouée spécialement à la protection et au maintien de la diversité biologique, aux ressources naturelles et culturelles associées; pour ces fins, cet espace géographique doit être légalement désigné, réglementé et administré par des moyens efficaces, juridiques et autres"<sup>36</sup>. A cet égard, la commission Brundtland rappelait en 1987 que :

La conservation des ressources naturelles vivantes- les végétaux, les animaux, les micro-organismes et les éléments non vivants de l'environnement dont elles ont besoin pour vivre- est essentiellement pour le développement. A l'heure actuelle, la conservation de la flore et de la faune sauvages figurent bien à l'ordre du jour des gouvernements : près de 4% de la surface de la terre sont en effet aménagés (sic) explicitement pour préserver des espèces et des écosystèmes ; les pays sans parcs nationaux sont peu nombreux. il ne s'agit pas de décider si oui

<sup>33</sup> Dictionnaire Larousse Encyclopédique, p. 36.

<sup>34</sup> C. Castellanet et al, *Conservation de la nature et développement : une intégration impossible?* Paris, Gret et Karthala, 2003, p. 9.

<sup>35</sup>G. Borrini-Feyarebend et al, "Gouvernance des aires protégées. De la compréhension à l'action", in <http://www.iucn.org/dbtw/edocs/PAG-020-Fr.pdf>, consulté le 10 décembre 2020, 13h40.

<sup>36</sup> Gouvernement du Québec, "Aire protégée au Québec contexte, constats et enjeux pour l'avenir (suite)", Québec, 2020, In <http://www.environnement.gouv.qc.ca>, consulté le 11 décembre 2020, 06h04.

ou non la conservation de la nature est une bonne chose, mais bien de déterminer comment la mener à bien dans l'intérêt national et en fonction des moyens dont dispose chaque pays<sup>37</sup>.

Maye Gracia définit une aire protégée comme " un espace géographique bien délimité, aménagé pour la conservation des RN dont l'accès et la pratique de certaines activités y sont réglementés par le propriétaire donc l'Etat. Elle renvoie à la notion de parc national telle que formulée dans le cadre de ce travail "<sup>38</sup>. Ces définitions élucident mieux le concept de " aire protégée" en montrant ses implications, ses objectifs ainsi que ses différentes catégories. De plus, d'autres concepts comme conservation, méritent d'être clarifier pour avoir une compréhension plus claire sur notre thème de recherche

### **Conservation.**

Le concept conservation et son synonyme préservation se confondent généralement. Dans certains contextes, ils ont le même sens ou la même signification. Par exemple au sens biologique et écologique, la conservation ou préservation consiste en une gestion d'usage humain de la biosphère afin de pouvoir céder le plus grand avantage soutenable aux générations courantes et en maintenant son potentiel, de rencontrer les besoins et aspirations des générations future<sup>39</sup>.

La conservation est selon Rodary, Castellanet et Rossi une "gestion prudente et mesurée des ressources naturelles, c'est -à-dire une utilisation de la nature avec une finalité explicite de protection destinée à assurer les usages futurs"<sup>40</sup>. Binot va dans le même sens en expliquant que le concept de conservation porte la dimension technico-scientifique de la défense de la nature. C'est une gestion prudente et mesurée des RN<sup>41</sup>.

Pour l'UICN, la conservation c'est la conduite et l'utilisation des ressources génétiques de façon à ce qu'elles puissent procurer de manière soutenue un maximum d'avantages aux générations présentes tout en maintenant leur capacité à répondre aux besoins et aspirations des

---

<sup>37</sup> Gouvernement du Québec, "Aire protégée au Québec contexte, constats et enjeux pour l'avenir (suite) ", Québec, 2020, p. 12.

<sup>38</sup> M. Maye, "La gestion du parc national de Bouba Ndjida au Nord-Cameroun de 1947 à 2019 ", p. 10.

<sup>39</sup> Conservation, <https://www.aquaportail.com/definitions>. Consulté le 13 décembre 2020 à 04h35.

<sup>40</sup> C. Castellanet et al, *Conservation de la nature et développement : une intégration impossible?*, Paris, Gret et Karthala, 2003, p. 8.

<sup>41</sup> A. Binot, "La conservation de la nature en Afrique Centrale entre théories et pratiques. Des espaces protégés à Géométrie variable.", Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2010, p.55.

générations futures<sup>42</sup>. Après la définition des termes importants dans la réalisation de ce travail, nous présentons ensuite les travaux effectués ayant un lien avec notre thème.

## 6- REVUE DE LA LITTÉRATURE

Selon Omar Aktout "la revue de la littérature est l'état des connaissances sur l'analyse, un examen détaillé d'un problème portant sur les différents travaux déjà effectués dans ce domaine"<sup>43</sup>. Cette assertion d'une certaine manière revêt le caractère important des sources, car sans source il n'y a pas d'histoire. Elle désigne le repérage des auteurs et ouvrages importants ayant traité d'un sujet donné<sup>44</sup>. Elle consiste à la recension critique des publications scientifiques ayant un lien plus ou moins direct avec le sujet.

Le rapport de stage de Jules Boris Kanga<sup>45</sup>, fait ressortir une étude sur les infrastructures et la communication. Ce dernier a exploré les infrastructures qui favorisent le fonctionnement du JZBMB. Il a aussi dégagé les forces de l'aire protégée qui sont en d'autres termes : son emplacement dans la capitale politique du pays ; ses équipements divers à l'instar des salles de fêtes et de conférences, les musées; les pensionnaires; le personnel jeune dynamique et multidimensionnel constitué des biologistes, des environnementalistes, des vétérinaires... Concernant le domaine de la communication, ce dernier précise à cet effet qu'elle est faite en interne à travers les signalétiques d'interprétations et d'orientation ainsi que des mises en garde des visiteurs. Il note également quelques problèmes que rencontre cet espace touristique qui ralentissent son évolution. Cependant, son rapport se limite dans deux domaines à savoir le domaine infrastructurel et la communication. Ce document nous aide à mieux nous édifier sur le plan infrastructurel et à mieux poursuivre nos recherches sur le JZBMB.

Le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), dans son rapport intitulé : " étude de l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun ", évalue l'importance économique et sociale de la gestion et de l'exploitation des ressources forestières et fauniques. Il étudie également les retombés attendus des services environnementaux aux niveaux local et national, dans les pays de l'espace de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) à l'exemple du Cameroun. Ce document dans la même lancée, fait une

---

<sup>42</sup>G. Borrini-Feyerabend et al, "Gouvernance des aires protégées. De la compréhension à l'action», In <http://www.iucn.org/dbtw/edocs/PAG-020-Fr.pdf>, consulté le 10 décembre 2020, 05h30.

<sup>43</sup>O. Aktout, *Méthodologie en sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Paris, PUF, p. 1985.

<sup>44</sup> L. Olivier et al, *L'élaboration d'une problématique de recherche. Sources, outils et méthodes*, Paris, Harmattan/Collections Logiques Sociales, 2005, p. 31.

<sup>45</sup> J. Kanga, "Contribution à la valorisation du jardin zoo-botanique de Mvog Bétsi...", pp. 25-32.

évaluation des avantages directs générés par le sous-secteur forêt-faune et les comparent à ceux des sous-secteurs ruraux (agriculture, élevage, pêche et mines). De même, il détermine la contribution du sous-secteur forêt-faune à l'économie nationale sur la base des indicateurs macro-économiques et le financement public du sous-secteur aux recettes générées. Le MINFOF dans son étude, fait également une évaluation sur l'incidence du sous-secteur sur l'emploi des jeunes et les autres avantages sociaux et culturels. Il fait aussi une estimation sur les avantages économiques potentiels déclarant des mécanismes novateurs de financement et de l'écotourisme. Et enfin, dans ce rapport, ce dernier développe un canevas-type d'évaluation de la contribution du sous-secteur forêt-faune à l'économie des Etats d'Afrique centrale à partir de l'étude pilote du Cameroun<sup>46</sup>. Ce document est important pour notre travail de recherche. Il nous donne de manière détaillée, les informations sur les recettes générées par les aires protégées en l'occurrence celles du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi et évalue la contribution de ce secteur d'activité sur le plan économique et socio-culturel.

Claudin Carlos Nkoa Manga<sup>47</sup> a consacré son étude sur l'évaluation des projets environnementaux et sanitaires liés à la gestion du jardin zoo botanique de Mvog Betsi. Il ressort les différents problèmes que rencontre le Zoo en impliquant ainsi les dangers et les exigences légal- réglementaires liés aux activités exercées dans ce site. De plus, il poursuit son étude sur les risques environnementaux et sanitaires tant sur l'homme que sur l'environnement causés par les activités à l'interne et à l'externe du jardin zoo botanique. Ce dernier présente enfin les résultats de son étude et énumère quelques perspectives afin que ce site contribue efficacement à la gestion et à la sécurité de la population environnante.

Dans la même perspective, Hilary Fotso Oriane<sup>48</sup>, fait un état des lieux des infrastructures du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi. L'auteur présente les différentes espèces qu'on retrouve dans ce Zoo, il parle également de la vulnérabilité des espèces fauniques et floristiques en voie de disparition. Ce dernier présente aussi le mauvais entretien des infrastructures et donne les différents moyens et méthodes à déployer pour reconstruire et redonner de la valeur à ce site touristique.

---

<sup>46</sup> Rapport final MINFOF, "Etude de l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun", CIFOR, novembre 2013.

<sup>47</sup> C. Manga Nkoa, " Evaluation des projets environnementaux et sanitaires liés à la gestion du jardin zoo-botanique de Mvog-Betsi", Mémoire de master professionnel, Université de Dschang, 2020.

<sup>48</sup> O. Hilary Fotso, "Etat des lieux des infrastructures du jardin zoo- botanique de Mvog-Betsi", Rapport de stage, Université de Dschang, Août 2020.

Ces deux auteurs ont présenté les différents problèmes auxquels le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi fait face. De même, ils ont proposé quelques perspectives pouvant améliorer la gestion de ce site. Cependant, il est important de mentionner que les risques environnementaux et les méthodes à déployer pour revaloriser ce site qui ont été évoquées par ces deux auteurs nous aiderons pour la rédaction de notre mémoire.

Melono Yves<sup>49</sup> s'est intéressé à la conservation de la biodiversité au Cameroun et a particulièrement étudié le cas du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi. Dans son mémoire, l'auteur a démontré la nécessité de la conservation de la biodiversité au Cameroun. Ainsi, l'exploitation abusive des espèces fauniques et floristiques entraîne des conséquences néfastes sur l'avenir de l'équilibre naturel. Dans la même perspective, l'auteur fait une étude du Zoo de Mvog-Betsi en tant qu'une structure pour la conservation durable de la biodiversité, il présente également les entraves liées à la conservation de la biodiversité au Cameroun. Ce dernier donne par la suite, quelques perspectives pour une protection et une conservation durable de la biodiversité. En effet dans son mémoire, l'auteur a fait une étude générale sur la conservation de la biodiversité au Cameroun. Cette étude nous aidera dans la mesure où l'auteur présente la participation du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi dans la protection et la sauvegarde de la biodiversité. Elle nous permet de mieux traiter notre thème portant sur la monographie de ce site touristique.

Dans le rapport de stage de Babatch Abdoulaye<sup>50</sup> effectué au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi, portant sur le suivi alimentaire et sanitaire des animaux en captivité, il présente le Zoo de manière générale, fait une étude centrée sur les Mandrills tout en présentant également le matériel ainsi que les méthodes, les résultats et fait une discussion sur les études menées. Ce dernier a orienté son étude sur les Mandrills qui est un type de singes qu'on retrouve dans cette aire protégée. Son rapport nous édifiera plus sur l'historique du Zoo de Mvog-Betsi et nous permettra d'avoir des informations sur l'entretien des animaux dans cette aire protégée.

La monographie d'Esther Ngossak<sup>51</sup> rédigée et présentée en vue d'obtention du diplôme d'instituteur, avec pour titre "la contribution du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi à la protection de la nature par l'éducation environnementale en milieu scolaire", nous fait une

---

<sup>49</sup> Y. Melono, "Conservation de la biodiversité au Cameroun (1934-2009) : cas du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi", Mémoire de DIPES II en Histoire, E.N.S Yaoundé, 2010, p. 72.

<sup>50</sup> A. Babatch, "Suivi alimentaire et sanitaire des animaux en captivité : le cas du Mandrill", rapport de stage, ENEF Mbalmayo, 2016, p. 21.

<sup>51</sup> E. Ngassak, "Contribution du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi à la protection de la nature par l'éducation environnementale en milieu scolaire : Cas de l'école primaire bilingue ASEC fondation à Yaoundé", Monographie rédigée pour l'obtention du D.I.P.J.A, Kribi, 2009, p. 49.

présentation du Zoo à travers son historique et le milieu physique. Cette dernière dans son cadre opératoire, fait une étude de la population en fonction de son objectif et analyse ses résultats. De ce fait, elle souligne que: "Le défi majeur des pays tropicaux aujourd'hui est celui d'amorcer une croissance et un bien être des générations présentes et futures". En effet, l'auteur après ses analyses, fait comprendre que l'enseignement sur l'environnement ne devrait pas se limiter sur les enfants. La sensibilisation doit plutôt être à grande échelle c'est-à-dire, impliquée toute catégorie de personnes afin de comprendre le concept " avoir un corps sain dans un milieu sain". Ce travail est utile dans la mesure où il parle du cadre historique et l'importance du Zoo sur le plan éducatif.

Les différents travaux ainsi présentés montrent que le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi fait l'objet de plusieurs recherches scientifiques. L'analyse de ces travaux nous permet de démontrer l'originalité de notre thème de recherche et de prendre en compte l'importance de ces travaux qui participeront à la réalisation de notre mémoire. Par ailleurs, tout sujet de recherche fait l'objet de résolution d'un problème. De ce problème découle une problématique qui est une question centrale de notre travail, ainsi que des questions secondaires.

## **7- PROBLEMATIQUE**

Le JZBMB a été créé en 1951. Il devient ensuite un lieu de conservation des espèces animales sauvages et est également exploité comme espace de quarantaine pour des animaux destinés à l'exportation. Le Zoo passe aux mains de l'administration camerounaise en 1971 après le départ de l'administration coloniale française. Ainsi comme toutes les aires protégées, le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi doit participer à la construction nationale, à l'épanouissement de la population, et au développement du domaine touristique. Seulement, ce site peine à jouer pleinement son rôle à cause des problèmes auxquels il fait face, dont la mauvaise politique de gestion qui ne lui permet pas de s'affirmer dans le développement socio-économique national. De ce fait, notre préoccupation majeure est de savoir quels sont les freins qui ne permettent pas au Zoo de Mvog-Betsi de jouer pleinement son rôle? Cette inquiétude suscite d'autres à savoir : comment se présente-t-il ? Quelles sont les différentes politiques de gestion mises sur pied pour assurer le fonctionnement de ce site touristique ? Comment est-ce que ce site contribue-t-il à la construction nationale ? Quels sont les différents problèmes que rencontre ce dernier ne lui permettant pas à atteindre son pic et à jouer pleinement son rôle ? Pour mieux répondre à ces préoccupations, il est important d'adopter une méthodologie qui

nous orientera afin de retrouver les ressources nécessaires pour la rédaction d'un bon travail de recherche.

## **8- LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

La méthodologie est la science qui étudie les méthodes. Pour M. Grawitz: "la méthodologie est l'ensemble des règles ou les procédés pour atteindre, dans les meilleures conditions, un objectif<sup>52</sup>". En outre, elle renvoie à "l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, les démontre, et les vérifie<sup>53</sup>". Une recherche qui se veut scientifique se doit de s'efforcer de déterminer une démarche et la méthode. Elle aide de ce fait, à comprendre non pas les résultats, mais le processus de recherche lui-même. En histoire, si la collecte des données écrites et des témoignages oraux sont primordiaux, nous avons également opté pour une démarche analytique et explicative, basé sur l'interdisciplinarité et la confrontation des sources disponibles. Il s'agit d'envisager à la fois une histoire événementielle et sérielle si l'on veut parvenir à "une histoire impartiale<sup>54</sup>". Ainsi, la recherche des informations nécessaires à la réalisation de ce sujet nous a conduits à effectuer un certain nombre de déplacements dans les différentes localités de Yaoundé et d'adopter la méthode d'analyse des données.

### **a- La méthodologie de la documentation**

Cette méthodologie regroupe l'ensemble des informations recueillies à travers les sources telles que : les sources écrites, les sources orales, les sources iconographiques et les sources numériques.

Pour recueillir les informations, nous nous sommes rendu au cercle d'histoire géographie et anthropologie de l'université de Yaoundé I, à la bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), à la bibliothèque de l'université Catholique (UCAC), à la bibliothèque du ministère de la recherche scientifique (MINRESI), à la bibliothèque du département de tourisme et hôtellerie, à la bibliothèque de l'association des étudiants de la faculté des arts, lettres et sciences humaines (FALSH), au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF), à la bibliothèque du département de Géographie, à la bibliothèque du département d'Histoire, et à la bibliothèque du jardin zoo-botanique de Mvog-Betsi. Dans ces bibliothèques, nous avons pu consulter des mémoires, thèses, ouvrages, articles de revues et des journaux, ainsi que des

---

<sup>52</sup> M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 9<sup>ème</sup> édition, 1993, p. 470.

<sup>53</sup> *Ibid*, p.3.

<sup>54</sup> A. Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, p. 399.

rapports qui nous ont aidés à constituer une banque de données littéraires. Aussi durant la collecte, des écrits effectués au sein de ces différents centres de documentation, nous avons pu évaluer la masse des travaux déjà fait par nos prédécesseurs surtout la rédaction des rapports<sup>55</sup>. Ces travaux nous ont aidés à construire nos idées en nous fournissant des informations solides à la rédaction de notre mémoire. De même, l'élaboration d'un questionnaire, l'exploitation des sources orales et numériques ont également contribué à l'aboutissement de ce travail de recherche. Par ailleurs, il faut noter que ces sources ne nous ont pas suffisamment renseignées sur notre thème. Car, la réalisation d'un travail de recherche n'est pas chose facile. Les chercheurs font généralement face à de nombreuses difficultés.

#### **b- La méthodologie de l'analyse des données**

L'analyse des données en science sociale s'effectue en fonction de la technique adoptée par le chercheur. Il en existe plusieurs, Celle que nous avons opté est la diachronie. Elle passe par la chronologie c'est-à-dire une évolution des faits historiques à travers le temps. Ainsi, l'écriture de l'histoire respecte l'ordre des événements en fonction du temps, c'est donc à ce niveau que notre thème portant sur la monographie du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi 1951-2018, nous permet de mener une analyse en respectant l'ordre des idées et selon la borne chronologique établie. Par ailleurs, pendant la rédaction du mémoire, nous avons rencontrés plusieurs difficultés.

### **9- DIFFICULTES RENCONTREES**

Lors de la rédaction de ce travail, nous avons rencontré plusieurs difficultés: la méfiance et souvent le refus de certains informateurs à nous fournir des renseignements. Notons aussi que l'avènement de la pandémie de la Covid 19 a marqué une longue pause à nos recherches, car, les mesures prises par le gouvernement pour limiter la propagation du virus ont favorisé la fermeture des bibliothèques et l'accès dans certains milieux. Pendant cette période, la recherche était quasi difficile voire impossible. Nous ne perdrons tout de même pas de vue le caractère superficiel de certaines informations reçues. Lors des entretiens, certains informateurs ont donné des informations superficielles et d'autres n'ont pas remis les questionnaires. Cela a énormément ralenti la progression du travail. Notre zone d'étude ne

---

<sup>55</sup> M. F. Fortin, *Le processus de la recherche, de la conception à la réalisation*, Québec, Décarie Editeur, 1996, p. 15.

dispose pas d'une bibliothèque, seuls quelques rapports des stagiaires sont disponibles. Lors de la recherche sur le terrain, nous n'avons pas pu obtenir les sources permettant d'élaborer un tableau complet. C'est-à-dire, ayant les enregistrements des entrées et des revenus depuis 2002. On note tout de même que la réalisation d'un bon travail de recherche se fait à partir d'un plan qui nous guide dans la collecte des informations en nous évitant des égarements divers.

## **10- PLAN DE TRAVAIL**

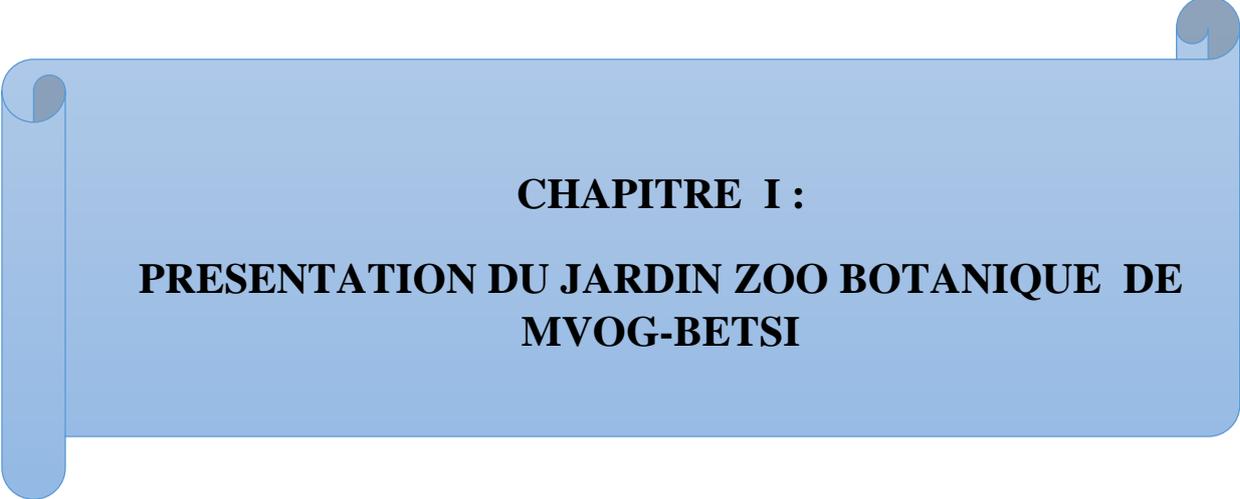
Les différentes sources exploitées nous ont permis de dégager le plan divisé en quatre chapitres :

Dans le premier chapitre, nous présentons brièvement le jardin zoo botanique de Mvog-Betsi. Pour cela, nous évoquons les points tels que : le milieu physique et humain.

Dans le deuxième chapitre, il est question de faire ressortir le fonctionnement de ce site touristique. A cet effet, nous présentons les différents textes établis dans le monde et sur le plan national permettant la réglementation sur le fonctionnement des aires protégées. De même, nous nous attardons également sur le fonctionnement du Zoo depuis sa création, jusqu'en 2018.

Pour le troisième chapitre, il est question de montrer l'importance de ce site lui permettant de contribuer à la construction nationale et au développement du tourisme au Cameroun.

Quant au quatrième chapitre, il s'attarde aux difficultés qui freinent ce Zoo à atteindre son pic et à jouer pleinement son rôle. Dans cette partie, nous évoquons les différents problèmes auxquels il fait face et nous donnons quelques perspectives pouvant aider les gestionnaires à améliorer le fonctionnement du site afin que ce dernier joue pleinement son rôle.



**CHAPITRE I :**  
**PRESENTATION DU JARDIN ZOO BOTANIQUE DE**  
**MVOG-BETSI**

La région du centre est l'une des dix régions que compte le Cameroun. Située dans le centre du pays, elle a une superficie de 68.953 km<sup>2</sup>. Elle est composée de dix départements, 70 arrondissements, 70 communes et une communauté urbaine à sa tête. Yaoundé est la capitale politique du Cameroun et le chef-lieu de cette région. Elle est située à 300 km de la côte atlantique, entre le 3°5' de latitude Nord et le 11°31' de longitude Est. Elle est entourée de 7 collines qui sont responsables de son climat particulier et dont les plus élevées sont situées du côté de l'Ouest et Nord-Ouest. Cette partie du pays a une superficie de 13614 ha (2002) et une population de 02 millions d'habitants environ (2006). Ses limites géographiques sont : à l'Ouest, par l'arrondissement de Mbankomo, à l'Est, par le département de la Mefou-Afamba, au Sud, par le département de la Mefou-Akono et au Nord, par l'arrondissement d'Okola

<sup>1</sup>. La ville regorge une panoplie d'activités à caractère économique, politiques, et socio-culturelle. Ainsi, notre zone d'étude qui est le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi (JZBMB) se trouve à Yaoundé dans le département du *Mfoundi*, Arrondissement de Yaoundé 6<sup>ème</sup> au quartier Mvog-Betsi<sup>2</sup>. Ainsi, ce chapitre a pour objectif de présenter l'aspect physique et humain de Mvog-Betsi.

## I- L'ASPECT PHYSIQUE

Le milieu physique encore appelé milieu naturel est de manière générale l'ensemble des éléments naturels observés sur la surface de la terre<sup>3</sup>. Son analyse repose sur la collecte des données relatives à la géographie, la climatologie, la géologie et l'hydrographie<sup>4</sup>. Ainsi, notre travail dans cette partie est de présenter et de mener une étude sur le climat, l'hydrologie, le sol, la végétation et la faune. Dans le cadre de notre étude, nous nous attardons sur ces éléments qui facilitent une bonne analyse du Zoo. Car, il est constitué de plusieurs atouts physiques pouvant contribuer à la recherche scientifique.

### A- LE CLIMAT, L'HYDROGRAPHIE ET LE SOL.

Plusieurs éléments géographiques constituent l'aspect physique du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi. Cet aspect est caractérisé par le climat de la localité où il se situe,

---

<sup>1</sup> MINFOF, " Système intégré de gestion ouvert et multiplateformes des marches publics", In <http://www.arnp.com>, consulté le 09 février 2021.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> <http://www.hmf.enseiht.fr> , consulté le 06 février 2021.

<sup>4</sup> *Ibid.*

ainsi que l'hydrographie et le sol. Il est donc question dans cette partie, d'étudier tour à tour chaque élément constitutif.

### 1- Le climat

La ville de Yaoundé se caractérise par un climat équatorial guinéen, avec quatre saisons dont une petite saison sèche allant de mi-juin à mi-août, une grande saison de pluies qui va de mi-août à mi-novembre, une grande saison sèche allant de mi-novembre à mi-mars et en fin une petite saison pluvieuse qui commence de mi-mars et fini en mi-juin<sup>5</sup>. La température moyenne annuelle tourne autour de 24°C et les précipitations sont de l'ordre de 1600 mm/an. Ce climat évolue vers une situation de température en hausse et de déficit pluviométrique, conséquence de la destruction progressive du couvert végétal.

### 2- L'hydrographie et le sol

Le réseau hydrographique est très dense. La ville de Yaoundé est arrosée par plusieurs cours d'eaux parmi lesquels : *Tongolo, Ntem, Ebogo, Ewoué* etc. On retrouve aussi les lacs dans le bassin versant du *Mfoundi*. C'est de ce bassin versant que provient le nom du département "*Mfoundi*". Mais, le quartier Mvog-Betsi est traversé par un affluent du *Mfoundi*, appelé la rivière "*Etetak*"<sup>6</sup>.

Concernant le sol, la ville de Yaoundé est très accidentée, pratiquement entourée d'une chaîne de montagne dont les plus élevées sont au nombre de sept, d'où le nom : "ville aux sept collines" entre autre le mont *Mbankolo*, le mont *Fébe*, le mont *Mvolyé*, le plus haut le mont *Eloundem* avec 2200 m d'altitude. En effet, ce sol est dans l'ensemble ferrallitique c'est-à-dire, que c'est un sol formé d'un faciès de sols jaunes qui se trouve dans les basses pentes de forme concave et un autre formé de sols rouge situé sur les sommets argileux et acides, ou hydro morphe. Autrement dit, on retrouve ce sol dans les bas-fonds marécageux caractérisés par l'accumulation des matières organiques légèrement décomposées au-dessus de l'ensemble sableux et argileux gris<sup>7</sup>. Cette ville est située sur le Plateau Sud Camerounais, en pleine forêt équatoriale. Elle est éloignée d'environ 200 km de la côte Atlantique. La région du centre couvre une superficie de 30954 ha et une surface urbanisée de 9924 ha.

---

<sup>5</sup> J. Kanga, "contribution à la valorisation du jardin zoo-botanique...", p. 13.

<sup>6</sup> F. Otomo, "Rythmes climatiques et maladies cardiovasculaires à Yaoundé", Mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2010, p. 22.

<sup>7</sup> *Ibid.*

## B- LA VEGETATION ET LA FAUNE

Ces deux aspects sont des éléments majeurs que contient le Zoo de Mvog-Betsi. Il est question dans cette sous partie, de présenter d'une part la flore, et de l'autre part la faune qui sont les principales ressources dont regorge ce site.

### 1- La végétation

Elle est composée des touffes d'herbes et des grands arbres de la forêt dense tropicale humide aux fûts élancés. Ainsi, le site renferme quelques plantes de première catégorie. Ces dernières appartiennent à trois essences dont : forestière, ornementale et fruitière<sup>8</sup>.

#### a- Plantes à essence forestières

Parlant des plantes à essence forestière, elles sont nombreuses au Zoo de Mvog-Betsi. Nous pouvons présenter quelques-unes à savoir: *Milicia excelsa*, *Entandophragmacylindricum*, *Guibourtiatessmannii*, *le Nauclea diderrichii*<sup>9</sup>

*Milicia excelsa* ou *Chlorophora excelsa*, encore appelé *Iroko*, est un arbre originaire de l'Afrique subsaharienne. Il s'agit d'un bois blond, vendu dans le monde comme bois exotique, au tissage fin et aux veines discrètes. Ses propriétés font de lui un bois exceptionnel et apprécié pour la construction de meubles, les parquets, les boiseries etc. Au Bénin, pour l'aire culturelle du vaudou, c'est un arbre fétiche respecté et craint. Ainsi, la sacralisation constitue un moyen fondamental de conservation de l'arbre par les populations locales<sup>10</sup>. Malgré la loi N°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, ainsi que ses textes d'applications<sup>11</sup>, le déboisement ne cesse de prendre de l'ampleur dans les forêts Africaine et surtout au Cameroun. Ainsi, le personnel du Zoo de Mvog-Betsi a trouvé mieux de planter cet arbre en son sein afin qu'il ne disparait pas définitivement dans la nature et que les différentes générations puissent connaître son existence. En effet, le JZBMB en pratiquant le reboisement,

<sup>8</sup> M. Essome, "Le Jardin zoo Botanique de Mvog-Betsi", Rapport de stage en vue d'obtention du diplôme de licence en tourisme, Université de Yaoundé I, 2020, p. 11.

<sup>9</sup> J. Kanga, "contribution à la valorisation...", p. 13.

<sup>10</sup> N. Sokpon et al, "Stratégies de gestion de l'Iroko (*Milicia excelsa*) dans l'aire culturelle vodun au Bénin", Mémoire soumis au XII<sup>ème</sup> congrès forestier mondial, Québec city, 2003, p. 31.

<sup>11</sup> D. Mahonghol et al, "Manuel de formation en législation forestière et contrôle : vers une lutte concentrée contre l'exploitation forestière-formation des formateurs ", Rapport TRAFFIC, WWF et UICN, Yaoundé, août, 2016. p. 5.

utilise les méthodes préventives nécessaires pour la survie de celle-ci. La photo ci-dessous représente un *Iroko* que l'on retrouve au JZBMB

**Photo 1: *Melicia excelsa* ou Iroko**



Source : Photo prise par Mbia Mintsia Gilbert le mercredi, 7 Avril 2021.

*Entandophragma cylindricum* aussi appelé *Sapelli*, *Sapali* ou *Sapele* : C'est une espèce d'arbres tropical appartenant à la famille des *Meliaceae* (arbres et arbustes dont les feuilles se ressemblent). Cette espèce des forêts tropicales humides est exploitée de façon sélective dans tout le bassin du Congo pour son bois rouge à très forte valeur commerciale. Ce bois est particulièrement prisé pour la parqueterie, les menuiseries intérieures les boiseries intérieures, les lambris, les escaliers, le mobilier, l'ébénisterie, les instruments de musiques, la sculpture, la construction navale, les placages et le contreplaqué. Le fût sert à la fabrication de pirogues monoxyles. Ainsi, on note que le bois qui ne peut être valorisé comme bois d'œuvres sert de bois de feu et dans la production du charbon<sup>12</sup>. En Afrique centrale, son écorce est utilisée en médecine traditionnelle. Les décoctions ou les macérations d'écorce se prennent en cas de maladies telles que : la bronchite, l'infection pulmonaire, le rhume, l'œdème et comme

<sup>12</sup> C. Wilks et Y. Issembé, *Les arbres de la Guinée Equatoriale : Guide pratique d'identification : région continentale*, projet CUREF, Bata, 1991, p. 546.

antalgique. Tandis que la pulpe d'écorce est employée en usage externe sur les furoncles (pustule douloureuse remplie de pus sous la peau causée par l'inflammation et l'infection de follicules pileux) et les plaies. Ses extraits d'écorces servaient jadis d'agent protecteur du maïs stocké. Ainsi, il est planté comme arbre d'alignement, d'ornement et d'ombrage. On trouve souvent des chenilles du papillon *Imbrasia oyemensis* sur les feuilles ; comestibles, elles sont très recherchées en Afrique de l'Est pour la consommation humaine<sup>13</sup>.

**Photo 2: *Entandophragma cylindricum* ou sapelli**



Source : Photo prise par Mbia Mintsas le 13 avril 2021.

***Guibourtia tessmannii*** : connu sous le nom de *Bubinga* ou de *Kevazingo*, est un arbre de la famille des *fabaceae* (type de plantes qui représente la grande famille comprenant des arbres, les plantes herbacées, des lianes, et les plantes aquatiques). Il est utilisé comme bois d'œuvre, pour l'ameublement. Dans la médecine traditionnelle en Afrique, ses écorces, feuilles ou fruits servent dans le traitement de la gonorrhée, du paludisme, de l'hémorroïde, du cancer, des maladies sexuellement transmissibles, de l'hépatite... Au Cameroun, ses écorces sont aussi

<sup>13</sup> C. Wilks et Y. Issembé, *Les arbres de la Guinée Equatoriale...*, p. 547.

utilisées comme composants pour la fabrication des pesticides biologiques dans la lutte contre la pourriture des cabosses du cacao<sup>14</sup>. La photo ci-dessous représente le *bubinga* planté dans le manège du JZBMB.

**Photo 3: *Guibourtia tessmannii* ou Bubinga**



Source : Photo prise par Mbia Mintsa le 13 avril 2021.

#### **b- Plantes ornementales**

En ce qui concerne les plantes ornementales, le JZBMB renferme plusieurs variétés à savoir : *Delonix Regia*, *Pinus Khesya*, *Cananga Odorata*.

Le *Delonix Regia* reconnu sous le nom de flamboyant, est une plante à fleur originaire de Madagascar et très courant dans les Antilles. C'est un arbre décoratif, qui peut facilement atteindre 10 mètres de hauteur si les conditions sont favorables. Le tronc est lisse et de couleur grisâtre, le houppier forme un spectaculaire parasol et les grandes feuilles vertes clair, donnant

<sup>14</sup> G. de Saint Aubin, *La forêt du Gabon*, Libreville, Centre technique forestier tropical, 1963, p. 340.

du mouvement à cette masse imposante. Le feuillage disparaît pendant la saison sèche pour réapparaître avec le retour de la saison pluvieuse. Cette plante est remarquable lorsque les grosses fleurs rouges ou jaunes font leur apparition<sup>15</sup>.

**Photo 4: *Delonix Regia* ou flamboyant**



Source : Photo prise au JZBM par Mbia Mintsa le 14 avril 2021.

Le *Pinus Khesya* encore appelé *Benguet pine*, est une plante qui peut atteindre voire dépasser les 20 m de hauteur et peut aller jusqu'à 30-35m lorsqu'on ne coupe pas trop tôt. Son tronc est droit et tubulaire protégé par une écorce épaisse. Les branches s'étalent et sont plus longue à la base, alors qu'elles sont plus courtes et s'élèvent vers le ciel en hauteur. Les aiguilles sont groupées en fascicules par trois et mesurent jusqu'à 22 cm de long<sup>16</sup>. En effet, on le retrouve en Inde, en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud. En Afrique, elle a été introduite par les hollandais et anglais en Afrique du Sud à partir du 19<sup>e</sup> siècle. Outre d'arbre décoratif, il sert de source de bois d'œuvre, sa résine a servi de source d'essence décorative et de

<sup>15</sup>Flamboyant, in <https://www.aujardin.info/flamboyant.com>, consulté le 03 avril 2021, 05h00-05h59.

<sup>16</sup> A. Madulid, *une encyclopédie illustrée des plantes ornementales des Philippines 2<sup>e</sup> ed*, Icn, Makati city, 2000, p. 388.

médicaments aux Philippines pendant la période coloniale<sup>17</sup>. En plus de ces deux plantes ornementales illustrées, il y a aussi la *Cananga Odorata*.

**Photo 5: *Pinus Khesya* ou Benguet**



Source: Photo prise au JZBMB par Mbia Mintsia le 14 avril 2021.

S'agissant du *Cananga Odorata* ou *Ylang-Ylang*, c'est un arbre de la famille des annonacées, originaires d'Asie du Sud-Est. Il est généralement cultivé pour ses fleurs dont on extrait par distillation, une huile très utilisée en parfumerie. En effet, cet arbre a un feuillage persistant, taillé à 2 ou 3m de haut en culture, mais pouvant atteindre 25-30m dans son milieu naturel. Il possède une couronne largement étalée et sa croissance est très rapide les premières années de sa plantation<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> H.Tien Nguyen et al, " Vietnam conifers : conservation status review", Fauna & flora international, Vietnam programme, 2004, p. 8.

<sup>18</sup> H. Paul et Al, *Plante à parfum*, Paris, Dunot, 1909, p. 610.

**Photo 6: *Cananga Odorata* ou Ylang-Ylang**



Source: photo prise par Mbia Mintsa le 13 avril 2021.

### **c- Arbres fruitiers**

Au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi, on retrouve aussi les arbres fruitiers comme: *Irvingia Gabonensis*, *Artocarpus Heterophyllus*, *Combretum micranthum*.

*L'Irvingia Gabonensis* connu sous le nom de mangue sauvage ou encore mangue brousse, est un arbre rencontré généralement en Afrique portant des fruits comestibles semblables à la mangue, appréciés pour sa noix oléagineuse et riche en protéines. On le retrouve dans toute la zone forestière humide du Cameroun. Il donne des fruits de juin à août. Son écorce est utilisée en pharmacopée traditionnelle dans le traitement de la hernie, la diarrhée, et la fièvre jaune. Elle est aussi utilisée comme cicatrisant, antipoison et contre les douleurs dentaires<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Fiche technique, " Mangue sauvage *Irvingia*, spp", CIFOR Central Africa, Yaoundé, 2008, p. 2.

**Photo 7: *Irvingia Gabonensis* ou mangue sauvage ou mangue brousse**



Source : photo prise au JZBMB par Mbia Mintsa le 14 avril 2021.

***L'Artocarpus Heterophyllus***. Vulgairement appelé le jacquier ou Jaquier est un arbre tropical, cousin de l'arbre à pain. Il a une hauteur de 15 à 20m. Cet arbre ne résiste pas à une température inférieure à 0°C c'est la raison pour laquelle il doit être cultivé sous serre dans les régions. Ses feuilles sont de forme ovale et mesurent entre 20 et 30cm de long. Son fruit (Jacque), à la pulpe jaune clair, est le fruit le plus gros du monde poussant sur un arbre. Et ce dernier se développe sur les troncs et non sur les branches. Il est riche en protéines et en glucide. Pour l'évolution du jacquier, il a besoin d'un sol riche, frais et humifère tout en nécessitant un emplacement lui apportant soleil, chaleur et humidité<sup>20</sup>. La photo ci-après illustre un Jacquier qui a été planté à côté du bureau administratif du Zoo.

<sup>20</sup> Jardinage le monde, in <https://www.jardinage.lemonde.fr>, consulté le 11 avril 2021, à 5h56.

**Photo 8: *Artocarpus Heterophyllus* ou le Jacquier**



Source: photo d'un Jacquier prise par Mbia Mintsu au JZBMB le 13 avril 2021.

En plus du jacquier, le Zoo regroupe d'autres plantes fruitières importante pour la survie de L'Homme ainsi qu'à ses activités comme le *Combretum micranthum* ou *Kinkeliba*, qui regorge des potentialités importantes axées surtout dans le domaine médicinal.

Le *Combretum micranthum*. Connue sous le nom de *Kinkeliba*, est un arbuste poussant sur les terres arides et mesure entre 2 et 6m de hauteur. Ses feuilles ont une extrémité pointue, il développe des petites fleurs blanches donnant des fruits appelés les Akènes. De même, cette plante est utilisée en médecine traditionnelle pour ses propriétés. Il est originaire d'Afrique de l'Ouest, et est généralement utilisé contre la constipation, très efficace comme anti-inflammatoire, antibactérien et dans la protection des cellules hépatiques<sup>21</sup>. Il fait partie des plantes que le Zoo de Mvog-Betsi a décidé de reboiser. Plusieurs touristes au cours de leur visite au sein du site, s'accaparent des fruits et de ses feuilles pour des besoins médicaux. Il faut

<sup>21</sup> Doctissimo, <https://www.doctissimo/html/kinkeliba.fr>, consulté le 21 avril 2021, 04h00-4h45.

souligner que la valeur de cet arbre a permis aux employés du Zoo de l'implanter dans plusieurs endroits au sein du site. La photo ci-dessous présente un Kinkeliba filmé au JZBMB.

**Photo 9: *Combretum micranthum* ou Kinkeliba**



Source : Photo prise par Mbia Mintsa le 21 avril 2021.

#### **d- Les différents types de palmiers**

A côté de ces arbres se trouve une panoplie de palmiers de différentes espèces qu'il convient de présenter quelques-unes.

- Le palmier royal ou encore le palmier royal de Cuba est une espèce d'*Arécacée* très exploité dans certaines régions. Originaire des Caraïbes et de Cuba, ce palmier s'adapte en zones tropicales chaudes et humides et se distingue des autres espèces par l'agencement de ses folioles sur quatre rangs. Il peut atteindre 30m de hauteur, son tronc de couleur grise est lisse et robuste avec les feuilles de couleur verte. L'inflorescence est composée de petites fleurs monoïques blanches un peu jaunâtres regroupées en grappe de 1m de long et de 1m de large. En maturité, les fruits prennent une couleur noir<sup>22</sup> ce palmier fait partir des plantes

<sup>22</sup> Le palmier royal, <https://www.boutique-vegetale.com>, consulté le 30 avril 2021, 10h08.

ornementales. Ainsi, la photo ci-dessous présente quelques palmiers royaux qu'on retrouve au JZBMB.

**Photo 10: Palmier royal**



Source: Image illustrant les palmiers royaux du JZBM prise par Mbia Mintsia le 29 avril 2021.

- Le Sagoutier, palmier de la paix ou encore Cycas du Japon, est un arbuste au petit tronc trapu, de 1 à 3m mètres de haut. A son extrémité, se déverse les feuilles vert foncé, finement découpées, coriaces et persistantes. Les fleurs de cette plante sont différentes selon leurs sexes : les fleurs de la plante femelle ressemblent à de petites feuilles duveteuses tandis que celles des mâles sont des icônes formées d'écailles<sup>23</sup> (voir figure 11).

- Le Latanier ou *Latania borbonica* ou encore *Latania chinensis*, originaire du Japon et du Sud Taïwan, est de croissance très lente car, il demande des dizaines d'années pour atteindre 8 à 12m de hauteur. On note que sa cime épaisse est constituée de feuilles brillantes en éventails dont les extrémités sont pendantes, les florescences à long pétiole sont portées dans la couronne, les graines de couleurs gris-bleu sont légèrement ovales et mesurent environ 2,5m. Cette plante s'adapte à tous les climats tropicaux avec une préférence pour les zones humides. Sur le plan artistique, son feuillage est utilisé pour la fabrication des chapeaux et des toitures<sup>24</sup>.

<sup>23</sup> Le sagoutier, <https://www.palmiersetcompagnie.fr>, consulté le 29 avril 2021, 3h20.

<sup>24</sup> Le latanier, <https://www.fliore-la-reunion.blogspot.com>, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2021, 4h30.

**Photo 11: Le Sagoutier****Photo 12: Latanier ou *Latania borbonica***

Source: Présentation d'un sagoutier et d'un Latanier plantés au JZBMB, photo prise par Mbia Mintsia le 29 avril 2021.

En somme, le JZBMB recouvre en son sein, une panoplie d'espèces de plantes du couvert végétal lui permettant d'offrir un meilleur accueil aux différents visiteurs. En effet, l'accent a été mis sur les espèces végétales rares qu'on retrouve sur le site. En plus de ces différentes espèces végétales, le jardin offre aussi une faune très variée avec une diversité d'espèces.

## **2- La faune : Elément majeur du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi**

La faune de Mvog-Betsi est constituée des animaux de différentes espèces regroupées en trois catégories dont : les primates, les reptiles et les oiseaux. Chaque espèce présente les caractéristiques différentes qu'ils convient de présenter.

### **a- Les primates**

Les primates qui représentent le plus grand nombre d'espèces fauniques dans ce jardin sont constitués des potamochères, des lions, des crocodiles, des mandrills, des babouins.

Le potamochère, de son nom scientifique *potamochoerus lavatus* de la famille des *suidae*, est un animal qui a environ 55 à 100cm de hauteur, avec un poids de 55 à 105kg. Il

possède une silhouette proche de celle du Sanglier. Son corps est poilu, sa tête est allongée et il possède des touffes de poils à l'extrémité de ses oreilles. Chez cet animal, l'ouïe et l'odorat sont très développés, mais la vue est médiocre. Il est végétarien et omnivore. Son habitat est très varié, mais préfère toujours les milieux couverts et denses, c'est un animal essentiellement nocturne passant ses journées à dormir<sup>25</sup>. Son expérience de vie est de 15 ans en forêt et 20 ans en captivité.

**Photo 13: Le potamochère**



Source : photo d'un potamochère en captivité au JZBM, Cliché pris le 26 mai 2021 par Mbia Mintsu.

La lionne encore appelé *panthera Leo*, est un mammifère de la famille carnivore de la famille des félidés qui possède musculature très développée. Son corps allongé et trapu s'appuie sur d'épaisses pattes musclées qui lui permettent de mettre à terre des animaux pouvant largement dépasser sa taille. C'est également un redoutable prédateur dont les techniques d'embuscades et de chasse laissent peu de chance à ses proies, il se nourrit de 7 kg de viandes par jour et peuvent aller au-delà selon le rendement de la chasse. Après, il peut ainsi se passer de la nourriture pendant plusieurs jours. La flamboyante crinière qui rappelle le soleil commence à pousser lorsque ce dernier atteint un an et demi. Ses longs poils l'aident à se diriger dans l'obscurité ou lorsque son champ de visuel est obstrué. Cet animal vit essentiellement en

<sup>25</sup> Le potamochère, <https://www.mammiferesafricains.org>, consulté le 02 mai 2021, 4h20.

Afrique subsaharienne principalement dans les parcs nationaux ou les zones protégées. L'expérience de vie du lion<sup>26</sup>. Après analyse des sources, il en ressort que l'expérience de vie du lion est de 7 à 12 ans chez les mâles et de 14 à 20 ans chez les femelles, elle peut aller jusqu'à 30 ans en captivité.

**Photo 14: Le Lion**



Source: lionne en captivité au JZBMB, photo prise par Mbia Mintsia le 26 mai 2021.

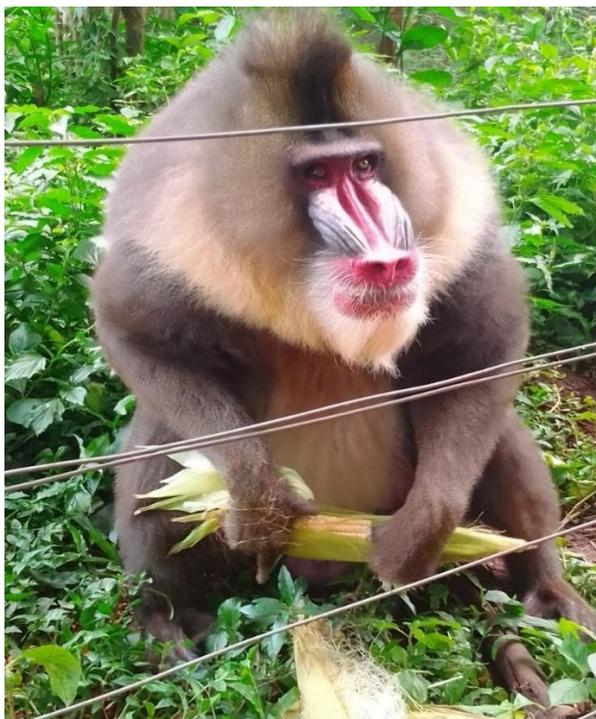
Le Mandrill est un primate de la famille des cercopithèques, apparenté au Babouin et très proche du drill. Il mesure entre 56 et 81cm, la femelle pèse 20 kg et le mâle 50kg. Le mâle adulte se reconnaît aux couleurs vives de sa face dépourvue de poils, sa peau bleutée est soulignée de larges rayures. Son nez est rouge vif, sa tête est entourée d'une collerette de poils blancs, des couleurs vives teintent aussi ses fesses, ses canines supérieures mesurent jusqu'à 6cm et sa mâchoire est aussi puissante que celle des léopards. Il est présent en Afrique uniquement dans les forêts de plaines du Cameroun, du Gabon, de Guinée Equatoriale, de République du Congo... C'est une espèce omnivore dont le régime est à 90% composé de graines et de fruits, mais il peut également se nourrir des tubercules, de champignon et de feuilles. Cette espèce vit en groupe social et est très hiérarchisée<sup>27</sup>. De plus, il vit en hordes

<sup>26</sup> Le mag des animaux. Ouest-France, <https://www.lemagdesanimaux.ouest-france.fr> , consulté le 09 mai 2021 à 04h30.

<sup>27</sup> Mandrill, <https://www.fr.m.wikipedia.org>, consulté le 12 mai 2021, 04h 30.

familiales de tailles variables, généralement de 15 à 95 individus. Cette espèce animale marche sur les doigts sans poser la paume de la main au sol. Sa durée de vie est de 15 à 20 ans à l'état sauvage et jusqu'à 40 ans en captivité<sup>28</sup>. Victime de la déforestation et du braconnage, le singe le plus coloré de la planète est en voie de disparition. On le retrouve dans les parcs et jardins zoo botaniques comme le JZBMB ou on retrouve plusieurs Mandrills.

**Photo 15: Le Mandrill**



Source : Photo d'un Mandrill se trouvant en captivité au JZBMB, réalisé par Mbia Mintsa, le 07 mai 2021.

- Les Babouins, ils font partie des singes les mieux adaptés à la vie terrestre et sont facilement observables que les autres primates<sup>29</sup>. En effet, Ce sont animaux au museau nu semblable à celui du chien, il pèse entre 14 et 40 kg. Il vit en bande organisée entre 05 et 50 têtes comme beaucoup de primates, et se nourrit à la fois des végétaux et des petits animaux. Généralement, la femelle donne naissance à un petit parent, son expérience de vie avoisine les 20 ans et peut atteindre le double en captivité comme ceux du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi.

<sup>28</sup> Instinct-animal, <https://www.instinct-animal.fr>, consulté le 12 mai 2021, 05h04.

<sup>29</sup> C. M. Chesnoy, "Contribution à l'étude d'un problème de moralité infantile au sein d'un groupe de Babouins de Guinée (*papio papio*), en captivité au parc Zoologique de Paris ", Thèse de doctorat vétérinaire, Université Paul-Sabatier de Toulouse, 2003, p. 21.

**Photo 16: Le Babouin**

Source : Photo de quelques babouins du JZBMB, réalisée par Mbia Mintsá.

Il est important de noter que les mandrills, les babouins et les autres espèces de singe que nous n'avons pas cités comme les drills, singes verts, cercopitèques argiles, cercopitèques de Brazza, hocheurs... sont des mammifères appartenant à la famille des primates. On les retrouve également au JZBMB.

#### **b- Les reptiles**

Dans ce site touristique, on retrouve aussi les différentes espèces de reptiles dont les crocodiles, les serpents et les tortues.

-Les crocodiles : ce sont les plus grandes espèces suivant la classe des reptiles. Ils sont caractérisés par une silhouette de lézards, avec une taille variant entre 01 et 07 mètres et leur poids allant d'une tonne ou plus. Les mâles ont une taille plus grande que les femelles. Leur mâchoire est puissante avec de nombreuses dents identiques, conique, légèrement incurvées, sans racines renouvelées tous les deux ans. Ayant de courtes pattes, ces reptiles ont le corps couvert d'écailles formant une sorte de carapace semblable à du cuir. Les crocodiles sont carnivores, ils ont un petit estomac et un système digestif efficace. Ces derniers maintiennent leur température à 30°C. Lorsque la température de leurs corps est plus basse, ils ne se nourrissent pas et tombent dans un état de torpeur. Ainsi pour se réchauffer, ils s'exposent

au soleil ou sur une surface chaude. Par contre pour se refroidir, ils se mettent à l'ombre ou entrent dans l'eau<sup>30</sup>.

**Photo 17: Le crocodile**



Source : photo d'un crocodile du JZBMB prise par Mbia Mintsa le 26 mai 2021.

- Les tortues : ce sont des reptiles très anciens regroupés sous l'ordre des Chéloniens<sup>31</sup>, aux conditions d'élevages plus au moins aisées. Elles ont une expérience de vie de 60ans environ, vivent dans une température allant de 25 à 30°C la journée et de 15 à 20°C la nuit. Ces reptiles sont végétariens et parfois charognards. Effet, leur régime alimentaire est composé à 90% de légumes et à 10% de fruits<sup>32</sup>.

Il faut noter qu'il y a deux grands types de tortues à savoir les tortues marines et les tortues terrestres. Au niveau des tortues terrestres, on rencontre également plusieurs espèces bien que les caractéristiques soient les mêmes. Notre travail s'intéresse aux tortues terrestres à l'espèce des *testudo* qui regroupent 05 espèces différentes et aux tortues d'eau douce. Elle est souvent utilisée comme animal de compagnie malgré qu'elle soit assez sensible<sup>33</sup>

<sup>30</sup> P.Triplet, *Manuel de gestion des aires protégées d'Afrique francophone*, Paris, Awely, 2009, p. 1215.

<sup>31</sup> Chéloniens : autre appellation des tortues.

<sup>32</sup> Les tortues, <https://www.clinique.vetooline.com>, consulté le 26 mai 2021 à 13h31.

<sup>33</sup> Animalaxy, <https://www.animalaxy.fr>, consulté le 26 mai 2021 à 14h01.

**Photo 18: Tortues terrestres****Photo 19: Tortue d'eau douce**

Source: photo de quelques tortues du JZBM, réalisée par Mbia Mintsa le 26 mai 2021.

- Les serpents constituent avec les lézards et les amphibènes l'ordre des squamates<sup>34</sup>. Ils appartiennent à la classe des reptiles et sont des vertébrés ectothermes dont la température dépend de celle de l'environnement. Ces derniers sont amniotes<sup>35</sup> et se caractérisent par un développement direct sans phase larvaire. Leur peau est recouverte d'écailles, la respiration est assurée par des poumons qui permettent l'oxygénation du sang. Le cœur possède trois cavités, les oreilles sont séparées et le ventricule est commun. Le corps des serpents est allongé, dépourvu de membres individualisés, les vertèbres sont nombreuses de 141 à 435 selon les espèces. Les yeux sont recouverts d'une écaille transparente fixe qui les protège<sup>36</sup>. En effet, ce sont les minces et longs reptiles sans pattes avec une taille de 8 à 10 mètres de long. Ils se déplacent de façon variée, la méthode la plus utilisée est l'ondulation latérale, la même technique est utilisée pendant la nage. Sur le plan alimentaire, toutes les espèces des serpents sont carnivores, leur mode de chasse est la détection de la proie sur le champ visuel et chimique, mais aussi l'envenimation<sup>37</sup>. Ainsi, on rencontre plusieurs espèces de serpents, mais au JZBMB qui est notre zone d'étude, les serpents qui s'y trouvent sont : les pitons, les vipères, et les cobras. Les images ci-dessous représentent chacune de ces espèces.

<sup>34</sup> Squamates ou saurophidiens représentent un vaste ordre de reptiles qui comprend tous les lézards, serpents, et amphibènes.

<sup>35</sup> Amniotes : les œufs des serpents possèdent la membrane vitelline qui renferme l'embryon.

<sup>36</sup> J.P. Chippaux, *Les serpents d'Afrique occidentale et centrale*, Paris, IRD, 2006, p. 12.

<sup>37</sup> P.T. Gregory, "serpent", Canada, L'encyclopédie Canadienne, 24 juin 2007, In <https://www.thecanadianencyclopedia.ca>, consulté le 28 mai 2021, à 01h55.

**Photo 20: Le cobra****Photo 21: Le piton****Photo 22: La vipère**

Source : photos prises par Mbia Mintsu au JZBM, le 28 mai 2021.

Le site touristique dénommé Jardin zoo botanique de Mvog betsi qui est au centre de l'étude, regorge également plusieurs variétés d'espèces d'oiseaux.

### **c- Les oiseaux**

Le Zoo renferme plusieurs variétés d'oiseaux constituées des perroquets, le paon bleu, l'aigle bateleur. Leurs modes de vies diffèrent selon chaque type d'espèces qui présente les caractéristiques importantes propres à elle.

-Les perroquets : ils appartiennent à l'ordre psittaciformes<sup>38</sup> composé d'espèces qui se distribuent dans le monde entier, particulièrement dans les zones tropicales d'Amérique du Sud, d'Australie, d'Afrique et de Nouvelle Zélande. Ces derniers représentent un groupe dont leurs caractéristiques les séparent des autres oiseaux. Ainsi, les perroquets ont un bec robuste, puissant et incurvé qui leur permet de se nourrir d'une grande variété de fruits et de graines, de même que leurs pattes préhensiles et zygodactyle. Ces oiseaux habitent les déserts côtiers, les forêts sèches et les jungles humides jusqu'à certains environnements comme les plantations et les cultures. Ils sont très sociables, intelligents et peuvent reproduire la voix humaine, ce qui les

<sup>38</sup> Ordre d'oiseaux tropicaux connus sous les termes génériques désignant une espèce particulière, possédant des caractères très marqués et assez homogènes qui permettent de les identifier facilement. Vie et terre, in <https://www.techno-science.net>, consulté le 27 avril 2022 à 9h06.

rend absolument uniques. Leur expérience de vie est de plus de 60 ans<sup>39</sup>. Illustration de quelques perroquets en captivité au JZBMB.

**Photo 23: Les perroquets**



Source : photo prise par Mbia Mintsu le 25 avril 2021.

En plus des perroquets, nous avons également le Paon bleu, qui présente également les caractéristiques particulières.

Les Paons sont des oiseaux originaires de l'Inde, mais se trouvent partout dans le monde. Ils sont de deux espèces dont les paons bleus et les paons blancs. On note tout de même que les plus nombreux sont les paons bleus. Le mâle a de très belles et longues plumes qu'il déploie en éventail pour faire la roue, les ailes sont courtes et ne permettent pas vraiment de voler, sauf pour se percher dans les arbres. La femelle quant à elle s'appelle la paonne et le petit le paonneau. Ainsi, les paons bleus qui nous intéressent, supportent l'hiver mais n'aiment pas l'humidité, les mâles sont plus colorés que les femelles et tous deviennent adultes à l'âge de

---

<sup>39</sup> Planète animal, <https://www.planeteanimal.com>, consulté le 28 mai 2021, à 13h05.

trois (03) ans et c'est à cet âge qu'ils ont les grandes plumes colorées qui forment la traine composée de cent (100) à cent cinquante (150) plumes<sup>40</sup>. Sur la tête, ces oiseaux portent une aigrette en couronne, les plumes de la queue possèdent des ocelles qui ressemblent à des yeux. Cet oiseau braille ou criaille. Parlant de l'alimentation, le paon se nourrit de graines, d'herbes, de feuilles, de pétales de fleurs et aussi de petits insectes, de larves, de grenouilles et de petits serpents<sup>41</sup>. Ce dernier présente rarement des problèmes de santé mais peut être atteint des mêmes maladies que le coq et la poule. Son expérience de vie va de quinze (15) à vingt (20) ans<sup>42</sup>.

**Photo 24: Le Paon**



Source : photo d'un paon en captivité au JZBMB, réalisée par Mbia Mintsu le 28 mai 2021.

- L'aigle bateleur ou *Terathopius ecaudatus* en latin, est un rapace Africain dont le plumage est assez distinctif. La majeure partie de son corps est noir avec les épaules beiges tandis que le dessous de ses ailes est noir et blanc. Son bec est jaune avec l'extrémité noir, sa cire est rouge orangé et ses pattes sont également rouges la queue est très courte de couleur marron-roux, le dos est roux. Ainsi, dans la classification des espèces, ce dernier est considéré comme un proche cousin des circaètes. Il vit dans les grandes plaines, survole les brousses épineuses de la savane Africaine au Sud du Sahara et de l'Arabie Saoudite. En effet on le trouve dans les zones ouvertes pour la chasse et quelques grands arbres isolés pour la nidification. C'est un redoutable prédateur qui ne craint pas les serpents venimeux qu'il pourchasse. Son

<sup>40</sup> Le paon bleu, <https://www.ec-le-centre-chevannes.ac-versailles.fr>, consulté le 29 mai 2021, à 16h50.

<sup>41</sup> Le paon bleu, <https://www.ec-le-centre-chevannes.ac-versailles.fr>, consulté le 29 mai 2021, à 16h50

<sup>42</sup> Le paon, animal majestueux aux plumes bleues, conseil d'élevage, <https://www.jardinage.lemonde.fr>, consulté le 29 mai 2021, à 17h20.

alimentation est composée de reptiles, y compris des espèces venimeuses et de certains mammifères comme les souris et les petites antilopes. Pour séduire la femelle, le bateleur mâle effectue une danse nuptiale en mettant ses ailes colorées en avant<sup>43</sup>. Cet oiseau doit son nom à sa faculté de réaliser des parades nuptiales particulièrement spectaculaires et remarquées<sup>44</sup>.

**Photo 25: L'aigle bateleur**



Source : photo d'un aigle bateleur du JZBM, réalisée par Mbia Mintsia le 02 mai 2021.

Il est important de noter que toutes les espèces végétales et fauniques qui se trouvent dans le site n'ont pas été étudiées, ceci par rapport à leurs effectifs. Le jardin zoo botanique de Mvog-Betsi à travers son aspect physique qui regroupe le climat favorable et équilibré, le sol moins dangereux et praticable, une végétation riche et variée, ainsi qu'une faune importante et variée, est un milieu idéal et adéquat pour le développement des activités touristiques permettant le progrès de cette localité en particulier et la ville en générale. Ainsi, la population riveraine joue un rôle très remarquable dans le développement de ces activités. Il est donc important de mener une étude sur celle-ci afin de son origine et les motivations de son installation dans cette localité

<sup>43</sup> Bateleur des savanes : taille, poids, répartition, reproduction, <https://www.diconimoz.com>, consulté le 2 juin 2021, à 10h50.

<sup>44</sup> Bateleur des savanes, <https://www.afleurdepau.com>, consulté le 2 juin 2021 à 11h10.

## II- L'ASPECT HUMAIN DE LA LOCALITE DE MVOG-BETSI.

La localité dénommée *Mvog-Betsi* regorge une plétore d'ethnies<sup>45</sup> venant de toutes les régions du Cameroun. L'installation de ces populations s'est faite de manière progressive. La première migration est celle de la population ancienne ou autochtone et la deuxième concerne la population allogène qui s'est installée pour des raisons diverses.

### A- Etude de la population autochtone de *Mvog-Betsi*

Les peuples autochtones sont les détenteurs de langues, les savoirs, des systèmes et des croyances uniques avec une pratique inestimable des ressources naturelles. Leur terre ancestrale à une importance fondamentale pour leur survie collective aussi bien sur le plan physique que culturel<sup>46</sup>.

Pour l'office québécois de la langue française, la population autochtone se définit comme "un peuple descendant des premiers habitants des terres sur lesquelles il vit et sur lesquelles il vivait avant que des populations d'une autre culture ou d'une autre origine ethnique y arrivent et deviennent prédominantes par la conquête, l'occupation, la colonisation ou d'autres moyens"<sup>47</sup>.

La communauté internationale décrit les caractéristiques principales qui peuvent aider à identifier les peuples autochtones. A cet effet, la constitution camerounaise du 18 janvier 1996 dispose que "l'Etat assure la protection des minorités et préserve les droits des populations autochtones conformément à la loi"<sup>48</sup>. Ainsi au Cameroun, on ne s'aurait parlé de peuples autochtone dans son essence parce qu'au vue de l'étude des migrations et installations des différents peuples, ils ont tous migrer d'un lieu vers un autre. Les seuls peuples que l'on pourrait qualifier d'autochtones sur ce territoire au niveau de la forêt, n'est que le peuple pygmée. Il est le premier à s'installer au Cameroun, les autres viendront plus tard pour des raisons diverses. Ainsi, le Cameroun, au regard de sa diversité ethnique, a connu plusieurs vagues d'immigrations. Cependant, notre étude sera uniquement centrée sur le processus de migration et installation des peuples dits autochtones du quartier *Mvog-Betsi*.

---

<sup>45</sup> , on y retrouve entre autres : les bamilékés, les bamouns, les bulu, foubés, peuls etc.

<sup>46</sup> Peuple autochtone : définition, <https://www.un.org>, consulté le 20 juillet 2021 à 3h30.

<sup>47</sup> Peuple autochtone-le grand dictionnaire terminologique, <https://www.m.gdto.qlf.gouv.qc.ca>, consulté le 20 juillet 2021 à 4h17.

<sup>48</sup> Bureau international du travail, "les peuples autochtones au Cameroun : guide à l'entretien des personnels des médias ", Genève, BIT, 2015, pp. 11-13.

## 1- Migrations et installations

Les *Mvog-Betsi* sont une famille appartenant au grand groupe ethnique *Ewondo* faisant partie du grand groupe *Beti*<sup>49</sup>. Pour comprendre les migrations et l'installation Du groupe ethnique *Ewondo*, il faut remonter dans le temps.

Les *Beti* sont constitués des *Etons*, *Bulus*, *Ewondo*, *Bene* etc. D'après la légende expliquant leur processus de migration, ils auraient échappé aux chevaliers fulbé venus du Nord Cameroun en traversant le fleuve Sanaga sur le dos d'un immense serpent selon la légende mythique appelé *Ngan Medza* pour se réfugié de l'autre côté de la rive. Pour traverser le fleuve, un aïeul appartenant à la grande famille *Etoudi* aurait fait un rituel et des incantations en frappant ce serpent avec sa canne. C'est suite à ces rituels, qu'un serpent-boa ou totem appelé *Ngan-medza* serait apparu reliant les deux côtés de la Sanaga, fleuve appelé *Yom* en *Ewondo*. Ce serpent servait de pont pour permettre aux différents peuples de traverser<sup>50</sup>. C'est la légende de la traverser de la Sanaga sur le dos d'un serpent par les *Beti*. Cette légende démontre le déplacement et l'installation des groupes ethniques *Beti* dans le grand Sud du pays aujourd'hui. Elle explique également leur processus d'immigration à la recherche de meilleures conditions de vie<sup>51</sup>. Cela pourrait donc mieux élucider la présence des *Ewondo* dans la région du centre.

L'histoire à travers les sources, nous fait savoir que les *Beti* ne sont pas les premières personnes à occuper la forêt. Ces derniers ont trouvé les pygmées qui y résidaient déjà<sup>52</sup>. C'est suite aux combats que les *Betsi* ont repoussé les pygmées dans les grandes forêts. On comprend donc que le processus d'installation des peuples du Cameroun en général et les *Beti* en particulier s'est fait pendant la période précoloniale à la suite des affrontements entre les groupes humains. L'installation des *Beti*, plus précisément les *Ewondo* dans la région du centre a favorisé la dénomination de certains quartiers qu'on retrouve dans la cité capitale aujourd'hui.

## 2- La dénomination du nom "*Mvog-Betsi*"

Le nom "*Mvog-Betsi*" est un toponyme composé de deux noms *Ewondo* "*Mvog*" et "*Betsi*". Ils ont chacun une signification particulière, qu'il convient de démontrer.

---

<sup>49</sup>Entretien avec Victor Akama Owona, 52 ans, chef de bloc N°7 à *Mvog-betsi*, Yaoundé, le 17 novembre 2021 à 09h15.

<sup>50</sup> Idem.

<sup>51</sup> Les Bétis, <https://editions2015.com>, consulté le 08 novembre 2021 à 3h30.

<sup>52</sup> T. Otto et Al, *Occupation humaines anciennes et dynamique forestière : Approche croisée en plaine Tikar*, Orleans, IRD éditions, 2003, pp. 127-156.

Le terme "*Mvog*" a une signification multidimensionnelle. Ce nom renvoie tout d'abord à une "descendance de" et sa signification varie selon les degrés de descendances. Ainsi, à l'échelle supérieure des descendants d'un même ancêtre, il renvoie au "clan" et dans ce contexte, on le traduit par "*ayon*" en terme local, qui est un ensemble de descendants patrilinéaires d'un ancêtre commun<sup>53</sup>. A cet effet, l'étiquette "*Mvog*" ou "*Ayon*" impose naturellement l'exogamie à tous les membres du clan comme règle de mariage. Ainsi, deux personnes d'un même clan dans la communauté bantou ne peuvent se marier pour éviter l'inceste, ils sont tous considérés comme frères consanguins<sup>54</sup>. Dans la même perspective, le nom "*Mvog*" s'apparente aussi au lignage avec ses multiples variantes, c'est à ce titre qu'on parle de "*Mvog Ayon Bod*" ou encore "*Mvog Nda Bod*"<sup>55</sup>. Ce sont respectivement les ensembles familiaux des descendants en règle de filiation linéaire d'un ancêtre historiquement bien connu. Le terme "*Mvog*" se rattache au fondateur de la localité<sup>56</sup>. Le terme "*Mvog*" chez les *Fang-Beti* renvoie donc à la descendance, à la famille ou encore à un clan. Ces multiples variantes expliquent la lignée ou les origines de chaque famille, mais le plus intéressant est le traçage de l'arbre généalogique permettant à tout ce peuple de retrouver son identité culturelle et l'explication du nom "*betsi*" réitère cet enseignement.

Le nom "*Beti*" est le pluriel et la dérivée de "*nti*" qui signifie "seigneur" ou encore "noble", et traduit une perception des peuples dominant selon la vision des ethnies. A travers cette signification, on peut considérer le peuple *Beti* comme des seigneurs<sup>57</sup>. Ainsi, cet ethnonyme a plusieurs variantes : *Beti*, *Betsi*, *Betsis* etc. Ces variantes expliquent la raison pour laquelle on retrouve plusieurs orthographes sur ce nom.

La présentation typologique et le décryptage du nom "*Mvog-Betsi*" nous démontre à suffisance la valeur des noms ainsi que leurs significations dans les cultures africaines. A travers un nom, l'on peut retracer l'histoire d'un peuple. Ainsi, ce décryptage nous permet de comprendre l'essence même de ces deux toponymes qui sont : "*Mvog*" et "*Betsi*". A cet effet, ce nom attribué à un quartier de Yaoundé n'aurait pas des origines qu'il convient de présenter ?

---

<sup>53</sup> A. Ngonou Ottou, "Cameroun : dation et origine des noms de quartier de Yaoundé", *Over blog*, Yaoundé, 03 novembre 2017, p. 05.

<sup>54</sup> G. Ndock Ndock, "Urbanisme de rattrapage : marque territorial populaire et conflits d'odonymies dans les quartiers de Yaoundé (capital du Cameroun)", *EchoGéo*, Yaoundé, 2020, p. 22.

<sup>55</sup> A. Ngonou Ottou, "Cameroun : dation et origine des noms de quartier...", p. 06.

<sup>56</sup> P. Laburthe-Tolra, *Les seigneurs de la forêt : essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, Harmattan, 2009, p. 487.

<sup>57</sup> *Ibid.*

De nos jours, plusieurs quartiers de la ville de Yaoundé portent des noms dont leur essence est beaucoup plus explicite et se justifie dans l'histoire du peuple *Ewondo* lors de son installation dans cette partie du territoire<sup>58</sup>. Les *Mvog Ada* seraient les descendants de l'ancêtre *Tsungui Mballa* qui aurait eu un fils au nom d'*Otu Tamba*. Ce dernier aurait eu 12 femmes à l'instar d'*Ada*, *Betsi*, *Amvouna*, *Ntiguï*, et *Bela* etc. Chaque femme aurait donné naissance à une descendance qui portait son nom. La famille était matrimoniale<sup>59</sup>. C'est ainsi que chaque enfant aurait décidé de s'installer dans son coin afin de fonder à son tour sa propre descendance. A partir de là, les clans virent le jour d'où les toponymes : *Mvog Ada*, *Mvog Betsi*, *Mvog Bela*, etc<sup>60</sup>. Ainsi, *Mvog Betsi* avant d'être le nom d'un quartier, désigne tout d'abord l'une des importantes familles autochtones de Yaoundé. Ce quartier a successivement porté les noms tels que *Nkolka* signifiant "colline des bœufs", mais ce nom désignait principalement le lieu-dit "Carrefour MECC"<sup>61</sup>. Il a porté ce toponyme pendant la période de protectorat, car, c'était le lieu où les allemands venaient nourrir leurs bœufs. Ensuite, *Mvog Betsid* qui signifie "contrée des animaux", ce nom apparaît suite à l'implantation d'un complexe avicole ainsi qu'une station d'élevage et à la création du Jardin Zoo Botanique de *Mvog Betsi* en 1951<sup>62</sup>. Au-delà de ce qui précède, on peut noter que le nom *Mvog Betsi* a plusieurs désignations en langue *Ewondo*. Le quartier qui porte ce toponyme en a connu plusieurs autres, mais celui-ci a été finalement adopté dans le but de reconnaître et de tirer l'attention des populations allogènes sur le peuple autochtone de cette localité. Ce nom fut adopté par une incompréhension entre les allemands et le peuple locale. Les allemands dans le but d'asseoir leur domination sur la population autochtone, décidèrent de s'installer sur les collines afin de mieux contrôler cette dernière. A leur arrivée dans cette localité, ils auraient trouvé un homme du nom d'*Owona Ombezoga* à qui, ils demandèrent le nom de cette localité. Suite à un défaut de communication, ce dernier leur aurait répondu en disant "*mene man Mvog Betsi*" c'est-à-dire, "je suis un *Mvog-Betsi*", c'est à partir de cette réponse que les allemands ont surnommé cette localité *Mvog-Betsi*<sup>63</sup>.

De ce qui précède, nous pouvons retenir que le nom de ce quartier a plusieurs origines : dans un premier temps, il renvoie à l'installation des peuples au Cameroun pendant les périodes migratoires. Dans la même perspective, il explique la culture et la division des familles chez les

<sup>58</sup> Origine des noms des quartiers de Yaoundé, In <https://www.ongola.com>, consulté le 12 novembre 2021, à 12h15.

<sup>59</sup> M. Pilon et Al, *Ménages et familles en Afrique : Approche des dynamiques contemporaines*, Lomé, CEPED, 1997, p. 157.

<sup>60</sup> Entretien avec François Etoundi, 60 ans, Chef de bloc N°3, 05 juillet 2021 à Yaoundé.

<sup>61</sup> Idem.

<sup>62</sup> O. Hamidou, "L'aviculture en République du Cameroun", Thèse de Doctorat en médecine et de pharmacie, Université de Dakar, 1985, p. 20.

<sup>63</sup> Entretien avec Victor Akama Owona, 52 ans, Chef de bloc N°7 à *Mvog-betsi*, 17 novembre 2021 à Yaoundé.

*Ewondo*. Dans un second temps, il renvoie à une incompréhension entre les colons et la population locale. Ainsi, ce nom comme biens d'autres que portent certaines localités non seulement dans la région du Centre, mais dans tout le Cameroun en général, nous permettent de retracer nos origines. L'arrivée des colons au Cameroun va bouleverser l'installation des peuples qui seront obligés de quitter leurs milieux d'origines pour des raisons diverses.

## **B- Les motivations de migrations des autres populations de Mvog-Betsi**

Le quartier *Mvog-Betsi* pendant la période précoloniale, était juste le village d'un clan appartenant au pays *Ewondo*. Il sera occupé tout comme toute la région, à partir de la période coloniale qui marque la présence des Européens en Afrique en général et au Cameroun en particulier. En effet, depuis la période coloniale jusqu'à nos jours, plusieurs autres populations se sont installées à *Mvog-Betsi* pour des raisons diverses. C'est dire que le processus d'immigration s'est déroulé avec le temps. Ainsi, les allemands représentent la première population allogène qui s'est installée dans cette localité.

### **1- Les ambitions coloniales**

Après la signature du traité Germano-Douala en 1884, les allemands vont conquérir l'intérieur du territoire<sup>64</sup>. Ces derniers lorsqu'ils arrivent dans la région du centre, sont animés par un esprit de domination. Dans le but d'avoir un contrôle total sur la population, ils s'installent sur les collines et à leur passage, plantent des arbres qui ont joué deux rôles : le premier serait de marquer leur présence sur le territoire où ils se trouvaient. Concernant le deuxième rôle, ils vont servir de point de repère à ces derniers<sup>65</sup>. Dans le même ordre d'idée, ceux-ci ont transformé cette zone en réserve : c'est ainsi que cette localité a servi de nutrition des bœufs appartenant à l'administration allemande. Le pâturage trouvé par cette dernière a favorisé l'élevage bovin d'où l'appellation *Nkolkak* signifiant "colline des bœufs"<sup>66</sup>. De même, la création d'une grande ferme toujours dans cet espace a favorisé le développement des activités d'élevage qui avait pour objectif final, servir le bien de la métropole. Afin de développer cette activité qui rapportait et participait largement au développement économique de la métropole, un centre vétérinaire fut créé pour la prise en charge des animaux et des ouvriers. Il fut transformé en centre hospitalier de *Mvog-Betsi* par le gouvernement

<sup>64</sup> A. Owona, "La naissance du Cameroun", *Cahier d'études africaines*, Sorbonne, 1973, p. 18.

<sup>65</sup> Les plantes ont été une source importante de repère pour les allemands pendant la période coloniale au Cameroun. Ces repères marquaient une victoire sur le territoire qui était déjà sous leur domination.

<sup>66</sup> Entretien avec Victor Akama Owona, 52 ans, Chef de bloc N°7 à Mvog-Betsi, 17 novembre 2021 à Yaoundé.

Camerounais dès sa prise de gestion. Pour améliorer l'éducation dans cette localité, une école primaire fut construite permettant à plusieurs enfants autochtones et allogènes de s'instruire.

Après le départ des Allemands au Cameroun pendant la Première Guerre mondiale en 1916, les Français vont continuer avec l'œuvre allemande non seulement dans cette localité, mais aussi dans le reste du territoire<sup>67</sup>. En 1951, on note la création du Zoo de *Mvog-Betsi* permettant la conservation et la mise en quarantaines des animaux. A partir de ces différentes activités et installations des colons dans cette localité, la population autochtone se voit partager son territoire avec les premiers peuples allogènes. Ces activités seront également à l'origine des migrations des autres populations locales, en ce sens que les ouvriers qui travaillaient dans ces centres d'activités étaient recrutés dans toute l'étendue du territoire. Ils étaient installés dans les camps construits par les allemands pour cette circonstance<sup>68</sup>. A cet effet, plusieurs autres peuples vont s'installer au quartier de *Mvog-Betsi*.

## 2- Les autres populations

Parlant des autres populations, on fait référence aux différents peuples du Cameroun qui se retrouvent dans cette localité constitués des Soudano-Sahéliens, des Sawa, ceux des Grassfields et d'autres groupes ethniques Fang- Bété. Ces populations migrent vers cette zone pour plusieurs raisons. La première raison est, qu'ils travaillaient dans les entreprises coloniales et vivaient dans les cases construites par ces derniers. Après le départ des colons, le gouvernement entreprend de poursuivre les activités laissées par ces derniers. Mais, dans l'incapacité de continuer à loger les ouvriers, aurait permis à ceux-ci de s'installer en construisant des habitats provisoires sur l'espace qui aurait été accaparé pendant la période coloniale et qui fut remis à l'Etat après l'indépendance<sup>69</sup>. C'est ainsi que plusieurs personnes ont occupé des espaces dans ce quartier. Cette raison explique la présence de ces populations qui ont favorisé l'installation de leurs familles à leur tour<sup>70</sup>. L'Etat à son tour n'a pas récupéré son espace. C'est ce qui explique la raison pour laquelle plusieurs populations ne possèdent pas de titres foncier pouvant faire d'eux, les véritables propriétaires des espaces qu'ils occupent. Ce ne fut pas la seule motivation de ces populations<sup>71</sup>.

---

<sup>67</sup> Entretien avec Ndzana Barthélemy, 60 ans, Inspecteur d'hygiène retraité, 18 novembre 2021 à Yaoundé.

<sup>68</sup> Idem.

<sup>69</sup> Entretien avec Zanga Antoine, 74 ans, Chef traditionnel de 3eme degré Eba -Mvog-Betsi, 29 juin 2021 à Yaoundé.

<sup>70</sup> Entretien avec Victor Akama Owona, 52 ans, Chef de bloc N°7 à Mvog-Betsi, 17 novembre 2021 à Yaoundé

<sup>71</sup> Idem.

La deuxième motivation est la transformation de la localité de Yaoundé en capitale politique du Cameroun. Les allemands arrivent dans cette localité à travers deux expéditions : la première passe par Kribi en 1887 et la deuxième se fait avec le Capitaine Kundt et le lieutenant Tappenbeck<sup>72</sup>. A travers ces expéditions, Yaoundé se voit construire 22 cases en 1895<sup>73</sup>. Cette localité s'équipe progressivement et déborde sa première fonction qui était essentiellement militaire. Ainsi, on assiste à la construction d'un hôpital, d'une école et des baraquements<sup>74</sup>. De même en 1921 sous la tutelle française, on note la construction du palais du commissaire de la république<sup>75</sup>. Ces travaux ont déterminé les premiers jalons du périmètre urbain. Après l'achèvement du chemin de fer reliant Yaoundé à Douala, les maisons commerciales se sont installées à proximité de la gare. Ce qui entraîne plus tard, la construction du marché central. Après la Première Guerre Mondiale, Buea est cédée aux anglais à l'issue de l'échec du condominium franco-britannique. A cet effet, le général Aymerich proclame Yaoundé chef-lieu du Cameroun sous l'administration française<sup>76</sup>. Dans la même perspective, il est proclamé capitale de l'Etat du Cameroun en 1958 jusqu'à nos jours<sup>77</sup>. Cette proclamation a accéléré le processus d'immigration dans la ville de Yaoundé, ainsi que le développement des activités commerciales. A cet effet, plusieurs centres commerciaux ont vu le jour dans certains quartiers et se transformèrent par la suite en marchés. C'est dans ce contexte que le marché de Mvog-Betsi est créé et aménagé selon le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement des marchés publics du Cameroun<sup>78</sup>. On note également que la création de la garde présidentielle au quartier Obili a entraîné l'immigration des populations qui vivaient dans cet espace vers le quartier Mvog-Betsi. Cette raison explique la présence des Mvog Atemengue originaire d'Obili dans cette localité<sup>79</sup>.

Le développement des activités à la fois militaires et commerciales, ainsi que la transformation de cette ville en capitale du Cameroun vont pousser les populations des autres régions du pays à migrer vers cette localité afin de participer au développement des activités. Plusieurs villages de Yaoundé vont donc accueillir ces populations comme ce fut le cas de Mvog-Betsi qui a été occupé par une diversité de peuples étrangers. On note que l'installation de ces populations ainsi que le développement des activités générées ont transformé cette région

---

<sup>72</sup> A. Owona, "La naissance du Cameroun...", p. 20.

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> Présentation de la ville de Yaoundé, <http://www.Yaoundé.com>, consulté le 02décembre à 4h30.

<sup>75</sup> E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Tome 2, Paris, Présence africaine, 1963, p. 533.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 534.

<sup>77</sup> Présentation de la ville de Yaoundé, <http://www.Yaoundé.com>, consulté le 02décembre à 4h30.

<sup>78</sup> Entretien avec Victor Akama Owona, 52 ans, Chef de bloc N°7 à Mvog-betsi, 17 novembre 2021 à Yaoundé.

<sup>79</sup> *Idem.*

et des localités qui l'entourent. Ainsi, les villages se sont transformés en quartiers. Jusqu'aujourd'hui, l'installation des populations au quartier Mvog-Betsi ne cesse d'augmenter au regard de l'évolution de la ville.

En définitive, la présentation générale de Mvog-Betsi revêt une certaine caractéristique au niveau de l'aspect physique et humain : parlant de l'aspect physique, il est caractérisé par un climat de type Guinéen, avec un réseau hydrographique très dense. La végétation est composée des arbres forestiers, fruitiers et ornementaux. Ces arbres présentent des potentialités énormes sur le plan touristique, sanitaire et pour des besoins alimentaires. Concernant l'aspect faunique, il est caractérisé par la présence de grandes espèces animales de la classe A, B et C, composées des primates, des mammifères, des reptiles et des oiseaux. Ces animaux sont hautement protégés par le MINFOF. Ainsi, la présence des espèces floristiques et fauniques favorisent le développement des activités touristiques au Jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi. L'aspect humain quant à lui, est caractérisé par la présence des autochtones qui sont les premiers habitants de cette localité. Le nom *Mvog-Betsi* renvoie au clan ou à une famille appartenant à l'ethnie *Ewondo*. Cependant, la période coloniale va favoriser l'immigration et l'installation des populations allogènes dans cette localité à travers la création de plusieurs activités à caractères commerciale, agricole, touristique etc. Après la création de ces activités, le fonctionnement du Zoo de Mvog-Betsi va connaître une certaine évolution ainsi que des réformes. Le gouvernement camerounais va poursuivre les activités laissées par la métropole après l'indépendance.

**CHAPITRE II:**  
**LE FONCTIONNEMENT DU JARDIN ZOO**  
**BOTANIQUE DE MVOG - BETSI 1951-2018.**

Le jardin Zoo botanique a évolué au fil du temps après sa création. Ainsi, pour mieux élucider son fonctionnement, il est important de présenter le cadre juridique de gestion des aires protégées en énumérant les différentes conventions internationales, africaines sans toutefois oublier les textes juridiques du Cameroun constitués des textes régis par les régimes forestiers, ainsi que la mise sur pied des lois pour la sauvegarde de faune et la flore. Par la suite, il est question de montrer le fonctionnement du Zoo depuis sa création jusqu'en 2018.

## **I- LE CADRE JURIDIQUE DE GESTION DES AIRES PROTEGEES**

La gestion des Aires Protégées (AP) au Cameroun repose sur des textes juridiques qui fixent les modalités de leur fonctionnement et les objectifs à atteindre. On les regroupe en deux : les textes d'ordre internationaux et ceux d'ordre internes.

### **A- LES DIFFERENTES CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Pour assurer la protection des espèces animales et végétales dans le monde, plusieurs décisions ont été prises à la suite des différentes conventions signées lors des conférences internationales, africaines voir sous régionales qui se sont tenues pour réglementer l'exploitation environnementale et limiter certaines pratiques telles que : la chasse, le déboisement et lutter contre le braconnage dans le but de préserver la biodiversité.

#### **1- Les conventions Américaines et Européennes**

Ces conventions ont été tenues dans le but de mettre en vigueur un ensemble de lois réglementant la gestion des ressources naturelles dans le monde, afin de préserver la biodiversité.

Il s'agit des conventions édictées lors des conférences internationales organisées dans l'objectif de trouver des voies et moyens pour une gestion efficiente de la biodiversité. Ainsi, la convention de Washington intitulée : *Convention on International Trade in Endangered Species* (CITES) en 1973<sup>1</sup>. Elle avait pour but, de contrôler le commerce international des produits fauniques, qui représente une menace pour la survie des espèces sauvages. Il était donc question lors de la signature de cette convention, de s'assurer que ce commerce ne conduise pas à une surexploitation des espèces et qu'il n'aggrave pas les autres menaces mettant déjà leur survie en danger. Les représentants des parties prenantes se réunissent tous les deux ans pour examiner l'applicabilité de la convention et réviser les

---

<sup>1</sup> A. Fournier, B. Sinsin et G. A. Mensah (eds), *Quelles aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest ?...* p.16.

procédures de contrôle, sur la base des informations les plus récentes liée à l'état de conservation des espèces et à l'évolution du commerce<sup>2</sup>.

Bien plus, la mise sur pied de la convention de Bonn en 1979 basée sur la protection des espèces d'animaux sauvages dont les migrations s'étendent à plus d'un territoire national fut ratifiée par le Cameroun, au regard de l'importance des espèces migratrices que regorgent les différentes nations. Entrée en vigueur en 1983, les Etats de l'aire de répartition se sont engagés à entreprendre des actions pour assurer la conservation<sup>3</sup>.

De même, le Cameroun a assisté à la conférence de Rio de Janeiro de 1992 portant sur l'environnement et le développement durable. Ainsi, il a ratifié la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). Les principes de cette convention donne le droit aux différents Etats, d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement, tout en s'assurant de l'utilisation durable de ces ressources, le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation de ces richesses naturelles<sup>4</sup>. Il s'agit à cet effet de : l'éducation et de la sensibilisation du public pour favoriser une prise de conscience de l'importance de la diversité biologique ; de la recherche et de la formation en tenant compte des besoins particuliers des pays en développement ; de la coopération technique et scientifique dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique<sup>5</sup>. Les jardins zoologiques constituent l'un des instruments juridiques pour la conservation de la faune et de la flore.

Dans le souci de limiter la destruction de la faune africaine, les puissances coloniales ont signé le 19 mai 1900 à Londres, un traité ayant pour objet : "d'empêcher le massacre sans contrôle et d'assurer la conservation des diverses espèces animales vivant à l'état sauvage qui sont utiles à l'homme ou inoffensives"<sup>6</sup>. Cette convention non ratifiée est suivie d'une autre semblable, adoptée le 8 novembre 1933 au cours d'une conférence tenue à Londres. Elle entre en vigueur en 1936 après avoir été ratifiée par tous ses membres signataires. Cette convention est relative à la préservation de la faune et la flore à l'état naturel comportant en annexe une liste des espèces animales et végétales qui doivent être intégralement protégées. Dans la même perspective, il faut mentionner la convention phytosanitaire de Londres du 29 juillet 1954 pour l'Afrique subsaharienne modifiée par un protocole signé à Londres le 11 octobre 1961 dont

---

<sup>3</sup> La convention de Bonn 1979, <https://www.droitnature.free.fr>, consulté le 22 juin 2021, 12h39.

<sup>4</sup> V. Maris, "La protection de la biodiversité : entre éthique, science et politique", Thèse de Doctorat en Philosophie, Université de Montréal, 2006, p. 239.

<sup>5</sup> Sournia, "Les aires protégées d'Afrique", p. 259.

<sup>6</sup> M. Kamto, "Les conventions régionales sur la conservation de la nature et des ressources naturelles en Afrique et leur mise en œuvre", In *Revue juridique de l'environnement (CERDIE)*, Yde II (IRIC), Centre national de la recherche scientifique, 1991, pp. 420-425.

l'objet était : "d'empêcher l'introduction des maladies, insectes nuisibles et autres ennemis des végétaux" dans cette zone, d'éliminer et d'anéantir la propagation<sup>7</sup>.

Le Cameroun a pris en compte toutes ces conventions pour assurer la protection durable et efficiente de ses ressources naturelles et de garantir une bonne sauvegarde de la biodiversité. Dans l'optique de poursuivre ses activités sur la protection de la biodiversité, l'Afrique a également signé des conventions visant à régler l'exploitation des ressources naturelles.

## 2- Les conventions africaines

Les Etats africains désormais indépendants, ont adopté à la suite des occidentaux des conventions pour la sauvegarde de la biodiversité du continent.

La convention d'Alger sur la conservation de la nature et des Ressources Naturelles (RN) adoptée en 1968 vise à encourager les actions à entreprendre, à titre individuel et collectif pour la conservation, l'utilisation et la mise en valeur des ressources du sol, en eau, en faune et flore pour le bien-être présent et futur de l'humanité<sup>8</sup>. Il s'agit de la mutualisation des forces tant au niveau régional que sous régional pour une utilisation durable des RN. La convention d'Alger définit par ailleurs un cadre général pour la protection et la gestion des RN. Par ailleurs, elle a fixé le statut de protection des animaux, regroupés en classe A, B et C afin de permettre une meilleure gestion du patrimoine faunique<sup>9</sup>. Les Etats signataires s'engagent à promouvoir une utilisation durable des RN conformément aux principes scientifiques consignés à l'article 2 de la convention<sup>10</sup>. Cette convention a été révisée en 2003 à Maputo. Par ailleurs, il a aussi ratifié l'accord de coopération et de concertation de la faune sauvage adopté à Libreville en 1983<sup>11</sup>. Cet accord a donné naissance à l'Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage d'Afrique (OCFSA).

La convention phytosanitaire pour l'Afrique signée en septembre 1967 à Kinshasa par l'OUA qui se place dans le sillage de la convention internationale pour la protection des végétaux signée à Rome le 16 décembre 1951. Il y a également la convention sur les formalités de chasse applicables aux touristes entrant aux différents pays du Conseil de l'Entente, signée à Yamoussoukro le 26 juin 1976 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1977. On note aussi l'accord

<sup>7</sup>M. Kamto, "Les conventions régionales sur la conservation...", p. 420.

<sup>8</sup> Binot, "La conservation de la nature...", p.134.

<sup>9</sup> Minfof, "Plan d'aménagement du Parc National de Bouba Ndjida et de sa zone périphérique", rapport d'étude, Yaoundé, 2019, P.7.

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> O. Mbatchou, "Application des textes relatifs à la faune au Cameroun : le cas du département du Mfoundi (province du Centre)", Mémoire de DIPES II en Géographie, ENS de Yaoundé, 1999, p.18

portant réglementation commune sur la faune et la flore, signée le 3 décembre 1977 à Enugu (Nigeria). Le protocole d'accord concernant la conservation des ressources naturelles communes, signée le 24 janvier 1982 à Khartoum (Soudan) entre l'Ouganda, le Soudan et le Zaïre. Son objectif est la préservation des espèces animales et végétales constituant des ressources communes. Dans le même ordre d'idée, l'accord qui institutionnalise la conférence ministérielle des Etats de l'Afrique centrale sur la convention de la faune sauvage et la création d'un secrétariat permanent est devenu depuis octobre 1986, l'organisation pour la conservation de la faune sauvage en Afrique<sup>12</sup>.

Les différents textes et conventions signés entre les africains d'une part, et les organisations sous régionales d'autre part depuis les indépendances, montrent à suffisance que les africains sont conscients de l'ultime importance de la conservation et de la préservation des espèces fauniques et végétales de leurs environnements. C'est dans cette mouvance que chaque Etat a mis en exergue, des textes juridiques et des lois pour réglementer l'exploitation de la faune et de la flore.

## **B- LES TEXTES JURIDIQUES DU CAMEROUN**

Ces textes sont constitués de ceux régis par les régimes forestiers et les lois établies pour la sauvegarde de la faune et la flore au Cameroun ayant un lien direct avec les conventions internationales et africaines.

### **1- Les textes régissant le domaine forestier**

L'administration coloniale a entrepris la création des AP sur le territoire camerounais. A cet effet, les différentes Aires Protégées créées notamment : les réserves forestières et les réserves de faune et de chasse, sont régies par des textes forestiers. Nous avons entre autres l'arrêté du 15 septembre 1921, celui du 3 octobre 1927, du 11 juin 1935 et du 26 septembre 1946<sup>13</sup>. L'ensemble de ces textes fixaient les modalités de l'exploitation des RN. Après son accession à l'indépendance, le Cameroun a adopté sa première loi relative au domaine forestier en 1973, elle incluait aussi des mesures concernant la création des Parcs Nationaux. Cette

---

<sup>12</sup>M. Kamto, Les conventions régionales sur la conservation de la nature et des ressources naturelles en Afrique et leur mise en œuvre, *Revue juridique de l'environnement (CERDIE)*, pp. 425-426.

<sup>13</sup> P. C. Ekomo, "Gestion de l'environnement au Cameroun sous administration française: protection et conservation de la forêt dense humide de 1922 à 1960. Approche historique", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2000, p.56.

loi a été remplacée en novembre 1981 par un texte plus précis, la loi N° 83/13 du 27/11/1981 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche<sup>14</sup>.

En 1993, le Cameroun adopte une nouvelle politique forestière suite au sommet mondial sur l'environnement qui s'est tenu à Rio De Janeiro en 1992. Cette politique forestière s'appuie sur les principes du développement durable. Ainsi, il promulgue en 1994 la loi N° 94/01 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche. C'est un ensemble juridique de 7 titres et une centaine d'articles qui contient en son sein des dispositions générales, des dispositions sur la protection de la nature, de la faune et de la biodiversité<sup>15</sup>.

De même, on y trouve les modalités d'exploitations des forêts, d'abattage des animaux suivies de la répression des infractions. Par ailleurs, dans cette loi novatrice sont définies les compétences des agents chargés de la gestion de la faune. On note l'intégration de plusieurs acteurs notamment les riverains dans la gestion des AP. La multiplicité d'intervenants instaurée dans ladite loi a pour but essentiel d'assurer une bonne coordination de l'environnement et de la gestion des RN<sup>16</sup>. Olga Mbatchou s'inscrit dans la même lancée lorsqu'elle affirme que:

La grande innovation est le renforcement de la conservation et de la gestion de la faune de manière durable. Les lois antérieures faisaient de l'Etat le seul qui conservait et réprimait. Mais maintenant, une approche participative est prônée car, pour mieux conserver, il faut associer ceux qui sont à la base<sup>17</sup>.

La loi de 1994 portant régime des forêts et de la faune s'inscrit dans la mouvance de la troisième période de l'histoire de la conservation qui est marquée par la conservation intégrée. L'histoire de la conservation est généralement scindée en trois périodes : la première marque la naissance du mouvement de la conservation, la deuxième trouve son apogée durant la période coloniale avec la création et la multiplication des aires naturelles protégées, qui se fondent sur le maintien d'une opposition entre la nature à conserver les activités humaines, la troisième période apparaît dans les années 1970 avec la notion du développement durable et de la gestion intégrée<sup>18</sup>. C'est dire que la troisième période définit la nécessité de la transition et du changement dont ont besoin la planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé tout en respectant l'environnement<sup>19</sup>. Cette période fonctionne avec

---

<sup>14</sup> Minfof, "Plan d'aménagement...", p.3.

<sup>15</sup>M. Maye, "La gestion du parc national de Bouba Djida", p. 50.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Mbatchou, "Application des textes...", p.24.

<sup>18</sup>E. Rodary, C. Castellanet et G. Rossi (eds.), *Conservation de la nature et développement: l'intégration impossible ?*, p. 2.

<sup>19</sup> Développement durable, <https://www.mtaterre.fr>, consulté le 22 février 2022 à 7h40.

<sup>19</sup> Minfof, "Plan d'aménagement...", p.170.

des principes d'une gouvernance territoriale avec l'implication des acteurs locaux, usagers et élus, à la prise de décision<sup>20</sup>.

La loi de 1994 est suivie de son décret d'application mis sur pieds en 1995. En dehors de ces deux textes, nous avons également les arrêtés N° 0648 et 0649 du 18 décembre 2006 fixant la liste des animaux dans les classes de protection A, B et C<sup>21</sup>. L'Etat du Cameroun en a élaboré d'autres notamment l'Arrêté conjoint N° 076/MINATD/MINFI/MINFOF du 26 juin 2012 fixant les modalités de planification, d'emploi et de suivi de la gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques, destinés aux communes et aux communautés villageoises riveraines<sup>22</sup>. Les animaux de la classe A sont entre autres : les lions, les éléphants, les gorilles, le pangolin géants, etc. Ils sont hautement protégés et leur abattage ne peut être autorisé. Ceux de la classe B regroupent la Hyène, le potamochère, le python, etc. Ces derniers bénéficient de la protection, mais peuvent être chassés, abattus ou encore capturés après l'obtention d'un permis de chasse délivré par le MINFOF. Dans la classe C, on retrouve les animaux tels que: les Hérissons, les Hocheurs, les rats, etc. Ils sont partiellement protégés, leur abattage ainsi que leur capture sont réglementés suivant les modalités fixées par arrêté du ministre en charge de la faune<sup>23</sup>.

En ce qui concerne les jardins zoologiques, ils constituent l'un des instruments juridiques pour la conservation de la diversité des ressources biologiques au sens de la loi N°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et la pêche au Cameroun<sup>24</sup>. Leur état de fonctionnement leur permet de participer efficacement à la mise en œuvre des conventions, accords de coopérations et instrument juridiques à l'échelle sous régionale, régionale, et internationale signés par le Cameroun et se rapportant à la protection de la biodiversité<sup>25</sup>.

De ce fait, nous avons le décret N°691/PR/MEFEPEPN du 24 août 2004, fixant les conditions de création et de gestion des jardins zoologiques. Il a été signé selon le décret n°128/PR du 27 janvier 2002 fixant la composition du gouvernement de la République, en vue de la loi n°16/2001 du 31 décembre 2001 portant code forestier en République gabonaise et

<sup>20</sup> Gestion intégrée, <http://www.uved.univ-lemas.fr>, consulté le 22 février 2022 à 7h52.

<sup>21</sup> *Ibid*, p. 4.

<sup>22</sup> Minfof, "Plan d'aménagement...", p.170.

<sup>23</sup> R. Djeukam, " La législation faunique Camerounaise comme un outil de protection des espèces animales menacées d'extinction au Cameroun", Cameroun, MINFOF, mai 2007, p. 04.

<sup>24</sup> Article 17-3 : Dans le cadre de la conservation de la diversité des ressources biologique, les administrations chargées des forêts, de la faune et de la pêche peuvent procéder ou participer à la mise en place d'unités de conservation ex-situ desdites ressources, telle que des banques de ressources génétiques, des jardins botaniques et zoologiques, des arboreta, des vergers à graines ou pépinières.

<sup>25</sup> J.B Kanga, "Contribution à la valorisation... ", p.7.

selon le décret N°1746/PR/MEF du 29 décembre 1983 fixant les attributions et l'organisation du ministère des eaux et forêts. Dans son article 1<sup>er</sup>, met en application des dispositions de l'article 214 de la loi N°16/2001 du 31 décembre 2001 susvisés, fixant les conditions de création et de gestion des jardins zoologiques. Ce Décret a permis la réorganisation de la gestion du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi et a favorisé la numérisation de certaines informations de ce site à partir de 2008. Ces textes sont suivis des lois permettant la sauvegarde de l'espèce faunique et floristique.

## **2- La mise sur pied des lois pour la sauvegarde de la faune et de la flore**

Pour assurer la sauvegarde des RN, les différents textes réglementaires ont consacré des parties essentielles à la répression des infractions. Concernant les Parcs Nationaux, l'accent est mis sur la répression des infractions perpétrées contre la faune. Le gouvernement a pris le soin de réglementer l'exploitation de la faune à travers la délivrance des permis de chasse. Ces permis de chasse sont de trois ordres : le permis sportif de petite chasse, le permis sportif de moyenne chasse et le permis sportif de grande chasse. Au permis de chasse s'ajoute le permis de collecte et le permis de capture des animaux. Chaque type de permis donne droit à la chasse de certains animaux désignés par arrêté du ministre chargé de la faune<sup>26</sup>. Dès lors, l'accès dans une AP est strictement interdit aux personnes ne possédant pas de documents justificatifs et la pratique de certaines activités y est proscrite sauf dans le cadre de la recherche scientifique. Le fait d'entraver ces principes entraîne des sanctions judiciaires.

La loi de 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche a consacré en son titre six, les modalités de répression des infractions et les pénalités qui en découlent. Au demeurant, les AP occupent une place importante dans les politiques gouvernementales, plusieurs textes sont édictés pour assurer leur gestion rationnelle.

De plus, la convention sur la diversité biologique (CDB), portant sur la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de la diversité biologique et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, dont le but général est d'encourager les mesures qui conduisent à l'avenir durable<sup>27</sup>. Cette Convention devint effective en décembre 1993, 18 mois après la signature de la Convention des Nations Unies de Rio de Janeiro au Brésil en 1992 sur l'Éducation et le développement (UNCED) avec pour objectif de : Conserver la biodiversité mondiale, favoriser l'utilisation durable de ces

<sup>26</sup> Minfof, "plan d'aménagement...", p.17.

<sup>27</sup> La convention sur la diversité biologique, <https://www.un.org>, consulté le 26 juillet 2021, à 13h20.

composants, prévoir le partage équitable des bénéfices provenant de l'utilisation de la biodiversité y compris l'évaluation des ressources génétiques et l'échange de technologies appropriées<sup>28</sup>.

Les lois établies par la communauté nationale et internationale jouent un rôle primordial dans la protection des ressources naturelles, en donnant ainsi les limites d'utilisation de ces dernières et tout en luttant également contre la disparition des espèces fauniques et floristiques importantes pour la survie de l'humanité. C'est dans cette même lancée que le JZBMB s'inscrit oriente ses activités. Ce Zoo depuis sa création, a connu plusieurs administrations : d'abord pendant la période coloniale, par la suite après la prise de gestion par le gouvernement Camerounais.

## **II- LE JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BETSI : UN SITE DIRIGE PAR PLUSIEURS ENTITES ADMINISTRATIVES DE 1951 A 2018**

Le fonctionnement du Zoo pendant cette période a été faite en deux étapes : la première étape commence dès sa création en 1951 jusqu'en 1971. Cette période marque la gestion du Zoo par l'administration coloniale française. La deuxième quant à elle, commence à partir de la prise de gestion du Zoo en 1971 par l'administration camerounaise.

### **A- LE JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BETSI SOUS L'EMPRISE COLONIALE DE 1951 A 1971**

Le zoo pendant cette période a été géré par bon nombre de personnes faisant parti de l'administration coloniale française qui sont à l'origine de la création du Zoo et qui l'ont transformé à un espace idéal pour la protection, ainsi qu'en un lieu de transit et de quarantaine pour les animaux. Ainsi, ce site est dirigé tour à tour par les membres de cette administration.

#### **1- Un lieu de déportation et de mise en quarantaine des animaux sauvages**

Le JZBMB de 1951 jusqu'en 1956 était créé dans la clandestinité. Pfeiffer chef de l'administration coloniale, capturerait les animaux de tout ordre et dans toute l'étendue du territoire en allant même dans d'autres pays voisins tels que le Gabon et le Congo Brazzaville.

---

<sup>28</sup> J. Morgan, "Agenda international pour la Conservation dans les Jardins Botaniques ", Cap (Afrique du Sud), Botanic Gardens Conservation International, mai 2000, p.8.

Ainsi, ce dernier aurait aménagé un espace où il aurait construit le premier enclos à Mvog-Betsi qui en cette période, n'était pas très habité. On y retrouvait quelques maisons construites par la population autochtone, le reste du territoire était couvert d'une immense forêt<sup>29</sup>. Après avoir mis ces animaux en quarantaine, ce dernier les aurait exportés vers l'extérieur en direction de l'Europe où ils seraient destinés à la vente. Cette activité se déroulait sans le consentement et l'accord de l'administration coloniale française et du gouvernement Camerounais.

Après une longue observation faite par cette administration coloniale sur l'exportation des animaux, elle déciderait d'enquêter sur la provenance de ces espèces. C'est après plusieurs investigations qu'elle se rendit compte que c'est Pfeiffer qui serait au centre de cette activité clandestine. L'administration coloniale française décide de suspendre ce dernier et mit le Zoo entre les mains du médecin vétérinaire Karol en 1956. Ainsi, la présence de l'enclos construit par Pfeiffer en 1951 marquerait la création du Zoo de Mvog- Betsi. Désormais, cet espace est géré de manière officielle par cette administration et transformé en Zoo<sup>30</sup>. La photo n°1 représente le premier enclos construit dans ce site par Pfeiffer.

**Photo 26: Premier enclos construit au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi en 1951**



Source : photo prise par Mbia Mintsa le 19 aout 2021.

L'enclos ci-dessus est le plus ancien du Zoo construit pour la mise en quarantaine des animaux après leur capture par monsieur Pfeiffer. Ce dernier fut exploité à ces fins jusqu'en 1971. Il est divisé en cinq compartiments dont chacun était occupé par les différents types d'espèces. Depuis la réhabilitation du Zoo, l'enclos abrite les singes dont : les Hocheurs, les

<sup>29</sup> Entretien avec Biguio Samuel, électricien en bâtiment au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi, 44 ans, 17 juillet 2021, 15h48.

<sup>30</sup>Entretien avec Biguio Samuel, électricien en bâtiment au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi, 44 ans, 17 juillet 2021, 15h48.

singes de Brazza et les Cercocèbes à joue gris. On note qu'il a été réaménagé selon les conditions de vie de ces animaux. La toiture élevée fut construite pour renforcer la protection de ces derniers contre les pluies et le soleil.

Après le départ de Pfeiffer, l'administration coloniale française confie le Zoo à Karol en 1956 qui dirige jusqu'en 1961. Ce dernier continue à pratiquer les mêmes programmes d'actions que le précédent. Il fait de ce site, un centre commercial via des campagnes d'achat et d'exportation d'animaux vivants. En 1961, monsieur Karol fut remplacé par le médecin vétérinaire Pickett jusqu'en 1969. Pendant sa période, le statut du Zoo n'a pas changé, il a poursuivi les mêmes activités que ses prédécesseurs. C'est ainsi qu'en 1969, lui aussi est remplacé à son tour par monsieur Pouyou qui gère le Zoo jusqu'en 1971. Il est le dernier faisant partir de l'administration coloniale française à avoir dirigé le Zoo. Son rôle n'a pas été différent des autres. Mais pendant sa période, il ajoute une nouvelle touche à la structure notamment le tourisme. C'est à partir de ce moment que la population locale aurait commencé à avoir accès au site<sup>31</sup>. Pendant la mise en quarantaine des animaux, le site était ouvert au public et certaines personnes pour la première fois eurent l'occasion de voir certaines grandes espèces animales telles que les lions, les gorilles, les panthères. En retour, ces visiteurs apporteraient les produits alimentaires pour la nutrition des animaux<sup>32</sup>. Malgré les différents dirigeants que le Zoo a connu, l'activité était la même à savoir : accueillir les espèces fauniques pour la mise en quarantaine. De plus, le Zoo a également joué rôle de transit des animaux.

## **2- Le Zoo : un lieu de transit**

Le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi pendant sa gestion par monsieur Pfeiffer et en suite par l'administration coloniale française servait de lieu de transit, car, ce site faisait le lien entre les zones de captures et la destination finale des animaux. C'est au Zoo de Mvog-Betsi que tous les animaux capturés dans toute l'étendue du territoire étaient casés. Ainsi, ce site a abrité plusieurs types d'espèces animales dont les mammifères tels que les lions, les éléphants, les panthères etc. Les reptiles à l'instar des crocodiles, des serpents, des tortues et les oiseaux. Le Cameroun et certains pays voisins ont perdu une importante partie de leurs richesses fauniques pendant cette période. Les membres, voir l'administration coloniale française exportait les grandes espèces animales sous le regard impuissant des populations locales qui étaient sous le joug de la colonisation. Le Zoo a été un espace de quarantaine pour les animaux

---

<sup>31</sup> S. Fiekni, Rapport d'immersion professionnelle effectué au bureau des affaires touristiques internationales du 03 au 14 février 2020 et au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi du 17 février au 1<sup>er</sup> mars 2020, Yaoundé, 2020.

<sup>32</sup> Anonyme, Technicien retraité au JZBM, 27 juillet 2021 à 15h.

dans la mesure où c'est dans ce site que beaucoup d'animaux ont séjourné avant d'être transportés en Europe. La période de gestion du Zoo par l'administration coloniale au Cameroun a été marquée par l'exportation des produits fauniques locaux vers l'Europe. Ce territoire sous l'impuissance des populations, a perdu son patrimoine naturel. Ainsi, le départ des gestionnaires de celui-ci permet au Gouvernement camerounais d'utiliser cet espace pour la sécurisation de ces ressources naturelles à partir de 1971.

## **B- LA PRISE DE GESTION DU ZOO BOTANIQUE PAR L'ADMINISTRATION CAMEROUNAISE (1971-2018)**

La gestion du Zoo s'est effectuée en deux étapes. La première va de 1971 jusqu'en 1996, la deuxième quant à elle va de 1997 à 2018. On note également que pendant cette période, le Zoo a été sous la direction de plusieurs ministères.

### **1- La gestion du zoo de 1971 à 1996**

Après la gestion du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi par l'administration coloniale française, ce site entre dans les mains du gouvernement Camerounais à partir de 1971, direction des eaux et forêts du ministère de l'agriculture<sup>33</sup>. A cette période, c'est le ministère adéquat pour la gestion des aires protégées. C'est ainsi qu'en 1982, le site devient la propriété de la délégation générale du tourisme qui devient en 1984 un secrétariat d'Etat. Selon l'arrêté N°03335 portant sur la catégorisation des aires protégées, le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi est classé sur la troisième catégorie le 28 septembre 1987 avec une superficie de 2, 0647 ha. Le site à partir de 1992 n'est plus dirigé par le secrétariat d'Etat, la gestion est confiée au Ministère de l'Environnement et de la Faune (MINEF)<sup>34</sup>. A cet effet, ce ministère sera en charge des aires protégées au Cameroun à l'instar du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi.

De 1971 à 1996, le Zoo de Mvog-Betsi n'a pas connu un succès, mais plutôt une détérioration avec un matériel totalement dégradé hébergeant quelques animaux malades et affamés. C'est ainsi que son existence devenait de plus en plus méconnue non seulement par les citoyens camerounais eux-mêmes, mais aussi sur le plan international. De ce fait, le gouvernement a envisagé la fermeture de cette structure à défaut d'un réaménagement. C'est dans cette optique que pour éviter sa fermeture, le ministre de l'environnement et des forêts

---

<sup>33</sup> J. Kanga, "Contribution à la valorisation du jardin...", p. 9.

<sup>34</sup> *Ibid*, p. 10.

décida de réhabiliter ce Zoo avec l'appui du gouvernement britannique à travers l'ONG *Ape Action Africa* (AAA)<sup>35</sup>.

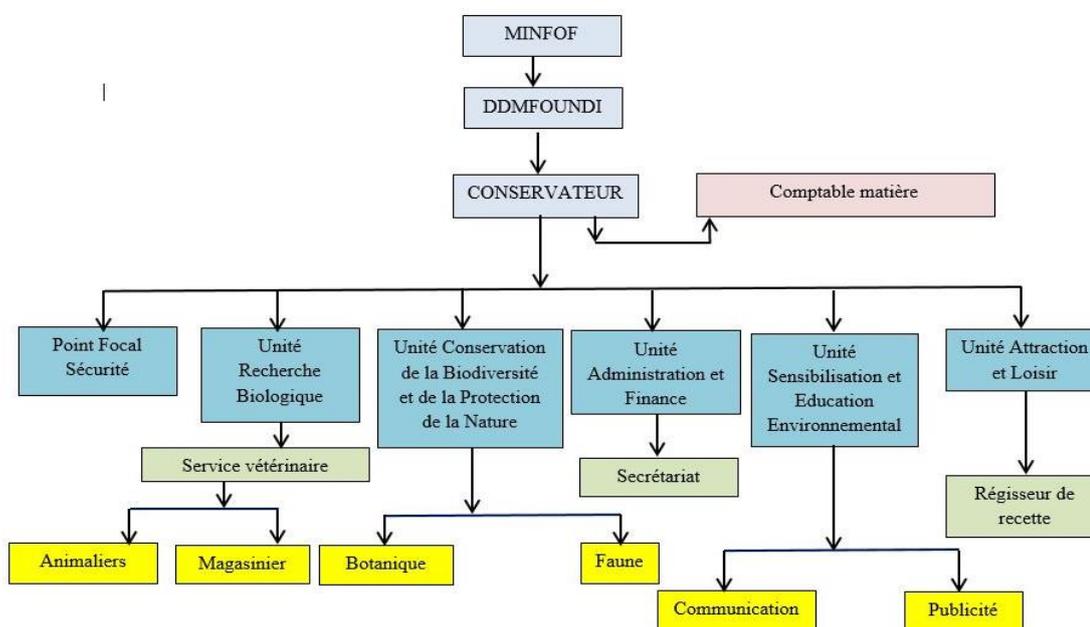
## 2- Le fonctionnement du site (1997- 2018) : une évolution sur le plan administratif infrastructurel

Le Zoo pendant cette période a connu une grande révolution sur le plan administratif et infrastructurel avec l'appui du Gouvernement et la participation d'*Ape Action Africa*. La réorganisation des activités et la mise en place d'un meilleur cadre pour la protection des animaux permettent au Zoo de remplir ses missions et d'être plus attractif.

### a- L'organisation administrative du Zoo

Parlant du domaine administratif, on note la réorganisation du site à travers l'élaboration de l'organigramme impliquant toutes les institutions administratives ayant un rôle à jouer dans la gestion du Zoo avec des missions précises à remplir pour chacune<sup>36</sup>. Ainsi, l'organigramme ci- dessous représente l'organisation administrative du Jardin zoo botanique de Mvog-Betsi.

**Schéma 1: Organigramme du JZBMB**



Source : secrétariat du JZBMB

<sup>35</sup> Le jardin zoo botanique de Mvog- Betsi 1951-2003, <https://www.geocities.ws>, consulté le 28 juillet 2021, à 12h05.

<sup>36</sup> F. Abanda Ngono, "Décentralisation et gestion durable des ressources forestières au Cameroun", Mémoire d'obtention du diplôme d'études approfondies, Université de Yaoundé 2, 2009, p. 37.

L'organigramme ci-dessus a été élaboré par le secrétariat du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi, il a été formalisé selon le fonctionnement de ce site régi par la décision n°1038/D/MINEF/CAB du 03 décembre 2001, portant organisation dudit site<sup>37</sup>. Cette aire protégée est encadrée par plusieurs structures dont : le ministère des forêts et de la faune, la délégation départementale du Mfoundi, le conservateur, le point focal de sécurité, l'unité de recherche biologique, le service animalier, l'unité botanique, l'unité de sensibilisation et d'éducation environnementale.

**Le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF).** Depuis 1992, c'est le Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) qui était en charge des aires protégées au Cameroun. Il a contribué de manière significative à la réhabilitation du JZBMB en 1997<sup>38</sup>, menacé de fermeture par le gouvernement camerounais au regard de son état de dégradation qui ne faisait que s'accroître. Pendant la réhabilitation de ce site, le MINEF associe flore et faune et ajoute d'autres éléments attractifs pour rendre le Zoo plus intéressant. Cependant en 2004, avec la finalisation du programme sectoriel des forêts et de l'environnement établi par le gouvernement pour la mise en place d'un cadre cohérent de toutes les interventions, le MINEF est séparé en deux ministères à savoir : le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP) chargé spécialement d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre la politique environnementale au Cameroun<sup>39</sup> ; le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) quant à lui, a pour mission principale, de mettre en œuvre la politique forestière nationale<sup>40</sup>. Il est également chargé des aires protégées à travers la création de la direction chargée de la faune.

**La délégation départementale du Mfoundi (DD Mfoundi).** Elle joue un rôle administratif au sein du Zoo, dans la mesure où elle assure et veille au bon fonctionnement de ce dernier. De même, c'est elle qui signe tous les ordres de missions du conservateur. Elle permet généralement au conservateur d'assister aux différents colloques, ateliers et conférences organisés sur l'étendue du territoire national et ayant trait à la conservation et à la protection de la biodiversité et signe les permissions au conservateur. De ce fait, on note l'ordre de mission N°000366/R/MINFOF/DRCE/DDMF/JZBMB portant récupération d'un Chimpanzé juvénile

<sup>37</sup> D. Akwi, "Contribution au bien être des primates en captivité : cas des drills (*mandrillus leucophaeus*) au jardin zoo-botanique de Mvog-betsi", Rapport de stage, Ecole de faune de Garoua, 2021. p. 30.

<sup>38</sup> Le jardin zoo botanique de Mvog- Betsi 1951-2003, <https://www.geocities.ws>, consulté le 28 juillet 2021, à 12h05.

<sup>39</sup> C. Menye, "Processus d'élaboration des projets dans l'administration Camerounaise : Le cas du ministère de l'environnement et de la protection de la nature (MINEP) ", Mémoire de Master en développement et management des projets, UCAC, 2009, p. 95.

<sup>40</sup> F. Abanda Ngono, "Décentralisation et gestion durable des ressources forestières...", p. 38.

dans la zone d'Okola ainsi que son introduction au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi<sup>41</sup>. On note également l'ordre de mission N°000019/NS/MINFOF/DRCE/DDMF/JZBMB du 20 janvier 2021 permettant la participation à la formation des personnels du terrain du MINFOF sur la surveillance épidémiologique tenue à Bertoua, dans le Département du Lom et Djerem, région de l'Est<sup>42</sup>. En tout état de cause, la délégation départementale est le chef du conservateur qui dirige le Zoo et qui joue un rôle majeur dans ce site.

**Le conservateur.** Après le MINFOF et la délégation vient conservateur. Il joue un rôle primordial au sein du Zoo. Ce dernier est tout d'abord le chef d'une aire protégée. C'est lui qui assure le bon fonctionnement du Zoo ainsi que son évolution en collaboration avec la délégation départementale et le MINFOF. Il est en contact permanent avec les directeurs, les vétérinaires spécialisés. Dans le même ordre d'idée, il est amené à effectuer des déplacements en fonction de ses différentes collaborations et des échanges avec les autres sites. Dans le cadre sa mission, son rôle est aussi d'analyser les acquisitions de nouveaux spécimens à prévoir, et de veiller à l'intégration de ces derniers ainsi qu'à leur bonne cohabitation avec les autres animaux, il est donc responsable de la collection des espèces animales au sein du Zoo<sup>43</sup>. Ce dernier fait également le compte rendu au délégué départemental sur l'état du Zoo, son fonctionnement, ses zones d'ombres, ainsi qu'après chaque mission effectuée à travers un rapport qu'il rédige.

En effet, le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi a connu plusieurs conservateurs<sup>44</sup> à l'instar de : Etoa Akoa Armand, spécialiste en aquaculture. Ce dernier arrive au Zoo de Mvog-Betsi en 2002 et a apporté un élément nouveau qui est l'aquaculture. Il a construit des aquariums où on y hébergeait des poissons. Avec cette nouvelle touche, le Zoo a connu un grand bond en avant, mais après son départ en 2006, son remplaçant Nonga Gérard, ingénieur des travaux n'ayant pas d'expérience sur l'aquaculture, abandonne cette activité jusqu' à ce jour. Après le départ à la retraite de Nonga Gérard qui n'a que durée un an, il est à son tour remplacé par Kuamo Moïse lui aussi ingénieur des travaux. Celui-ci arrive dans ce site en 2007 et gère le Zoo jusqu'en 2016 date à laquelle il prend la retraite. Après lui, Fouambeng Christopher a pris les commandes mais malheureusement, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et remplacé par Ashu qui comme la plupart des conservateurs, ne fait qu'un an et part aussi en retraite. En fin, le dernier conservateur avoir pris les rênes depuis 2018 en fonction est l'actuel

---

<sup>41</sup> K. Mvondo Zakouma, "Rapport de mission de récupération d'un Chimpanzé juvénile dans la zone d'Okola et introduction au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi ", Yaoundé, octobre 2021.

<sup>42</sup> K. Mvondo Zakouma, "Rapport de mission portant sur la formation des personnels du terrain du MINFOF sur la surveillance épidémiologique, Bertoua, janvier 2021.

<sup>43</sup> Le conservateur, <https://www.metiers.siep.be>, consulté le 28 octobre 2021 à 5h25.

<sup>44</sup> Entretien avec L. Atangana, 44 ans, Régisseur des recettes au JZBM, Yaoundé, 06 octobre 2021.

conservateur Mvondo Kenneth, ingénieur des travaux<sup>45</sup>. On comprend que de 1996 à nos jours, le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi a été dirigé par six conservateurs environ qui ont beaucoup œuvré pour son évolution et à la participation du développement du secteur écotouristique.

**Le point focal de sécurité.** C'est lui qui assure la sécurité au sein du Zoo. De ce de fait, ce dernier organise les patrouilles de nuits comme de jours pour assurer la sécurité des animaux contre les braconniers. De même, il assure la sécurité des visiteurs dans le site contre les attaques des animaux. Ainsi, ce dernier a mis les fils barbelés et les plaques devant les cages afin que les visiteurs ne soient pas en contact direct avec les animaux<sup>46</sup>. L'unité de recherche biologique n'est pas en reste.

**L'unité de recherche biologique.** Cette unité a plusieurs missions. Elle est chargée de la nutrition des primates, des reptiles et des animaux au sein de ce site. De manière générale, elle s'occupe de la nutrition des toutes les espèces fauniques du Zoo, assure et garantie la santé de toutes ces espèces fauniques en ce qui concerne la prophylaxie, le diagnostic, dans le but de détecter les problèmes sanitaires auxquels les animaux font face afin de trouver des résolutions et palier à ces problèmes. Dans ce contexte, cette unité est chargée de s'assurer du bien-être des animaux ; elle a aussi pour mission d'encadrer tous les stagiaires qui se présentent au Zoo pour des raisons de recherches. Car cette unité met en exergue la recherche scientifique surtout en ce qui concerne la faune et la végétation ; cette dernière est aussi chargée de contrôler le travail des services animaliers<sup>47</sup>. L'unité de recherche biologique est donc un maillon important du Zoo et pluridimensionnel dans la mesure où elle exerce plusieurs missions essentielles et importantes dans la conservation et la protection de la biodiversité.

**Le service animalier.** Il a pour mission de nourrir, de prendre soin et de nettoyer les enclos et les cages. Ce même personnel fait généralement le premier constat sur l'état des animaux et établi un rapport pour le service vétérinaire<sup>48</sup>.

**L'unité botanique.** Elle s'intéresse beaucoup plus de la végétation du JZBMB, car, elle s'occupe principalement de la création, du suivi et de l'entretien des plantes qu'elle met à la disposition de la population dans le but de développer le secteur botanique du Zoo et accroître les enjeux du tourisme de vision ou de l'écotourisme.

---

<sup>45</sup> Idem.

<sup>46</sup> Entretien avec J. Béas, 33 ans, Chef d'unité de conservation et de la protection de la biodiversité au ZJBM, Yaoundé, 28 juillet 2021.

<sup>47</sup> Entretien avec C. Balon Touoyim, 37 ans, Chef d'unité de recherche biologique, Yaoundé, 03 novembre 2021.

<sup>48</sup> J. Kanga, "Contribution à la valorisation du Jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi ... ", pp. 17-18.

**L'unité de sensibilisation et d'éducation environnementale.** Elle est chargée de sensibiliser les populations sur la valorisation, la protection et la sauvegarde de la biodiversité. Le chef de cette unité, pour mener à bien son travail, fait le tour des établissements scolaires et des églises pour sensibiliser les élèves et les autres populations pour le bien-être de la sauvegarde de la nature. Ces séances de cours sont organisées dans les établissements et dans le Zoo afin de montrer l'importance de la conservation de ces ressources<sup>49</sup>. De ce fait, Esther Ngossak affirme que :

Les élèves de l'école primaire étaient généralement très jeunes, étaient la cible idéale pour transmettre des valeurs et des enseignements primordiaux dans la construction des futures citoyens. L'emploi des méthodes pédagogiques pratiques et interactives opté par le personnel du Jardin Zoo Botanique s'est avéré primordial dans le décodage du message véhiculé<sup>50</sup>.

A partir de cette démonstration, on comprend donc que le Zoo joue plusieurs rôles en dehors de l'attraction et du divertissement. Cette cellule est chargée de promouvoir la protection de la biodiversité dans les écoles primaires et secondaires. Mais aussi elle a pour mission de vendre l'image du zoo, c'est ainsi qu'on observe des excursions par plusieurs établissements de la ville<sup>51</sup>. Elle permet donc aux élèves de connaître l'importance de la faune et de la flore, de développer les moyens nécessaires pour garantir leur bien-être. A cet effet, Esther Ngossak souligne que :

L'enjeu consiste à promouvoir un changement des mentalités et des comportements du citoyen face à son environnement, pour aboutir à long terme à un véritable éco-citisme. Que ce soit dans son milieu professionnel, familial ou social, chaque citoyen doit se sentir responsable et acteur de la sauvegarde de son environnement ou de la nature. La sensibilisation et l'information du grand public ainsi que l'éducation des jeunes, jouent un rôle prépondérant dans la protection de la nature et constituent la politique préventive la plus rentable à long terme. L'éducation environnementale a donc un rôle fondamental dans le développement des individus et des sociétés en général<sup>52</sup>.

Cette unité s'occupe également de la communication et de la publicité au JZBMB. A cet effet, la sensibilisation des personnes permet également de communiquer et de faire la publicité du Zoo afin que la population puisse largement prendre connaissance de l'existence de cette aire protégée et s'y intéresse d'avantage.

**L'unité d'attraction et des loisirs joue le même rôle que le régisseur des recettes :** elle s'occupe des fonds issus des visites touristiques au Zoo qui sont versés dans deux comptes

<sup>49</sup> Entretien avec L. Atangana Mahi, 44ans, régisseur des recettes au JZBM, 08 novembre 2021.

<sup>50</sup> E. Ngossak, "Contribution du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi à la valorisation de la nature par l'éducation environnementale en milieu scolaire : cas de l'école primaire bilingue ASEC fondation à Yaoundé", Monographie présentée en vue d'obtention du diplôme d'instituteur principal de jeunesse et d'animation, Kribi, juillet 2009, p. 50.

<sup>51</sup> A. M. Zobo Messina, "Etat des lieux des activités écotouristiques du jardin zoo-botanique de Mvog-Betsi", Rapport de stage, Mbalmayo, 2021, p. 31.

<sup>52</sup>E. Ngassak., "Contribution du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi à la protection de la nature par l'éducation environnementale en milieu scolaire... ", p. 15.

différents. Le fond spécial de protection de la faune et le fond de prélèvement fiscal. Elle s'occupe également des fonds des autres centres de loisirs qui sont versés dans les caisses du trésor public. Cette unité a aussi pour mission d'établir les statistiques sur le nombre de personnes et appareils enregistrés au cours d'une année<sup>53</sup>.

Toutes ces unités ont été mises en place pour permettre au JZBMB de remplir ses missions et de satisfaire les visiteurs afin de favoriser le développement du secteur touristique, d'assurer la sécurité et la protection de la biodiversité. Dans le même ordre d'idée, le personnel du Zoo est constitué de fonctionnaires, de contractuels, des agents d'appui. Ainsi, on dénombre au total trente-deux (32) employés dont deux contractuels employés comme animaliers, sept agents d'appui et vingt-trois fonctionnaires<sup>54</sup>. Dans le but de favoriser le bon fonctionnement du site, tout le personnel travaille en parfaite synergie. Ces employés sont multidimensionnels, car ils sont composés des ingénieurs des travaux des eaux et forêts, des agents techniques, des animaliers etc.<sup>55</sup> L'entretien du Zoo dans le cadre du nettoyage se fait par tout le personnel sans exception ainsi que les stagiaires au cours de leur formation dans le site, ceci dans le but de permettre le bon entretien du Zoo et de favoriser la lutte contre l'insalubrité afin de garantir la sécurité sanitaire des visiteurs. Ce personnel joue aussi le rôle de guide touristique. Il accueille les visiteurs et les guide au cours de leurs visites en présentant les différentes espèces animales et végétales. La présentation se fait à travers certaines informations de l'espèce, donc ses caractéristiques. Le personnel travaille grâce aux infrastructures qui ont été mises en place par le gouvernement au cours de la réhabilitation du Zoo.

Délaissé de 1971 jusqu'en 1995 sans entretien, avec un mauvais encadrement des animaux, le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi, à partir de 1996, subit une transformation lors de sa réhabilitation à travers la construction des infrastructures qui redonnent vie à cette aire protégée. Les infrastructures construites dans ce Zoo pendant sa réhabilitation, sont des infrastructures administratives.

#### **b- Les infrastructures administratives**

Les infrastructures administratives construites sont des bâtiments administratifs dans lesquels on retrouve des bureaux, la salle de conférence, la salle d'éducation, les magasins et les maisons d'habitations.

---

<sup>53</sup> Entretien avec L. Atangana Mahi, 44 ans régisseur des recettes au JZBMB, 08 novembre 2021.

<sup>54</sup> Secrétariat du JZBMB.

<sup>55</sup> B. Abdoulaye, "Suivi alimentaire et sanitaire des animaux en captivité : cas du Mandrill", Rapport de stage, ENEF Mbalmayo, 2016, p. 9.

### c- Les autres infrastructures

On entend par autres infrastructures, l'ensemble des autres éléments constituant la base nécessaire à l'édification et au fonctionnement du Zoo. Parmi ces autres éléments, nous avons les enclos, les infrastructures de divertissements, le restaurant.

**Les enclos.** Ils représentent les habitats construits pour les animaux se trouvant dans le site. Ainsi, au sein du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi, on retrouve au total quarante-deux enclos aménagés selon l'environnement naturel de chaque espèce. Certains ont été électrifiés pour empêcher les animaux de sortir de leurs enclos ou de s'évader. C'est dire que l'électrification des enclos renforce la sécurité et la protection des visiteurs contre toute attaque des animaux. Tous les animaux se trouvant au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi sont à leurs états naturels et par conséquent, sont très dangereux. L'évasion d'un animal pourrait mettre les visiteurs et même la population environnante en danger. On note également que certains enclos sont utilisés pour la mise en quarantaine des animaux nouvellement acquis. Un animal nouvellement acquis est mis en quarantaine pour plusieurs raisons avant de rejoindre l'enclos où sont casés les animaux de la même espèce que celui-ci. La première raison concerne son état de santé que le service vétérinaire doit s'assurer que l'animal est en bonne santé pour assurer la sécurité sanitaire des autres animaux. La deuxième raison est la rééducation de l'animal à son nouvel espace et à un autre mode de vie. L'animal en captivité est parfois obligé d'abandonner certaines habitudes comme la chasse et de s'aligner à un nouveau rythme de vie alimentaire selon l'organisation du site. Au jardin JZBMB, les animaux sont nourris selon leurs modes de vie naturels et à des moments bien déterminés : le lion et les autres carnivores sont nourris de la viande de bœuf, les crocodiles sont nourris du poisson, les serpents sont nourris des poussins ou des souris, les singes sont quant à eux vivent des fruits, de la salade, des choux, des carottes. Tous ces animaux sont nourris en fonction de leurs digestions<sup>56</sup>. La photo ci-dessous présente l'enclos abritant les singes au Zoo.

---

<sup>56</sup> D. Akwi, "Contribution au bien être des primates en captivité...", p. 25.

**Photo 27: Enclos abritant les singes au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi.**



Source : photo prise par Mbia Mintsu le 19 août 2021.

Pendant la réhabilitation du Zoo, le gouvernement a décidé de construire des centres de loisirs pour rendre le site plus moderne et plus attractif. La cible principale visée était les plus jeunes, c'est ainsi que pour atteindre son but, le manège et la piscine furent construits.

**Le manège.** Selon le petit Robert, c'est un lieu d'attraction foraine où des animaux, des véhicules sont disposés sur une plateforme circulaire entraînée dans un mouvement rotatif<sup>57</sup>. Autrement dit, c'est un espace aménagé dans lequel on place certains objets permettant le divertissement des enfants ou des personnes adultes. Celui du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi a été construit uniquement pour les enfants. Il comprend les éléments de loisir tels que : le toboggan, la balançoire, le train. Ce centre de loisir permet aux visiteurs enfants de se détendre après la visite du Zoo. Il participe énormément à l'augmentation du nombre de visiteurs dans le site et contribue largement au bon fonctionnement de ce dernier à travers ces activités qu'il offre au publique<sup>58</sup>.

Concernant **la piscine**, elle a été construite par le gouvernement dans le but d'attirer bon nombre de visiteurs dans le Zoo. Elle était un élément attractif primordial du Zoo. Car plusieurs visiteurs entraient dans le Zoo plus pour faire de la natation. Il s'agit surtout des jeunes qui étaient d'ailleurs la population ciblée<sup>59</sup>. Dans le même ordre d'idée, le restaurant fut également construit.

**Le restaurant** du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi est un bâtiment qui a été aménagé pour le rafraîchissement des visiteurs. Tout comme les autres infrastructures, il fut

<sup>57</sup> *Petit Robert*, p. 1341.

<sup>58</sup> Annexes 11

<sup>59</sup> M. A. Zobo Messina, "Etat des lieux des activités...", p. 27.

construit par le gouvernement pour rendre le Zoo plus attractif. On y retrouve des repas, des glaces et des friandises selon la demande des visiteurs. Il permet à ces derniers de ne pas sortir du Zoo lors des visites. De même, c'est un bâtiment à un niveau, constitué d'une cuisine et d'une salle pour des personnes désirant ses services<sup>60</sup>.

**Photo 28: Restaurant du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi**



Source : photo prise par Mbia Mintsia le 08 septembre 2021.

**Le musée.** c'est une maison construite en planche dans laquelle sont gardés les différents trophés du Zoo. On y retrouve plusieurs animaux qui vivaient dans le Zoo et qui sont décédés. Leur disparition est causée soit par une maladie, soit lorsqu'ils atteignent leurs expériences de vie qui varient selon les espèces. Après leurs décès, ils subissent la taxidermie qui permet de garder un animal en bon état pendant des années. Le Lion se trouvant dans ce musée, décédé en 2018 de suite d'une infection virale à parvo-virus à l'âge de 19 ans<sup>61</sup>. (voir annexes)<sup>62</sup>.

**Les plaques d'information :** ce sont des plaques qu'on retrouve devant chaque enclos et chaque arbre. Elles renseignent les visiteurs sur les caractéristiques de chaque type d'espèce animale ou végétale. Ces dernières jouent parfois le rôle de guide touristique, en ce sens qu'à travers ces informations, certains visiteurs ne sollicitent ou ne trouvent pas utiles d'être accompagnés par des guides touristiques. Les informations gravées sur la plaque sont écrites en français et en anglais et concernent généralement : le type d'espèce, son nom régulier, le nom scientifique, son environnement d'origine etc.<sup>63</sup> Ainsi, les images ci-dessous représentent ces plaques que nous retrouvons au Zoo.

<sup>60</sup> *Ibid*, p. 28.

<sup>61</sup> S.T. Eko'ola Mvondo, "Suivi et préservation des trophées au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi ", rapport de stage, Mbalmayo, 18 juillet 2020, p. 12.

<sup>62</sup> Annexes7.

<sup>63</sup> J. kanga, "Contribution à la valorisation du Jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi ... ", p. 20.

### Photo 29: Plaques signalétiques du Zoo.



Source : photos prises par Mbia Mintsa le 20 mai 2021.

Toutes ces activités secondaires ont été mises sur pied pour donner un éclat au Jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi pendant sa réhabilitation, afin d'attirer les visiteurs sur le plan national et international. Bien que le tourisme de vision reste la principale activité du Zoo, les autres activités participent largement au bon fonctionnement du site et lui permettent d'accroître le nombre de visiteurs. Ainsi, la réhabilitation de ce site ne fut pas seulement l'œuvre du gouvernement camerounais. L'ONG *Ape Action Africa* a également contribué pour la reconstruction de ce site. Cette dernière, de 1996 jusqu'en 2018 a travaillé en partenariat avec le gouvernement dans ce Zoo.

#### **d- La participation d'*Ape Action Africa* dans la reconstruction du jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi**

Le jardin Zoo botanique avant 1996 était en état de détérioration et les animaux qui s'y trouvaient n'avaient pas de sécurité garantie. Frederick Tumi, employé du Zoo à cette époque, serait entré en contact avec monsieur Christophe Amithur de nationalité anglaise, étudiant chercheur à l'Université de Liverpool et travailleur au Zoo de Limbé. La collaboration de ces derniers a favorisé la fondation du projet appelé la *Limbé wildlife center* qui visait la conservation de la faune camerounaise en sécurisant les espèces victimes du braconnage, en inspirant la population à s'adapter avec la nature tout en améliorant leur bien-être. Grâce à ces missions qui avaient pour but principal, la protection du patrimoine faunique du Cameroun, ces précurseurs auraient décidé d'étendre leur action dans la région du centre notamment au Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi. Ce Zoo aurait intéressé cet étudiant à partir de 1994. Ainsi, ce dernier dès son arrivée au Cameroun, serait allé retrouver monsieur Tumi au Zoo de Limbé et

lui propose un projet pour réhabiliter et réaménager le Zoo de Yaoundé afin que ce dernier devienne un centre de conservation. Mais au début, cela ne fut pas pris en considération.

Un an plus tard, ce dernier se retourna une fois de plus vers monsieur Tumi pour la même cause avec des fonds qu'il avait mobilisé et ses camarades qui auraient apprécié le projet. C'est ainsi qu'après plusieurs prérogatives dans la même année, avec l'accord et la participation du gouvernement, l'ONG a débuté ses travaux dans ce site avec le réaménagement de certains enclos des reptiles. Cependant, en 1996, compte tenu du statut d'étudiant, ce dernier rentra dans son pays dans le but de poursuivre ses études. Il ne venait que pendant les vacances pour poursuivre ses recherches et ses activités. Arrivée en Angleterre, il a organisé une conférence sur la question de protection des espèces fauniques au Cameroun avec les membres du conseil d'administration. C'est donc à l'issue de cette conférence que la *Cameroon Wildlife Conservation* (CWC) fut créée avec la participation de monsieur Tumi comme représentant du Cameroun à travers un article où il donne son accord à cette ONG afin qu'elle puisse continuer ses travaux au Zoo de Mvog-Betsi tout en présentant les avantages de cette dernière, ses opportunités ainsi que son importance dans la réhabilitation du Zoo et le bien-être des animaux. A partir de là, cette institution a un statut plus officiel avec le consentement du gouvernement et des experts britanniques<sup>64</sup>.

En 1997, le représentant de la CWC arrive donc au Cameroun le 05 août à l'aéroport de Douala, reçus par monsieur Tumi et commence véritablement les travaux de réhabilitation du Zoo de Mvog-Betsi avec l'appui du gouvernement Camerounais le 07 août de la même année. En cette période, on retrouvait au Zoo quelques espèces fauniques telles que : le gorille, le crocodile, la hyène tachetée, qui étaient mal entretenus et mal nourris par les visiteurs qui apportaient des fruits et des tubercules en guise de frais d'entrées au Zoo. De plus, au regard du braconnage qui prenait de l'ampleur et la déforestation dans le grand Sud, la *Cameroon Wildlife* a fait un recensement sur les animaux en captivés dans les ménages<sup>65</sup>. Le bilan a fait état d'environ 80 chimpanzés, des gorilles et des singes, des espèces hautement protégée selon l'UICN. L'ONG s'est fixée un certain nombre d'objectifs dont le premier était de travailler en symbiose avec le gouvernement camerounais représenté par le ministère de la faune et des forêts qui était en charge des aires protégées, pour la récupération de toutes ces espèces et les casées au Zoo de *Mvog- Betsi* afin d'augmenter le nombre d'espèces animales dans le site ; D'offrir à ces dernières, les meilleures conditions de vies et de remettre celles qui étaient en bonne santé

---

<sup>64</sup> Entretien avec F. Tumi, 58 ans, Vétérinaire animalier au JZBMB depuis 1997, le 15 novembre 2021.

<sup>65</sup> Hilary O., "Etat des lieux des infrastructures...", p. 18.

dans la nature ; De réhabiliter le Zoo afin qu'il puisse véritablement jouer son rôle ; et s'associer la faune et la flore.

Pour atteindre ces objectifs, la CWC a construite plusieurs enclos selon les conditions de vies de chaque espèce animale afin de les rapprocher de leurs conditions de vies naturelles<sup>66</sup>. Ces enclos étaient électrifiés pour éviter la fuite de ces animaux en captivités. La deuxième vision de cette ONG était de délocaliser le Zoo vers la périphérie de Yaoundé. Selon cette dernière, la position géographique de cette aire protégée n'était pas adéquate et favorable pour ce type d'activité. De ce fait, le musée, ainsi qu'une case contenant des enclos furent construits avec le matériel provisoire. L'objectif était de construire le musée pour sécuriser les trophées et la case pour permettre la réhabilitation des animaux, leur mise en quarantaine et de protéger le matériel de travail. Il est important de souligner que cette ONG était dans ce site en tant que conseiller technique et mobilisateur des fonds. Les secteurs qui ont été ciblés étaient : le secteur de la conservation, de l'éducation environnementale, de la recherche scientifique. Il était mise sur pied, la construction d'un centre d'éducation environnementale pour favoriser la sensibilisation de la population sur la conservation et la protection de la biodiversité, de l'hôpital vétérinaire afin d'améliorer la santé psychologique et physique des animaux. Ainsi, l'hôpital vétérinaire construit par les allemands pendant leur période lors de la construction de la ferme de Mvog- Betsi a servi à ces fins. Et qui, après l'indépendance du Cameroun, a été transformé en centre médical d'arrondissement de Mvog-Betsi<sup>67</sup>.

Après la réhabilitation du Zoo par l'organisation non gouvernementale dénommée *Cameroon Wildlife Aid Fund* (CWAF), certaines mesures furent prises surtout dans le domaine du tourisme. Les visiteurs n'avaient plus le droit de nourrir les animaux. Car, la consommation de certains produits apportés par ceux-ci comme droit d'entrée entraînaient leur mort, à cause de la mauvaise alimentation et la consommation des produits non adéquats à leurs régimes. Ainsi, les visites sont devenues payantes à travers un taux fixés par la *Cameroon Wildlife Aid Fund* et qui est adopté par le MINFOF. Ce taux concernait certains éléments tels que : le tourisme de vision, les objets comme l'appareil photo, la camera. Notons également que ces taux ont fixés en fonction des personnes. C'est-à-dire que les visiteurs ne payaient pas la même somme. Car, il y'en avait grands types : les adultes et les enfants. Chaque type comprenait les nationaux, les résidents et les touristes<sup>68</sup>. Après la réhabilitation du jardin Zoo botanique de Mvog- Betsi, la *Cameroon Wildlife Aid Fund* décide de poursuivre ses activités afin d'atteindre

<sup>66</sup> Entretien avec F. Tumi, 58 ans, Vétérinaire animalier au JZBMB depuis 1997, le 15 novembre 2021.

<sup>67</sup> Entretien avec B. Ndzana, 60 ans, inspecteur D'hygiène retraité, 18 novembre 2021.

<sup>68</sup> Entretien avec F. Tumi, 58 ans, Vétérinaire animalier au JZBMB depuis 1997, le 15 novembre 2021.

les objectifs fixés dont l'un était de délocaliser le Zoo et trouver un espace propice, qui devait être attribué par l'Etat du Cameroun. Une localité de Nkolbisson près de l'IRAD fut choisie. Cependant, compte tenu du manque de moyens par cette ONG et du ministère des forêts et de la faune, de reconstruire un site et de dédommager la population locale, le gouvernement décida de ne pas délocaliser le Zoo. Pour pallier à ce problème, ce dernier décida d'envoyer cette ONG dans une autre aire protégée afin de permettre à celle-ci de poursuivre et d'étendre ses activités. C'est à cet effet que Noah Ondo, ministre en charge du ministère de l'environnement et des forêts proposa le parc de la Mefou. La *Cameroon Wildlife Aid Fund* accepta cette proposition. Car, elle voulait rester dans les périphériques de la ville de Yaoundé<sup>69</sup>.

La délocalisation de la *Cameroon Wildlife Aid Fund* commence donc à partir de 2002 en direction vers leur nouveau site. Mais, il faut noter que cette ONG malgré son départ poursuivait ses activités au Zoo de Mvog-betsi. Après la division du MINEF en deux ministères à savoir le MINEF et le MINFOF, il est demandé à la *Cameroon Wildlife Aid Fund* de faire un choix entre les deux aires protégées dans lesquelles elle opérait. Cette dernière choisit le parc de la Mefou, et c'est en 2018 que leur départ a été officiellement effectif. Mais elle a laissé deux de ses employés dont : monsieur Frederick Tumi et monsieur Peter dans le but de prendre soins des animaux et de former d'autres employés du Zoo dans l'entretien des primates. En effet, l'intention de cette dernière était de ramener tous les animaux qui se trouvaient dans le jardin zoo botanique de Mvog-Betsi au parc de la Mefou et de transformer ce Zoo en jardin botanique. Plusieurs espèces animales ont été déportées du Zoo de Mvog-Betsi à l'instar du Gorille, les chimpanzés etc.

La *Cameroon Wildlife Aid Fund* de 1996 jusqu'en 2018, a redonné vie au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi qui était déjà en état de délabrement, ceci grâce à ses activités qu'elle a mise sur pied. Elle a ainsi permis au gouvernement camerounais de sauver plusieurs espèces animales qui étaient en voie de disparition à travers le braconnage et de régulariser la chasse. Elle a également contribué à la récupération de plusieurs animaux qui se trouvaient en captivité dans les ménages en leur offrant un environnement adéquat au Zoo de Mvog-Betsi à travers la construction des enclos selon le milieu de vie de chaque espèce. A partir de ces travaux, l'on peut dire que cette ONG a accompli sa mission dans ce Zoo. Cependant, au regard de la présence de ce site, il serait difficile de conclure que la *Cameroon Wildlife Aid Fund* a pleinement atteint ses objectifs<sup>70</sup>. La délocalisation de ce dernier faisait partir de leurs objectifs. Néanmoins, le

<sup>69</sup> Entretien avec F. Tumi, 58 ans, Vétérinaire animalier au JZBMB depuis 1997, le 15 novembre 2021.

<sup>70</sup> Melono Y., "Conservation de la biodiversité au Cameroun...", p. 55.

départ pour le parc de la Mefou leur a permis de poursuivre et d'étendre leurs activités non seulement au Cameroun, mais dans toute l'Afrique d'où elle est désormais appelée *Ape Action Africa* à partir 2008<sup>71</sup>. Cette ONG prend également de l'ampleur à travers l'implication du gouvernement britannique. Aujourd'hui, l'on se pose la question de savoir si le départ de cette ONG du jardin Zoo botanique n'a pas affecté son fonctionnement ? Etant donné qu'elle jouait un rôle important dans ce site, notamment dans l'entretien du Zoo et des animaux, dans la construction des enclos, de manière générale dans la réhabilitation du Zoo et la protection de la biodiversité.

Le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi est une aire protégée fonctionnant selon les normes établies lors des conventions occidentales à l'instar de celle de Rio de Janeiro de 1992 sur l'environnement et le développement durable. D'autres conventions ont été tenues en Afrique. Le gouvernement, à travers le ministère des forêts et de la faune, dans le souci de sauvegarder et de protéger la biodiversité, a également établies des textes juridiques fixant les modalités sur le fonctionnement et l'exploitation des aires protégées au Cameroun. Toutes ces règles ont été mises sur pied pour régler l'exploitation forestière, de lutter contre l'exploitation abusive de cette dernière et de protéger les espèces fauniques et floristiques en voie de disparition. Ainsi, le Zoo de Mvog-Betsi, créé dans la clandestinité en 1951, a joué un rôle de mise en quarantaine et de transit des animaux vers l'occident lors de sa gestion par l'administration coloniale française de 1951 à 1971. Après sa prise de gestion par le gouvernement Camerounais, il connaît deux étapes majeures : La première qui va de 1971 jusqu'en 1996, fut une période de dégradation du site marquée par le mauvais entretien du Zoo et la disparition des espèces animales. Mais, à partir de 1996, ce site a connu une transformation remarquable à travers sa réhabilitation par le ministère de l'environnement et des forêts en charge des aires protégées au Cameroun. Cette réhabilitation concerne toutes les axes nécessaires dont : le domaine administratif et infrastructurel qui ont permis au Zoo de d'accomplir ses différentes missions et de participer au développement du secteur touristique au Cameroun. Cette transformation fut aussi l'œuvre d'Ape Action Africa qui a joué un rôle primordiale dans la réhabilitation de ce site à travers les activités qu'elle a mené. Ces activités contribuent au développement du site.

---

<sup>71</sup> Babatch A., "Suivi alimentaire et sanitaire des animaux...", p. 16.

**CHAPITRE III : IMPORTANCE DU JARDIN ZOO**  
**BOTANIQUE DE MVOG-BETSI**

Le JZBMB est un atout majeur non seulement pour le développement de la localité où il se trouve, mais aussi pour le Cameroun en général. De ce fait, le développement de ce site est beaucoup plus basé sur plusieurs plans. Dans ce chapitre, nous allons présenter l'importance économique du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi, caractérisée par l'écotourisme, ainsi que les autres activités comme la pratique commerciale générée par la population locale. De même, il est question de présenter les valeurs sociales de ce Zoo axées sur la vente de l'image du Cameroun et son importance dans la conservation des ressources naturelles.

## **I- L'IMPORTANCE ECONOMIQUE DU JZBMB**

Les revenus générés par les activités pratiquées au sein du Zoo constituent un point majeur dans le développement économique du secteur touristique. Au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi, l'activité principale reste le tourisme de vision malgré l'existence des autres activités secondaires.

### **A- L'ECOTOURISME**

Le concept "Ecotourisme" varie selon le contexte dans lequel il est employé, mais sa finalité reste la même, à savoir : le tourisme. Ainsi, L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) définit l'écotourisme comme "toutes les formes de tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation est d'observer et d'apprécier la nature ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles"

<sup>1</sup>. Pour le gouvernement camerounais, l'écotourisme "désigne une forme de tourisme qui consiste à visiter les zones naturelles (y compris les zones rurales) peu perturbées, dans le but précis de découvrir ou d'expérimenter le patrimoine naturel et culturel"<sup>2</sup>. L'analyse de ces définitions montre que la promotion de l'écotourisme vise avant tout la gestion durable du patrimoine naturel en ce sens qu'il est censé promouvoir la conservation et la préservation des espaces verts sans mettre à l'écart la diversité biologique, tout en recherchant le bien-être des communautés locales à travers la promotion des activités génératrices de revenus<sup>3</sup>. Ainsi, dans cette partie, ce travail va s'articuler sur deux points principaux dont l'analyse des différents visiteurs enregistrés et les recettes générées par le Zoo depuis sa réhabilitation jusqu'en 2018.

---

<sup>1</sup>Rapport final MINFOF, "étude de l'importance ...", p. 188.

<sup>2</sup>*Ibid*, p. 190.

<sup>3</sup> *Ibid*.

## 1- Les différents visiteurs enregistrés au JZBMB

L'écotourisme est caractérisée par deux types de tourisme à savoir : le tourisme de chasse qui est selon Vincent Leclerc "le prélèvement de spécimens fauniques au voyage d'agrément entrepris dans le but de pratiquer la chasse dans un site naturel ou dans une zone créée à cette fin, constatée ou approuvée"<sup>4</sup>. Et le tourisme de vision qui s'entend selon la société Internationale de l'Ecotourisme, comme "tout voyage effectué en toute légitimité au cœur des zones naturelles, qui préserve l'environnement et assure de manière durable le bien-être des populations locales"<sup>5</sup>. Ce travail s'intéresse uniquement au tourisme de vision. C'est le seul type de tourisme pratiqué au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi.

Depuis sa prise de gestion par l'administration camerounaise en 1971 jusqu'en 2018, le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi a accueilli des milliers de touristes nationaux et internationaux. Mais, de 1971 jusqu'en 2001, les visiteurs n'étaient pas enregistré et l'entrée n'était pas payante. A cet effet, Frederick Tumi affirme que : "l'entrée au Zoo était libre à toute personne. Seulement, les visiteurs devaient apporter des produits alimentaires pour nourrir les animaux du site"<sup>6</sup>. C'est dire que les produits alimentaires qui permettaient la nutrition des animaux étaient le moyen adopté pour faciliter l'entrée des visiteurs. Le Zoo était en cours de réhabilitation<sup>7</sup>. Suite à cette réhabilitation, des nouvelles bases ont été mises sur pied dont l'enregistrement des différents visiteurs.

### a- Les types de visiteurs

Classés en deux catégories à savoir : les adultes et les enfants, le but de l'enregistrement des visiteurs est d'évaluer le nombre de personnes reçues par le Zoo au cours d'une journée, une semaine, mois, ou une année. C'est à partir de 2002 pendant la réhabilitation de ce dernier, lors de la réorganisation et la réglementation sur le fonctionnement de cette structure que l'enregistrement des visiteurs a été établi par le gouvernement. Dans chaque catégorie, on retrouve les nationaux qui représentent l'ensemble de la population camerounaise. Ici, il s'agit de tous les camerounais ayant visités le Zoo au cours d'une année ; nous avons ensuite les résidents qui regroupent la population étrangère vivant dans le territoire national. Autrement dit, les résidents sont les étrangers ayant un séjour à court, moyen ou à long terme. Ces derniers arrivent au Cameroun pour plusieurs raisons qui sont d'une part politique à travers les relations

---

<sup>4</sup> L. Vincent et Al, "Problématique et enjeux du tourisme de chasse : vers une meilleure connaissance du marché", in *Téoros* (online), UQAM, 2013, p. 7.

<sup>5</sup> Rapport final MINFOF, "Etude de l'importance économique et sociale du secteur...", p. 190.

<sup>6</sup>Entretien avec F. Tumi, 58ans, Vétérinaire au JZBMB depuis 1997, Yaoundé, 15 novembre 2021.

<sup>7</sup> *Ibid.*

diplomatiques entretenues entre le Cameroun et ses partenaires. D'autre part, les relations commerciales et éducatives dans la mesure où plusieurs étrangers viennent vendre leurs produits au Cameroun comme les Marocains, les Chinois. Concernant le domaine de l'étude, plusieurs étrangers viennent poursuivent leurs études supérieures dans les universités publiques ou privées et même dans les centres de formations locales, il s'agit surtout des africains parmi lesquels on retrouve les congolais, les tchadiens, les nigériens. On note enfin les touristes qui sont composés de personnes étrangères dont leur déplacement est uniquement centré sur le tourisme et ayant un séjour de courte durée sur le territoire national<sup>8</sup>. Le manque des informations pouvant permettre l'élaboration d'un tableau allant de la date de création du Zoo en 1951 jusqu'en 2018 a limité notre étude statistique à une période de dix ans. Ainsi, le tableau ci- dessous présente le nombre de visiteurs enregistrés dans ce site de 2008 à 2018.

**Tableau 1: statistique des entrées du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi de 2008 à 2018**

Années	ADULTES			ENFANTS			Total
	Nationaux	Résidents	Touristes	Nationaux	Résidents	Touristes	
2008	15071	964	602	30516	193	39	47385
2009	19327	1149	645	39817	367	40	61345
2010	20056	1128	538	38852	396	16	60986
2011	21798	836	577	38952	240	14	62417
2012	25155	966	803	42578	192	24	69718
2013	21835	837	524	36706	406	29	60337
2014	21503	681	387	42172	85	09	64837
2015	23018	741	326	46222	293	10	70618
2016	20057	604	637	37920	295	45	60451
2017	17894	507	415	42497	308	30	61668
2018	12439	461	331	20608	87	29	33955
<b>TOTAL</b>	<b>28361</b>	<b>8884</b>	<b>5807</b>	<b>415549</b>	<b>2858</b>	<b>254</b>	<b>652917</b>

Source : Service statistique du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi.

Les estimations annuelles sur le nombre de visiteurs dans ce site au cours de ces dix années telles que représentées dans ce tableau, ont été faites par deux approches. La première approche est la consultation des différents rapports rédigés par les étudiants chercheurs issus de plusieurs écoles de formations du Cameroun comme les étudiants de la Faculté des Sciences à l'Université de Yaoundé I, les étudiants de l'Ecole des Eaux et Forêts de Mbalmayo, du Centre

<sup>8</sup>Entretien avec L. Atangana, 44ans, Régisseur de recettes au JZBMB, Yaoundé, 06 octobre 2021.

National de la Jeunesse et des Sports de Kribi, orientant leurs thématiques dans ledit domaine. La deuxième approche quant à elle, concerne la consultation des documents statistiques enregistrés par le bureau du régisseur des recettes du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi.

Il en ressort dans ce tableau qu'au cours de ces dix années, le jardin Zoo botanique a enregistré au total 652917 visiteurs composés d'adultes et d'enfants. On note que les enfants ici représentent les jeunes dont leur tranche d'âge varie de un à vingt-un ans. Ces derniers sont plus représentés (environ 418 661 sur les 652517 visiteurs enregistré de 2008 à 2018 contre 233052 adultes). Cela s'explique à travers plusieurs raisons. La première se traduit à travers les activités secondaires développées dans le Zoo. La piscine et le cheval sont des éléments attractifs qui attirent les jeunes en plus du tourisme de vision. Bien plus, le manège est une aire de jeux développé uniquement pour les enfants dont leurs âges varient entre un et dix ans. Il s'agit à cet effet, d'un centre de loisirs qui ne concerne pas les adultes, mais une tranche d'âge bien déterminée. La seconde raison s'explique à travers la présence massive des établissements scolaires surtout les écoles primaires et maternelles. Les visites sont généralement coordonnées par les chefs d'établissements de ces différentes écoles pendant la semaine de la jeunesse en février et celle de la préparation du défilé du 20 mai. Parmi les établissements scolaires enregistrés, on note : le groupe scolaire bilingue la clé des bananiers ; le groupe scolaire bilingue la Victoire ; le complexe scolaire Tchecla, *olympic glory bilingual nursery and primary school*, etc. Au cours de cette période, le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi accueille des dizaines d'écoles par jours venues de toute l'étendue du territoire national.

On note également que les écoles représentent la population la plus présente au Zoo, on dénombre au moins une cinquantaine d'établissements par an<sup>9</sup>. Les autres jeunes visitent le Zoo pendant les congés et les grandes vacances. C'est la période durant laquelle ces deniers peuvent se divertir. On note que les mois où ces jeunes visitent le Zoo sont : le mois de décembre à travers la célébration de la fête de Noël, le mois d'aout avec la célébration de l'assomption, le mois de juillet qui marque la période de proclamation des résultats des examens officiels sur le territoire national et c'est après ces résultats que certains enfants ont la possibilité de mieux se divertir ; la troisième raison que nous pouvons évoquer serait la population camerounaise qui est jeune avec plus de 43% de personnes ayant un âge qui varie entre zéro et dix-sept ans<sup>10</sup>. Ces statistiques justifient une fois de plus la forte présence des enfants au Zoo de Mvog-Betsi.

---

<sup>9</sup> Entretien avec Justin, 36 ans, Eco-garde au JZBMB, Yaoundé, 08 février 2022.

<sup>10</sup> Population camerounaise en chiffre, <https://www.bucrep.com>, consulté le 13 mars 2022 à 7H30.

Selon les données statistiques, les enfants nationaux sont les plus représentés dans ce tableau, grâce aux activités menés dans le Zoo, mais aussi à travers l'accomplissement de l'une de ses plus grandes missions dont l'éducation environnementale sur le plan national en passant par la sensibilisation. On note également les voyages d'études organisés par certains établissements. C'est dire que la sensibilisation de la population amène cette dernière à s'intéresser au site à travers des incursions.

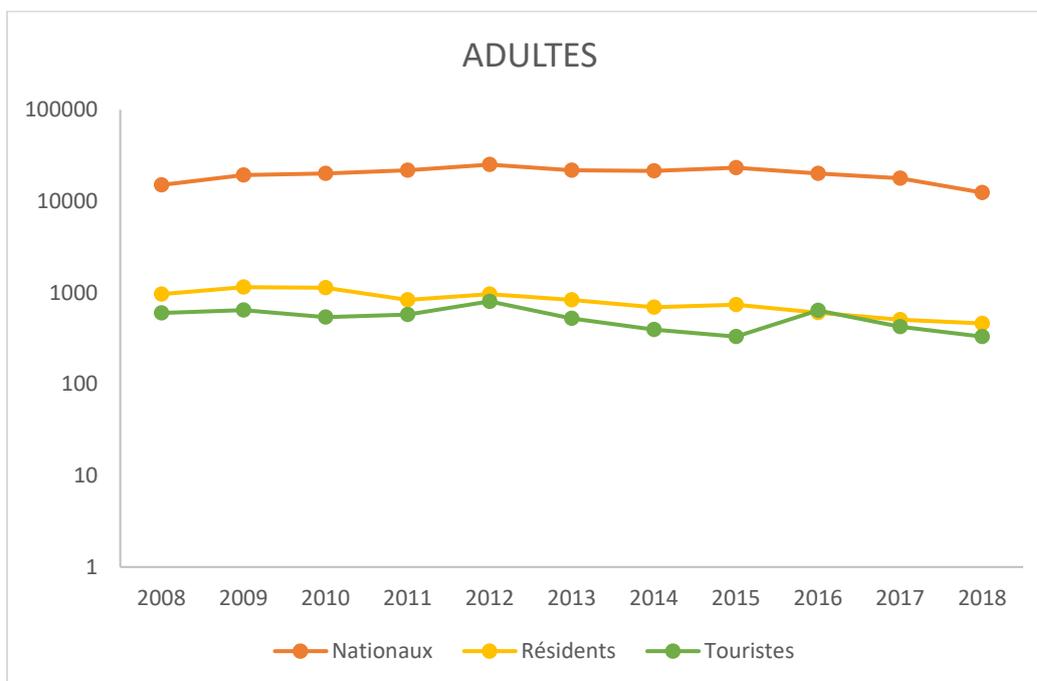
Les résidents adultes sont plus intéressés par le Zoo (8884) que les résidents enfants (2858). Cette présence dominante est due aux différentes activités menées par ces derniers et aux raisons de leurs déplacements. Ainsi, ils préfèrent généralement se déplacer seul en laissant les familles dans leurs différents pays d'origines pour plus de sécurité pour certains, pour permettre l'évolution rapide des études pour d'autres.

Par ailleurs, les visiteurs touristes adultes ont été beaucoup plus présents dans le Zoo pendant cette période (5807) par rapport aux enfants (254). Car, la plus part des touristes qui visitent ce Zoo viennent généralement dans le cadre du tourisme de vision, il n'est pas exclu de noter que certaines viennent également dans le cadre des études malgré qu'ils ne le mentionnent pas à la guérite.

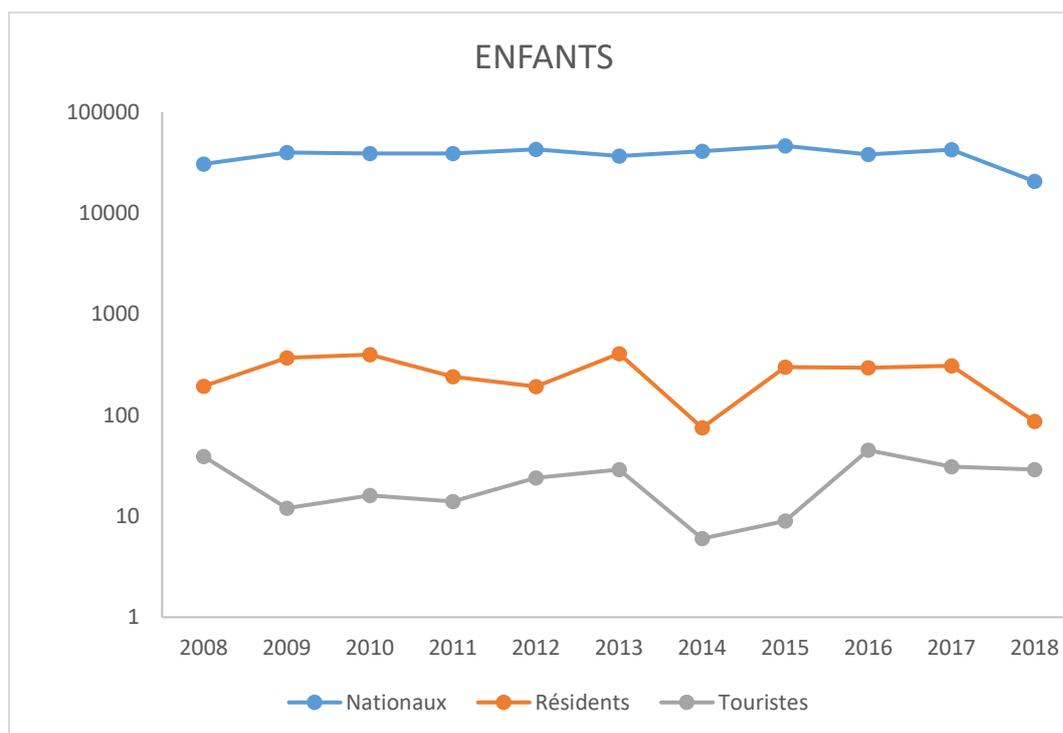
#### **b- Les représentations graphiques des types de visiteurs**

Les représentations graphiques des visiteurs selon leurs catégories permettent de faire une analyse des données reçues afin de comprendre le décalage qui existe sur le nombre de personnes ayant visité le Zoo au cours de ces dernières années. Elle permet également de comprendre l'influence des événements nationaux ou internationaux sur le déroulement des activités touristiques. Les données enregistrées varient d'une année à une autre. Il est nécessaire de trouver une explication à ce décalage qui impact sur les recettes que génère le Zoo et rend difficile les estimations exactes du nombre de visiteurs ayant visité le site pendant une période. Le premier diagramme représente les différents visiteurs adultes et le deuxième est celui des enfants. Chaque diagramme contient trois courbes dont chacune appartenant à un type de visiteurs à savoir : les nationaux, les résidents et les touristes. Ainsi, les deux digrammes si dessous représentent les différents visiteurs reçus au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi entre 2008 et 2018 selon le tableau statistique des entrées plus haut, élaboré par le régisseur des recettes.

**Figure 1: Diagramme représentant les visiteurs adultes enregistrés au JZBMB entre 2008 et 2018**



**Figure 2: Diagramme représentant les visiteurs enfants enregistrés au JZBMB entre 2008 et 2018**



Source : Diagrammes établis par Mbia Mintsa, le 15 mars 2022.

Il en ressort de ces diagrammes que les trois courbes représentées renvoient au type de visiteurs enregistrés au Zoo.

Dans les deux diagrammes, les courbes les plus élevées sont celles qui représentent les visiteurs nationaux. Malgré quelques légers décalages, elles semblent constantes. Mais à partir de 2015, ces courbes décroissent. Les autres courbes qui sont représentées entre 100 et 1000 sont celles des résidents et les touristes.

Ainsi comme le présente la légende, on note que la courbe allant à plus de mille visiteurs dans chaque diagramme est celle des nationaux qui restent les plus actifs dans les visites du Zoo à cause de l'accès facile qu'ils bénéficient dans la mesure où ce site est d'abord leur patrimoine et participe au développement des activités écotouristes national. Ils montrent le bon exemple à travers la consommation locale, tout en motivant les étrangers à s'y intéresser également. Ainsi, cela montre également l'importance que la population nationale accorde au développement de ce secteur d'activité.

Les courbes représentant les touristes et résidents décroissent toujours à cause du problème d'insécurité que connaît le Cameroun. Dès les 2013, un groupe terroriste formé au Nigéria en 2009 appelé *Boko Haram* décide de mener les attaques contre ce pays et de prendre

pour base arrière le Cameroun<sup>11</sup>. Dans le but d'éviter les problèmes diplomatiques entre le Cameroun et le Nigeria, l'armée décide de repousser cette secte obscurantiste dans le territoire national<sup>12</sup>. Suite à cette guerre, les activités touristiques furent affectées et certaines aires protégées ont connu une période assez difficile à travers la fermeture des activités pour assurer la sécurité des personnes et des biens. A cet effet, plusieurs résidents et surtout les touristes limitent les visites dans les toutes les aires protégées du pays en l'occurrence le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi qui a enregistré très peu de visiteurs pendant cette période. Cependant, les mesures de ripostes prises par le président Paul Biya et la création d'une force multinationale dans le bassin du lac Tchad composée des militaires Camerounais, Tchadiens, Nigériens et Nigériens permettent de vaincre cette secte terroriste et de redonner vie aux activités temporairement stoppées. D'où la reprise des activités touristiques dans l'étendue du territoire et au Zoo de Mvog-Betsi<sup>13</sup>.

Mais depuis 2016, le Cameroun est confronté à un autre problème dans la partie Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays qui explique une nouvelle fois la baisse des visiteurs dans les sites touristiques en général, et au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi en particulier. Toutes les courbes dans les deux digrammes décroissent entre 2016 et 2018<sup>14</sup>. Cela s'explique à travers la situation sécuritaire dans la région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays. Depuis le début de cette crise en 2016, les visiteurs résidents et surtout les touristes ne s'intéressent plus énormément aux activités touristiques du Cameroun pour des raisons sécuritaires. Les touristes ayant peu d'informations sur cette situation, pensent que la crise sévit dans tout le pays, pour d'autres, leur présence au Cameroun a pour but de visiter un grand nombre de sites, mais avec ce problème, il ne trouvent plus nécessaire d'effectuer les déplacements.

La situation sécuritaire dans la partie Nord-Ouest et Sud-Ouest handicap le secteur touristique qui participe énormément au développement national. Ce problème ne concerne pas seulement une partie du territoire, mais les conséquences se font ressentir dans toutes les aires protégées nationales à l'instar du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi qui reçoit de moins en moins les visiteurs touristes par exemple en 2018, le Zoo n'a enregistré que 331 visiteurs adultes et en 2014 seulement 06 visiteurs enfants ont visité le Zoo<sup>15</sup>.

---

<sup>11</sup> J. V. Ntunda Ebodé et Al, "Le conflit Boko Haram au Cameroun : Pourquoi la paix traîne-t-elle ?", Yaoundé, Friedrich Albert Stiftung, 2017, p. 8.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> Entretien avec Wanto, Eco-garde au Zoo de Garoua, Ngaoundéré, 23 décembre 2021.

<sup>14</sup> Entretien avec Wanto, Eco-garde au Zoo de Garoua, Ngaoundéré, 23 décembre 2021.

<sup>15</sup> Statistiques des entrées enregistrées par le régisseur des recettes au Zoo de Mvog-Betsi.

Ainsi, malgré les freins connus par les aires protégées au Cameroun à travers les problèmes sécuritaires qui perdurent, le tableau statistique de visiteurs enregistrés au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi de 2008 à 2018 présentent l'importance de ce site sur le plan national qu'international à travers le tourisme de vision ou l'écotourisme. Cette activité permet au Zoo de générer d'énormes recettes chaque année.

## 2- Les revenus enregistrés au Zoo de Mvog-Betsi

Au cours de chaque année, il est noté dans un registre servant d'archive toutes les recettes générées par l'écotourisme. Ces revenus sont notés par jour, par mois et par année. Ils permettent d'avoir un aperçu de ce que produit le Zoo chaque année.

### a- Les droits d'entrées au JZBMB

Les droits d'entrée au Zoo sont collectés en fonction des tarifs établis par l'arrêté N°02653 du 1<sup>er</sup> octobre 1979 fixant les modalités d'accès, de visite et de circulation dans les parcs nationaux du Cameroun<sup>16</sup>. Le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi au cours sa réhabilitation et dans l'optique de poursuivre les activités touristiques, a mis en application cette loi qui homologue les prix des visites des aires protégées. Ainsi, le tableau ci-dessous présente les droits d'entrées des visiteurs dans les aires protégées au Cameroun tenant en compte trois types de visiteurs donc : les nationaux, les résidents et les touristes. Ces visiteurs sont répartis en plusieurs désignations, notamment : les enfants, les élèves, les adultes et étudiants, les téléphones portables, les appareils photos et les caméras vidéos.

**Tableau 2: Droits d'entrée au Zoo**

Désignation	Nationaux	Résidents	Touristes
Enfants	200 FCFA	500 FCFA	1000 FCFA
Elèves	300 FCFA	700 FCFA	1500 FCFA
Adultes et Etudiants	500 FCFA	1000 FCFA	2000 FCFA
Téléphones portables	1000 FCFA	2000 FCFA	3000 FCFA
Appareil photo	2000 FCFA	3000 FCFA	5000 FCFA
Caméras vidéo	3000 FCFA	5000 FCFA	10.000 FCFA

Source : Régisseur des recettes du JZBMB

<sup>16</sup> Rapport ministère des forêts et de la faune, " Recueil de textes juridiques relatifs à la forêt, la faune et aux aires protégées", Yaoundé, le 1<sup>er</sup> octobre 1979, p. 692.

Ce tableau présente les différents droits d'entrées au Zoo de Mvog-Betsi. Ces droits sont universels dans toutes les aires protégées du Cameroun selon le ministère des forêts et de la faune. Chaque visiteur verse ses droits d'entrées pour visiter le Zoo en fonction de son statut correspondant à la grille élaborée par le MINFOF. Les appareils électroniques sont pris en considération. Ainsi, les revenus financiers tiennent en compte deux éléments à savoir : le statut du visiteur et le type d'appareil. A cet effet, on remarque que les enfants sont les plus privilégiés et pour cela ont un accès facile au Zoo à travers les droits d'entrée moins coûteux (200 pour les nationaux, 500 pour les résidents et 1000 pour les touristes). Ensuite, nous avons les élèves<sup>17</sup>. En ce qui concerne ces élèves, leur entrée au Zoo est favorable à cause de l'une des différentes missions des aires protégées dont l'éducation environnementale. Cependant, on note que les droits les plus élevés sont ceux des appareils tels que les caméras vidéo. Par ailleurs, les nationaux de manière générale restent privilégiés sur les droits établis. Cela pourrait s'expliquer dans la mesure où ces aires protégées sont leur patrimoine national. Ainsi, il convient de noter que le JZBMB a recueilli d'énormes recettes depuis sa réhabilitation et l'instauration du droit d'entrée à partir de 2002<sup>18</sup>.

#### **b- Les recettes générées par le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi**

Les revenus enregistrés au Zoo sont produits en fonction du nombre de visiteurs enregistrés et concernent uniquement le tourisme de vision en incluant les droits de téléphones, de caméras vidéo et d'appareils photos. Ainsi, le tableau ci-dessous présente les recettes générées par le Zoo entre 2008 et 2018<sup>19</sup>.

**Tableau 3: Recettes générées par le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi de 2008 à 2018**

<b>ANNEES</b>	<b>MONTANTS (FCFA)</b>	<b>TP (55%)</b>	<b>FSDF (45%)</b>
2008	17 995 260	9 897 393	8 097 867
2009	20 113 610	11 062 485,5	9 051 124,5
2010	22 130 925	12 172 008,75	9 958 916,25
2011	22 778 325	12 528 078,75	10 250 246,25
2012	25 245 300	13 884 915	11 360 385
2013	18 072 755	9 940 015,25	8 132 739,75
2014	22 165 765	12 191 170,75	9 974 594,25

<sup>17</sup> Rapport final MINFOF, "Etude de l'importance économique ...", p. 188.

<sup>18</sup> Entretien avec L. Atangana, 44 ans, Régisseur des recettes au JZBMB, 06 octobre 2021.

<sup>19</sup> Ces données sont des statistiques des revenus annuels enregistrées par le régisseur des recettes au Zoo de Mvog-Betsi de 2008 à 2018, soit une période de 10 ans.

2015	24 707 720	13 589 246	11 118 474
2016	22 068 425	12 137 633,75	9 930 791,25
2017	22 454 445	12 349 944,75	10 104 500,25
2018	13 198 830	7 259 357	5 939 474
<b>TOTAL</b>	<b>230 931 360</b>	<b>127 012 248</b>	<b>103 919 112</b>

Source : Régisseur des recettes au JZBMB.

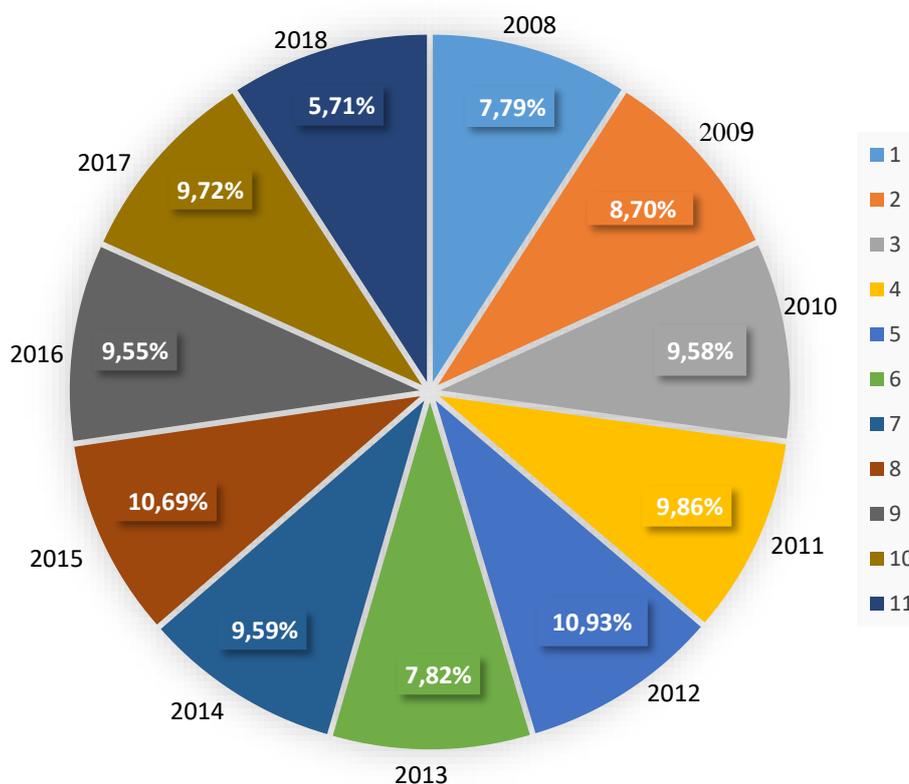
Au cours de ces dix années représentées dans ce tableau, le Zoo a enregistré environ deux cent trente millions neuf cent trente un mille trois cent soixante francs CFA (230 931 360)<sup>20</sup>. Ces fonds sont repartis en deux : une partie est versée au Trésor Public soit 55% des recettes, et une autre, au fond spécial de développement de la faune soit 45% des recettes totales. La division de ces recettes permet d'une part à contribuer à la réalisation des projets nationaux (TP), d'autre part, au bon fonctionnement de l'institution ministérielle (FSDF). Le Trésor Public (TP) représente la caisse de l'Etat qui reçoit la plus grande partie de ces recettes à cause de ses œuvres dans toute l'étendue du territoire national. Le MINFOF en reçoit moins à cause de ses services limités. Les différents montants ainsi représentés, sont les fonds collectés au cours d'une année par le régisseur des recettes du JZBMB<sup>21</sup>. Il en ressort de ce tableau que les fonds enregistrés varient d'une année à une autre, selon le nombre de visiteurs accueillis par le Zoo. Le diagramme ci-dessous représente les recettes générées par le Zoo<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> Documents statistiques des revenus élaborés au JZBMB.

<sup>21</sup>Ibid.

<sup>22</sup>Entretien avec L. Atangana, 44 ans, Régisseur des recettes au JZBMB, 06 octobre 2021.

**Figure 3 : Diagramme circulaire des recettes du JZBMB de 2008 à 2018**



**Source :** Diagramme circulaire établi par Mbia Mintsu le 25 mars 2022.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le diagramme circulaire présente les recettes générées par le Zoo pendant une période de dix ans (2008-2018). Elles sont représentées en pourcentage. Les numéros de la légende ainsi classés par ordre croissant renvoient à chaque année représentée. Il faut noter que la construction de ce diagramme a été faite en fonction des entrées des visiteurs dans le Zoo.

Il ressort de ce diagramme que les recettes varient d'une année à une autre. Cela peut s'expliquer non seulement à travers les raisons évoquées plus haut sur les entrées des visiteurs, mais aussi à travers d'autres raisons importantes qu'il convient de mentionner. La première raison qui explique ce déséquilibre des recettes est, la politique adoptée par chaque conservateur. Depuis sa réhabilitation à partir de 1996 jusqu'en 2018, le JZBMB a connu six conservateurs. Chaque conservateur a mis sur pied une politique de gestion du Zoo. Par exemple Mr Ashu pendant sa période (2016-2018), a instauré un système rotatif dans la gestion des recettes, dans le but de mieux les contrôler<sup>23</sup>. Les autres conservateurs quant à eux ont laissé la tâche au régisseur de recettes. De plus, la deuxième raison que l'on peut évoquer est la présence

<sup>23</sup> Entretien avec F. Tumi, 58 ans, Vétérinaire au JZBMB depuis 1997, 10 mars 2022.

des animaux dans le Zoo ou d'autres éléments attractifs. Il est important de constater que les espèces animales se trouvant dans ce site dans les années antérieures, ont disparu, par exemple en 2004, on retrouvait les grands animaux tels que : les gorilles, plusieurs hyènes, les lions (trois). Au fil du temps, ces animaux ont disparu et d'autres se retrouvent en faible quantité (un lion, une hyène...). Par ailleurs, le dysfonctionnement de certains éléments attractifs comme la piscine (arrêt définitif), le restaurant et même le manège pendant une période pour manque de partenaires sont également à l'origine de ce déséquilibre des recettes<sup>24</sup>.

Les visiteurs au cours d'une période allant de 2008-2018 ont été enregistrés en fonction des incursions dans le Zoo<sup>25</sup>. Ces derniers sont constitués des adultes et les enfants classés en trois catégories dont les nationaux, les résidents et les touristes. A travers ces visites, le Zoo a généré d'importantes recettes grâce aux droits d'entrées élaborés par le MINFOF. Ces recettes bien que réparties en deux, contribuent valablement au développement économique national. Cependant, bien que l'écotourisme soit la principale activité, il est nécessaire de présenter l'importance des autres activités développées dans le site.

## **B- LES AUTRES ACTIVITES GENERATRICES DES REVENUS DANS LE ZOO**

D'autres activités internes ont été créées pendant le réaménagement du Zoo par le ministère de l'environnement et des forêts avec l'appui d'*Ape Action Africa* à partir de 1997, afin d'attirer les visiteurs et augmenter les revenus économiques.

### **1- Les autres activités internes**

Elles concernent particulièrement les différentes activités économiques qui contribuent de manière significative au développement et au bon fonctionnement du Zoo.

**Le restaurant- bar.** Il est géré par des particuliers qui louaient et pratiquaient le commerce des produits alimentaires permettant aux visiteurs de se rafraîchir. Ces particuliers versaient une somme au MINFOF chaque fin du mois. Ainsi, son fonctionnement a permis à ce dernier de générer des bénéfices depuis sa création.

**Le manège :** il a été créé par le ministère en charge. Cependant, au regard de certaines défaillances concernant sa gestion, ce domaine fut abandonné par le MINFOF. Il fonctionne depuis 2018 grâce au particulier qui travaille en partenariat avec le Zoo. Il s'agit précisément

---

<sup>24</sup>Y. Melono, "Conservation de la biodiversité ..." p. 43.

<sup>25</sup> Entretien avec L. Atangana, 44 ans, Régisseur des recettes au JZBMB, 06 octobre 2021.

de l'espace qu'occupe cette aire de jeux. Ainsi, ce dernier tout comme le restaurant verse une somme au Zoo selon les termes du contrat signé entre les partenaires.

**La piscine** : Celle-ci a été créée par le MINFOF tout comme le restaurant dans le cadre du réaménagement du site. Depuis sa création, elle a également généré des revenus économiques contribuant au bon fonctionnement du Zoo.

**Le cheval** : cette activité est menée par la population riveraine au sein du JZBMB. Les revenus générés appartiennent essentiellement aux propriétaires des chevaux, mais le site en profite dans la mesure où certains visiteurs paient l'entrée du Zoo pour pratiquer du cheval<sup>26</sup>.

Les activités s'exerçant en partenariat avec le Zoo versent une somme selon les termes du contrat. Il s'agit là des autres activités pratiquées au sein du site. Le tableau ci-dessous présente les différents prix de location de certaines infrastructures du Zoo dans chaque secteur d'activité.

**Tableau 4: Présentation de la Location des équipements du Zoo**

Equipements	Prix
Salle de conférence	100 000 Fcfa
Salle de fêtes	100 000 Fcfa
Restaurant & Aire de jeux (manège)	150 000 Fcfa / mois

Source : Régisseur de recette du JZBMB

La salle de conférence et la salle de fête ont le même prix. Leurs événements sont temporaires, voire de courte durée. La réservation de ces différentes salles se fait au moins une semaine avant l'événement. Ainsi, ces salles ont abrité plusieurs conférences et fêtes. On dénombre à cet effet, plusieurs conférences qui se sont tenues dans cette salle organisées par les dirigeants de grandes entreprises, les porteurs de projets, les associations etc. concernant la salle de fête, elle a accueilli les événements comme les fêtes de mariages, la célébration des anniversaires, etc. Pour ce qui est du manège et du restaurant, le particulier exerçant ses activités versent une somme de 150000 francs CFA par mois au Zoo<sup>27</sup>.

Toutes ces activités internes génèrent des revenus économiques énormes permettant au Zoo de mieux fonctionner et de contribuer au développement national. Elles jouent également un rôle important dans la mesure où ces dernières attirent les visiteurs au Zoo et favorisent leur

<sup>26</sup> Entretien avec L. Atangana, 44 ans, Régisseur des recettes au JZBMB, 06 octobre 2021.

<sup>27</sup> J. Kanga, "Contribution à la valorisation...", p. 38.

épanouissement. C'est dire qu'à travers ces activités, le Zoo de Mvog-Betsi étend ses activités et profite de la présence de celles-ci pour mieux accomplir ses différentes missions qui vont au-delà de la simple distraction. Ainsi, la présence de ce site contribue dans l'exercice des activités des populations riveraines.

## **2- L'importance du Zoo dans la pratique commerciale de la population riveraine**

Le Jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi est important dans la pratique commerciale des populations riveraines dans la mesure où il a réduit son espace pour permettre l'installation des activités commerciales autour de lui. Le marché de Mvog-Betsi a occupé une place réservée au Zoo avec l'accord du MINFOF. Autour de ce site, sont également installées d'autres activités. Le Zoo bénéficie de celles-ci dans la mesure où elles comblent les manquements de ce site en fournissant d'autres services absents tels que la présence de certains produits de consommation. De même, cette population joue parfois le rôle de source de renseignement. Les visiteurs ne connaissant pas où se situe le Zoo, se renseignent le plus souvent auprès de ces commerçants. Ces activités offrent également les biens et des services au Zoo permettant à ce dernier de s'approvisionner facilement. Dans la même perspective, certains visiteurs découvrent l'existence du Zoo grâce aux activités commerciales exercées par cette population dans la mesure où ces visiteurs arrivent au marché pour les achats et à travers les cris des animaux découvrent l'existence du Zoo<sup>28</sup>.

Les activités commerciales installées par la population jouent un rôle de réciprocité avec le Zoo dans la mesure où chacun tire profit de l'existence de l'autre et participe au bon fonctionnement de leurs activités. C'est dire que le JZBMB est un atout pour le développement économique de la localité. De ce fait, il est important que ces deux parties travaillent en parfaite synergie pour un développement efficient de leurs activités, pour la prospérité du tourisme au plan national. Cela devrait donc mieux s'illustrer par une bonne collaboration. De même, le Zoo présente aussi des valeurs sociales.

## **II- LES VALEURS SOCIALES DU JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG – BETSI**

Le Zoo de Mvog-Betsi en plus de son importance économique et le développement des activités touristiques auxquels il contribue, a également des valeurs socioculturelles comme la

---

<sup>28</sup> Entretien avec M. Magefoua, 57 ans, promotionnaire PMUC, le 27 juillet 2021.

préservation du patrimoine naturel et participe énormément dans la conservation de ces ressources naturelles qu'il convient de mentionner.

## **A- LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL**

Selon l'institut de statistique de l'UNESCO, "la conservation du patrimoine naturel correspond à la protection, au soin, à la gestion et à l'entretien de l'écosystème, d'habitat d'espèces et de populations sauvages, au sein ou en dehors de leur environnement naturel, afin de préserver les conditions naturelles et de pérenniser leur présence"<sup>29</sup>. Ainsi, la présente partie afin d'élucider l'importance du Zoo dans cet aspect, s'attardera sur deux points essentiels à savoir : la présence des animaux rares et la lutte contre la disparition de ces espèces animales et végétales.

### **1- La présence des espèces fauniques et végétales rares**

Le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi œuvre énormément dans la sauvegarde du patrimoine faunique et floristique. Car dans ce site, on retrouve les espèces fauniques telles que : le lion, le crocodile du Nil, les grands singes comme le mandrill le drill etc. Concernant les espèces végétales, nous pouvons citer le bubinga, le kinkeliba, l'Iroko etc. Ces espèces pour ne citer que ceux-là deviennent de plus en plus rares dans le monde à cause de la recrudescence des activités illégales comme le braconnage qui militent pour la vente illicite des grandes espèces fauniques comme le lion, le crocodile, le piton, les éléphants et bien d'autres. Pour ce qui est de la végétation, le déboisement abusif, la déforestation sont des phénomènes qui participent à la disparition de plusieurs espèces<sup>30</sup>. Toutes ces pratiques s'effectuent par la population qui recherche les meilleures conditions de vies. En Afrique, bien que la communauté nationale et internationale ait pris des mesures pour régler la gestion de ces richesses naturelles, l'œuvre humaine ne cesse de prendre de l'ampleur. C'est donc à cet effet que le Zoo de Mvog-betsi a donc pris l'initiative de protéger certaines espèces rares pour permettre à plusieurs générations d'avoir l'occasion de voir physiquement ces espèces. Aujourd'hui, plusieurs personnes surtout ne vivant que dans les villes n'ont pas l'occasion de rencontrer ces espèces et les connaissent beaucoup plus à travers les médias. Le Zoo de Mvog-Betsi donne l'occasion à toutes ces dernières de faire un jugement exact sur la qualité des espèces et leurs

<sup>29</sup> Institut de statistique de l'UNESCO, Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles et statistiques sur le patrimoine, 2009, In <http://www.uis.unesco.org>, consulté le 03 avril 2022 à 04h 45.

<sup>30</sup> Entretien avec V. Fossi, 48 ans, Eco garde au Jardin Zoo Botanique de Limbé, 28 mars 2022.

caractéristiques qui leur permettraient d’avoir la conscience tranquille et de tirer des leçons sur l’importance de la conservation du patrimoine naturel. Cela favoriserait aussi une bonne sensibilisation des personnes en matière de conservation. Donc, la présence des animaux et de la flore dans le Zoo est très importante pour le bien être de la population. D’où les activités pratiquées par les Zoos et les autres aires protégées sont très importantes dans nos sociétés et pour cela, elles doivent être valorisées<sup>31</sup>. La présentation des espèces permet donc de faire découvrir la diversité biologique du monde vivant à des personnes ne pouvant pas se déplacer pour observer ces animaux dans leurs milieux d’origines. La présence de ces espèces rares a non seulement un intérêt pour la conservation, mais aussi pour les visiteurs qui aimeraient observer ces animaux indéfiniment sans cesse. Ces populations animales constituent donc un attrait supplémentaire pour le visiteur qui, en visitant le Zoo régulièrement, s’imprègne de l’importance de la nature et peut dans ce cas participer à la sensibilisation des personnes sur la valorisation des ressources naturelles. La présentation des espèces rares est rentable et permet de diffuser plus largement le message de conservation afin de participer à la préservation des espèces menacées<sup>32</sup>.

Le Zoo de Mvog-Betsi de par ses missions, offre la possibilité de mieux comprendre les grands enjeux environnementaux et amène tout citoyen à prendre conscience de sa responsabilité en matière de conservation grâce à la sensibilisation des visiteurs. Il contribue donc à l’amélioration des connaissances sur la biodiversité<sup>33</sup>. Car à travers ce site, on comprend mieux la nécessité de protéger ces ressources naturelles qui jouent un rôle important dans notre environnement dont : leur contribution au maintien des services écologiques des forêts et à la santé des écosystèmes, à la régularisation des processus naturels axés sur la chaîne alimentaire, le recyclage des éléments nutritifs, au fournissement des services d’approvisionnement à certaines populations à l’instar des communautés tributaires des forêts. Ces ressources occupent aussi une place importante dans l’économie nationale à travers les activités touristiques, sur le plan médicinale, la mise au point de nouveaux médicaments dépend en grande partie des espèces sauvages<sup>34</sup>. En effet, beaucoup de médicaments contiennent des ingrédients tirés des plantes ou d’un animal comme l’aspirine fabriqué à base des écorces du

---

<sup>31</sup> Entretien avec V. Fossi, 48 ans, Eco garde au jardin Zoo botanique de Limbé, 28 mars 2022.

<sup>32</sup> Les parcs Zoologiques, un rôle de plus en plus dans la conservation, in <https://www.zoospassion.com>, consulté le 06 avril 2022 à 06h37.

<sup>33</sup> Acteur et lieu de recherche, in <https://www.parczoologiqueparis.fr>, consulté le 12 avril 2022, 5h28.

<sup>34</sup> FAO, gestion de la faune sauvage, in <https://www.fao.org>, consulté le 13 avril 2022 à 6h15.

saule<sup>35</sup>. Ainsi, en plus de la présence des animaux rares, le Zoo de Mvog-Betsi lutte également contre la disparition de ces espèces.

## 2- La lutte contre la disparition des espèces fauniques et végétales

Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi de par sa dénomination présente plusieurs missions qu'il accomplit à partir des objectifs visés par le gouvernement camerounais à savoir : accueillir les animaux saisis aux mains des braconniers comme le Ara rouge saisi à l'aéroport international de NSIMALEN ; il constitue également un réservoir de gènes pour les espèces en voie de disparition ; il assure un suivi rigoureux des animaux contre les maladies visant à détruire l'espèce faunique telle que Ébola, Marbury etc. Pour promouvoir cette lutte, le Zoo dispose d'un centre vétérinaire et d'une zone de mise en quarantaine qui est un endroit où les nouvelles espèces fauniques sont mises en observation pendant une période et favorise ainsi le diagnostic, le prélèvement et le traitement des animaux<sup>36</sup>.

Bien plus, le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi participe à la protection de la nature et la conservation ex-situ<sup>37</sup>. Il travaille en association nationale ou internationale afin de gérer les différentes espèces animales maintenues en captivité pour le recensement et les échanges d'animaux comme l'hyène présente dans ce site sortant du parc de Waza à l'Extrême Nord du Cameroun. Par ailleurs, le Zoo participe bien que mal à la conservation des espèces fauniques dans leurs milieu naturel en soutenant des projets de sauvegardes essentiels pour la survie des animaux. Mais, cela reste un fait rare pour plusieurs raisons : un animal ayant vécu dans un Zoo ou dans une autre aire protégée a du mal à se nourrir s'il est relâché. Car, les conditions de vie ne seront plus mêmes et son adaptation dans la nature sera difficile ; ces animaux s'ils sont relâchés, peuvent être à la merci des braconniers. Par conséquent sont menacés de disparitions<sup>38</sup>. On comprend donc que la réintroduction de ces espèces est une décision difficile d'où le développement de la conservation ex-situ qui permet de donner un cadre de vie adéquat à ces espèces fauniques et de les mettre à l'abri de tout danger visant à les détruire. Ainsi, les aires protégées dans le monde, le jardin Zoo botanique en particulier, détient actuellement des populations animales<sup>39</sup> qui pourraient être utilisés pour le remplacement ou le renforcement des

---

<sup>35</sup> Faune et flore du pays- les bienfaits des espèces sauvages, in <https://www.hww.ca>, consulté le 13 avril 2022 à 6h50.

<sup>36</sup> Y. Melono, "Conservation de la biodiversité ..." p. 45.

<sup>37</sup> Ex-situ : conservation d'une espèce en dehors de son milieu de vie.

<sup>38</sup> Espace Zoologique de st Martin la plaine, Le rôle des parcs Zoologiques, 2021, in <https://www.espace-zoologique.com>, consulté le 4 avril 2022 à 3h45.

<sup>39</sup> Les populations animales représentent l'ensemble d'espèces animales se trouvant dans la nature. Autrement dit, il s'agit d'une autre appellation des espèces fauniques.

espèces en cas de disparition, c'est le cas des crocodiles et des singes. Cela présente à cet effet, le rôle important que joue ce site dans la conservation de la biodiversité.

Pour une conservation des espèces en captivité, le Zoo a mis en place les milieux naturels des espèces hébergées. Cela favorise une cohabitation entre les espèces et une reproduction des comportements nouveaux leurs permettant de vivre en communauté avec les autres animaux de la même espèce ou parfois des espèces différentes, par exemple le singe de Brazza partage le même enclos que le hocheur<sup>40</sup>. Grâce aux observations faites sur le comportement des animaux, le conservateur en collaboration le personnel et le MINFOF ont mis en place des programmes de sauvetages et de réaménagement du milieu naturel des animaux, c'est le cas du projet de construction de certaines infrastructures comme les cages et enclos élaborés par le conservateur TENDE AUGUSTIN ASHU en mai 2018<sup>41</sup>. De même, le JZBMB participe aux projets visant à réintroduire les jeunes animaux dont les parents ont été tués par les braconniers, cela explique la présence des bébés singes au Zoo<sup>42</sup>.

Concernant l'aspect floristique, le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi a mis sur pied un système de reboisement permettant de planter les arbres en voie de disparition en son sein. La présence du kinkeliba en est une illustration. Il faut comprendre que cette flore joue un rôle très important sur l'environnement. Ils sont tout d'abord une source de production alimentaire pour les hommes et les animaux, on peut citer le cas de la mangue sauvage. Tous les organismes se nourrissent des fruits, herbes et d'autres éléments de la plante. Certains animaux en ont besoin pour leur survie dans la nature comme les singes par exemple. De plus, on note également que les plantes sont les grands producteurs d'oxygène sur terre nécessaire pour la vie. De même, l'on pourrait noter que ces plantes garantissent la santé de l'homme à travers la guérison de plusieurs maladies et participent à la vie quotidienne de l'homme<sup>43</sup>. Le rôle que joue le Zoo de Mvog-Betsi est donc multidimensionnel et va au-delà de la distraction. Sa mission est très importante dans la sauvegarde des valeurs sociales utiles pour la survie de l'humanité et à travers ces valeurs axées sur la conservation des espèces rares et la lutte contre la disparition de ces ressources. Il interpelle les populations à prendre conscience de l'importance de la protection des richesses naturelles et de s'imprégner de ces ressources afin

---

<sup>40</sup> Les parcs Zoologiques, un rôle de plus en plus dans la conservation, in <https://www.zoopassion.com>, consulté le 06 avril 2022 à 06h37.

<sup>41</sup> A. Ashu, "Projet de réhabilitation du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi ", Yaoundé, 2018, p. 4.

<sup>42</sup> Les parcs Zoologiques, un rôle de plus en plus dans la conservation, in <https://www.zoopassion.com>, consulté le 06 avril 2022 à 06h37.

<sup>43</sup> Energy-Sky, Quelle est l'importance des plantes pour l'homme et pour l'environnement ?, 21 septembre 2020, in <https://www.energie-sqy.com>, consulté le 13 avril 2020 à 9h43.

de mieux les conserver pour un avenir meilleur, à l'abri des problèmes liés à l'environnement. A cet effet, l'importance du Zoo dans la conservation des ressources naturelles n'est pas en reste.

## **B- IMPORTANCE DU ZOO DANS LA CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES**

Le Zoo joue un rôle important dans la conservation des ressources naturelles à travers l'éducation sur la conservation de la biodiversité et la recherche scientifique qui sont des éléments majeurs permettant de sauver l'espèce animale.

### **1- L'éducation sur la conservation de la biodiversité**

L'éducation est un élément important dans la conservation de la biodiversité, même si les programmes n'obtiennent pas souvent les résultats escomptés. Ainsi, cette dernière est importante dans la mesure où elle permet à l'homme d'aller au-delà de la simple curiosité visuelle pour une information sur les problèmes liés à la protection et à la sauvegarde de l'environnement. Elle interpelle donc le public aux problèmes de la biodiversité, à la pollution, à la destruction du milieu et au commerce illégal des animaux. L'objectif visé par cette éducation est de reconnecter l'homme à la nature en lui montrant également le bienfait de l'existence et de la gestion de la biodiversité<sup>44</sup>.

La sensibilisation du public à travers la présentation ex-situ permet de découvrir à chaque visiteur la diversité du monde vivant, tout à l'informant sur les menaces qui pèsent sur lui et qui sont pour la plus part causées par les activités de l'homme<sup>45</sup>. De ce fait, la pédagogie a une place primordiale au sein du Zoo dans la mesure où les explications et la sensibilisation sur les menaces pesant sur l'environnement sont abordées. En utilisant des images choquantes présentant la destruction des animaux, le site touche bon nombre de personnes qui ne s'intéressaient pas à la préservation de la nature. L'utilisation des panneaux par le Zoo permet de mettre l'animal dans son contexte, en présentant les raisons de sa disparition qui interpellent

---

<sup>44</sup> Espace Zoologique de st Martin la plaine, Le rôle des parcs Zoologiques, 2021, In <https://www.espace-zoologique.com>, consulté le 4 avril 2022 à 3h45.

<sup>45</sup> Les parcs Zoologiques, un rôle de plus en plus dans la conservation, in <https://www.zoospassion.com>, consulté le 06 avril 2022 à 06h37.

l'homme à prendre ses responsabilités vis-à-vis des menaces qui pèsent sur le monde vivant<sup>46</sup>. La visite au Zoo ne se limite donc pas seulement à admirer les animaux, à prendre des photos, mais à acquérir des connaissances et à participer aux activités à la fois ludiques et instructives<sup>47</sup>. Outre l'éducation sur la conservation, le Zoo offre également une opportunité aux étudiants chercheurs de mener leurs activités afin de trouver des solutions à de multiples questions dans plusieurs domaines.

## 2- La recherche scientifique

Concernant les espèces fauniques, plusieurs choses sont à découvrir, des études sur les espèces rares sont faites pour approfondir les connaissances. La proximité permet de les étudier beaucoup plus facilement que dans leur milieu naturel. La recherche pourrait ainsi permettre au Zoo de développer la reproduction d'espèces menacées de disparition. Bien plus, les études approfondies sur la génétique et la participation ethnologique (étude du comportement), sont faites au Zoo pour obtenir les informations dans le but d'améliorer les conditions de captivité et de vies de ces espèces<sup>48</sup>.

Les thèmes de recherche développés au Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi s'inscrivent dans plusieurs cadres scientifiques qui peuvent toucher des disciplines telles que : la science vétérinaire qui concerne le contrôle de la santé, de l'alimentation et trouve des moyens de lutte contre la vulgarisation des maladies et des pandémies pouvant attaquer les animaux ; la recherche muséologique qui permet de mieux valoriser le patrimoine du Zoo et de mieux sensibiliser les visiteurs etc. Ainsi depuis sa création, ce Zoo a déjà fait l'Objet de plusieurs recherches scientifiques<sup>49</sup>. Cela s'explique à travers la présence de plusieurs rapports et mémoires rédigés par les étudiants issus de plusieurs écoles supérieures. Par exemple , nous avons le rapport de Jules Kanga qui s'est concentré sur les infrastructures et la communication, l'on pourrait également citer la monographie d'Esther Ngossak basée sur la protection de la nature en passant par l'éducation environnementale en milieu scolaire, nous avons aussi le mémoire de Yves Melono qui porte sur la conservation de la biodiversité au Cameroun plus précisément au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi etc. A côté de ces rapports et mémoires, on note plusieurs colloques scientifiques organisés sur la sensibilisation des populations en

<sup>46</sup>Les parcs Zoologiques, un rôle de plus en plus dans la conservation, in <https://www.zoopassion.com>, consulté le 06 avril 2022 à 06h37.

<sup>47</sup> Comment faire de l'éducation environnementale dans le Zoo ?, in <https://www.blog.defi-ecologique.com>, consulté le 13 avril 2022 à 4h30.

<sup>48</sup> Espace Zoologique de st Martin la plaine, Le rôle des parcs Zoologiques, 2021, in <https://www.espace-zoologique.com>, consulté le 4 avril 2022 à 3h45.

<sup>49</sup> Acteur et lieu de recherche, in <https://www.parczoologiqueparis.fr>, consulté le 12 avril 2022, 5h28.

matière de conservation et de protection des ressources naturelles. On note également la présence du conservateur à des conférences nationales ou sous régionales. Ces travaux contribuent énormément à la compréhension des objectifs visés par le Zoo, ses missions et le rôle qu'il joue dans la société.

Le développement des activités, les présences des espèces fauniques et végétales sont des domaines qui nécessitent des travaux scientifiques. Car plusieurs éléments jusque-là inconnus sont mis à la disposition de l'humanité grâce aux travaux scientifiques effectués par les chercheurs. Ces travaux permettent à l'homme de mieux comprendre l'environnement, de développer les méthodes adéquates pour une sa bonne gestion et de se familiariser avec la nature<sup>50</sup>. De manière générale, le travail scientifique amène l'homme à avoir un jugement meilleur et de prendre les décisions visant à protéger des ressources pour le bien être de l'humanité. Le JZBMB est donc un espace qui prend en considération tous les domaines importants de la société permettant d'œuvrer pour la protection des richesses naturelles.

Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi présente des potentialités à travers le développement du tourisme. Car, depuis sa création, il a accueilli une pléthore de visiteurs nationaux et internationaux. Ainsi, le tourisme de vision qui est l'activité majeur de ce site a permis à ce dernier de générer des recettes lui permettant de participer à la construction nationale. Outre le tourisme de vision, le Zoo a favorisé le développement d'autres activités lui permettant également d'avoir des revenus qui contribuent au bon fonctionnement de ce dernier. Ces activités sont entre autres le manège, le restaurant etc. notons dans ce contexte que ces activités secondaires non seulement génèrent des recettes, mais joue un rôle primordial dans le fonctionnement de l'activité écotouristique, cela s'explique par la domination des visiteurs enfants dans le Zoo.

Par ailleurs, le Zoo a des valeurs sociales que l'on peut facilement identifier à travers la conservation du patrimoine nationale qui s'observe avec la présence des animaux rares comme le lion, la hyène, les crocodiles etc. Le Zoo au regard de ses activités et ses missions, a fait de la lutte contre la disparition des espèces protégées, sa mission principale. Pour mener à bien cette mission, il favorise la conservation du patrimoine naturelle à partir de l'éducation environnementale qui œuvre énormément dans la sensibilisation de la population sur les bienfaits des ressources naturelles, ainsi que les menaces que cours ces dernières causées par les activités de l'homme. Le Zoo offre aussi un cadre idéal pour les chercheurs et étudiants désireux de mener les recherches sur les Zoos, la faune ou encore la flore. Pour cela bon nombre

---

<sup>50</sup> Traoré et Al, "L'importance de la recherche scientifique à l'Université", *In ISAV* (online), USAID, 2016, p. 6.

de documents ont été rédigés dans le site. Le Zoo de Mvog-Betsi à partir de son accès facile de par sa situation géographique facilite le développement des activités liées aux aires protégées. Seulement, l'on constate que malgré ces potentialités, de multiples problèmes sont avérés au sein du site. Ces difficultés auxquels il fait face l'empêchent de jouer véritablement son rôle.

**CHAPITRE IV : PROBLEMES ET PERSPECTIVES LIES  
A LA CONSERVATION AU JARDIN ZOO BOTANIQUE  
DE MVOG-BETSI**

Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi, rencontre plusieurs manquements. Ces problèmes sont de divers ordres et marquent un frein à son développement. Dans ce chapitre, il est question de présenter les différents problèmes que rencontre le Zoo de Mvog-Betsi sans toutefois oublier de donner quelques suggestions. Celles-ci peuvent servir de solution pour contrecarrer ces soucis qui présente un déficit dans le fonctionnement de ce site touristique.

## **I- LES MENACES PESANTES SUR LE JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BETSI**

Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi fait face à plusieurs problèmes qui ralentissent l'accomplissement effectif de sa mission. Ces problèmes sont à la fois internes c'est-à-dire qu'ils concernent non seulement les activités pratiquées et la gestion de la biodiversité du site, mais aussi externes à travers les problèmes de collaboration entre le Zoo et ses riverains.

### **A- LES PROBLEMES INTERNES DU ZOO**

Parlant des insuffisances internes, il s'agit des difficultés observées à l'intérieur du site qui se présentent à travers les problèmes d'aménagements de ce dernier ainsi que des difficultés sur le plan financier et logistique.

#### **1- Les problèmes liés à l'aménagement du site**

Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi peine à évoluer et à satisfaire suffisamment les visiteurs à cause des différents problèmes auxquels il fait face. Ces problèmes se situent entre autres sur le plan infrastructurel, sur le déficit ou le manque des espèces fauniques, l'entretien du site et des animaux, le personnel administratif.

##### **a- Les problèmes infrastructurels**

Concernant les problèmes infrastructurels, on note la dégradation des enclos servant de cages d'animaux.<sup>1</sup>

Ceux-ci nécessitent aujourd'hui, soit une reconstruction totale, soit une réhabilitation. Ce problème entraîne la fuite des animaux dans leurs cages tout en mettant non seulement la vie du personnel en danger, mais beaucoup plus celle des visiteurs et des populations riveraines<sup>2</sup>. Les figures ci-dessous montrent quelques enclos en mauvais état au zoo de Mvog-Betsi. La

---

<sup>1</sup>Tous les enclos ont été construits pendant le réaménagement de ce site par le MINEF à partir de 1997.

<sup>2</sup> Y. Melono, "Conservation de la biodiversité...", p. 69.

figure 1 présente l'enclos abritant les perroquets et le milan noir, tandis que la deuxième figure est celle de l'aigle bateleur.

**Photo 30: Enclos abritant les oiseaux.**



Source : Photo prise par Mbia Mintsa le 12 août 2021.

Presque tous les enclos de ce site présentent les mêmes caractéristiques de dégradation et nécessitent un réaménagement pour la sécurité et la protection des espèces fauniques. Il faut mentionner que les infrastructures qui abritent le personnel du site sont vieillissantes et nécessitent une réhabilitation. Il s'agit des bureaux administratifs du Zoo et les maisons où vivent certains personnels tels que le conservateur, le régisseur des recettes, etc. De même, la salle d'éducation et les salles de conférences sont à réaménager. De plus, nous relevons que la clôture sécurisant l'ensemble du Zoo est non seulement vieillissante mais aussi mal construite. De même, les infrastructures de divertissement et d'alimentations ne sont pas en reste. Parmi ces infrastructures de divertissement et d'alimentations, nous avons : la piscine, le restaurant et le manège.

La piscine du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi au regard de son état de dégradation, qui s'accroît au fil du temps, a finalement cessé de fonctionner et n'existe aujourd'hui que de nom et n'est plus usuelle<sup>3</sup>. Nous avons rencontré plusieurs personnes lors des entretiens qui

<sup>3</sup>La piscine a été construite lors du réaménagement du site et a fournis des recettes énormes au Zoo jusqu'en 2018 où elle fut totalement dégradée. A cause de son état, le conservateur a mis un arrêt à son fonctionnement jusqu'à la réhabilitation qui n'est toujours pas envisageable.

nous ont fait comprendre qu'elles ne partaient au Zoo que pour la nage<sup>4</sup>. Pour ces dernières, c'était un milieu exceptionnel où elles pouvaient se détendre. Mais depuis l'arrêt de fonctionnement de cette piscine, le Zoo ne les intéresse plus. Cela entraîne sa perte de recettes et des visiteurs pouvant participer au bon déroulement de ses activités. La piscine a cessé de fonctionner à cause du manque d'entretien et ceci repose sur la responsabilité du personnel du site et le ministère en charge (MINFOF).

Le restaurant a été construit lors du réaménagement du Zoo et a permis le rafraîchissement des visiteurs pendant leurs présences dans le site. Seulement, ce dernier a été fermé et ne fonctionne plus à cause du manque de partenaires<sup>5</sup>. Ainsi, le dernier partenaire à avoir loué le restaurant n'a pas renouveler le contrat et le Zoo est toujours en attente d'un autre intéressé depuis plus de deux ans. Ce problème s'explique par le manque ou la diminution progressive des visiteurs au Zoo et le restaurant se trouve en train de tourner à perte. La deuxième raison est que les visiteurs viennent généralement avec leurs produits de rafraîchissement et s'intéressent moins à ceux fournis par le restaurant. On note aussi que le Zoo pour sa part n'a pas assez de moyens pour faire fonctionner le restaurant qui peut générer les ressources financières. Nous comprenons que la fermeture de cette infrastructure fait perdre des revenus financiers au Zoo, qui se trouve aujourd'hui sans point de rafraîchissement. Certaines personnes viennent vendre les petits produits pour couvrir ce manquement. La vente se fait en fonction de la disponibilité des revendeurs<sup>6</sup>. Le restaurant se trouve donc dans un abandon total, sans entretien tout comme la piscine qui est dans un état de dégradation.

Le manège. Toutes les infrastructures de cette aire de jeu sont en état de dégradation et nécessitent d'être réhabilitées ou remplacées. Certains visiteurs veulent faire en profiter à leurs enfants, mais, ils craignent de l'état de ces infrastructures qui peuvent mettre leurs enfants en danger. Cet espace est dirigé par un partenaire comme le restaurant à la différence que le manège a été construit par le particulier qui paye les frais de location de l'espace occupé. Le MINFOF ne contrôle pas l'état de ce manège et n'effectue non plus des descentes sur le terrain pour se rassurer du respect des normes et de réhabilitation des infrastructures. Etant donné que cette aire de jeu est construite dans le Zoo et travaille en collaboration avec ce dernier, le MINFOF doit exiger le confort selon les termes du contrat. Dans le cas contraire, il peut le

---

<sup>4</sup> Il était question pour nous de faire une enquête sur l'avis des populations face aux problèmes que connaît le Zoo, les personnes interpellées sont des visiteurs nationaux.

<sup>5</sup> . Le Zoo met le restaurant à louer et la personne intéressée signe un contrat en versant une somme chaque fin du mois. Une fois signé, ce particulier peut décider de renouveler ou de mettre fin au contrat.

<sup>6</sup> Les revendeurs ne sont pas toujours disponibles. Car, ces derniers pratiquent plusieurs autres activités et ne viennent au Zoo qu'en fonction de leur disponibilité.

résigner parce que son état délabré joue un rôle important dans la baisse du nombre de visiteurs au Zoo. Les visiteurs ne cessent de se désintéresser de cet espace de jeux.

Dans la même perspective, la salle d'éducation est en état de dégradation et nécessite un entretien à travers la réhabilitation. Pendant la saison pluvieuse, l'utilisation de cette salle est très difficile dans la mesure où l'eau y pénètre. Le matériel utilisé pour l'enseignement est très ancien. Cette salle est petite et ne peut pleinement jouer son rôle. Elle peut accueillir un effectif d'au plus 50 personnes. Lors de la mobilisation des élèves, les effectifs se voient généralement plus nombreux d'où, d'énormes problèmes sur l'éducation environnementale mise sur pied par le Zoo visant la sensibilisation de la population en matière de protection et de sauvegarde de la biodiversité.

Les infrastructures du JZBMB sans exception rencontrent plusieurs problèmes qui peuvent entraîner sa fermeture si les solutions ne sont pas mises sur pieds. Pourtant, ces dernières représentent les éléments les plus importants permettant le bon fonctionnement du Zoo. En plus du mauvais entretien des infrastructures, le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi rencontre un problème de manque d'animaux.

#### **b- Le manque d'animaux**

Le manque d'espèces fauniques est un problème que l'on constate au Zoo de Mvog-Betsi. Ce site est approvisionné en faune par trois principaux moyens dont : le braconnage, les dons, le surplus d'animaux dans les autres parcs nationaux.

Le braconnage. C'est la chasse et la pêche illégale des animaux et des reptiles protégés par une réglementation nationale ou internationale bien établit<sup>7</sup>. Ainsi, les animaux capturés entre les mains des braconniers par les services de protection de ce secteur (agents des eaux et forêts) sont gardés dans les zones de conservations à savoir : parcs et zoos. C'est donc cette chasse illégale qui approvisionne le JZBMB. Cet approvisionnement peut être national ou international dans la mesure où les services de contrôles placés dans les frontières et aéroports internationaux saisissent les animaux venant dans d'autres pays<sup>8</sup>. C'est le cas du Ara rouge ou *Ara macao* qui a été saisi entre les mains des Brésiliens à l'aéroport de Yaoundé Nsimalen par

<sup>7</sup> Programme mondiale pour la vie sauvage, Réduire le braconnage,-réduire le trafic- réduire la demande, in <https://www.wolbank.org/global-wildlife.progam>. Consulté le 25 mai 2022 à 5h29.

<sup>8</sup> Entretien avec J. Béas Mbiène, 33 ans, Chef d'unité de conservation et de protection de la biodiversité au JZBM, Yaoundé, 12 août 2021, 11h30.

les services de contrôle du MINFOF et mis directement entre les mains du conservateur du JZBMB. Malheureusement, cet oiseau est décédé en 2019. Et son espèce a disparu du Zoo<sup>9</sup>. La photo ci-dessous nous présente cet oiseau conservé au musée du zoo.

**Photo 31: Ara rouge se trouvant au musée du JZBM**



Source : photo prise par Mbia Mintsu le 12 août 2021.

En plus du braconnage, nous avons les dons. Il s'agit ici des animaux offerts par les populations riveraines. Ces derniers les capturent dans leurs forêts ou les gardent chez eux et viennent donner au conservateur pour leurs meilleurs encadrement.

Le surplus d'animaux représente les grands effectifs que comptent certains parcs et Jardins Zoologiques. Dans le souci de diminuer les effectifs des animaux dans les centres de conservation où on croise les animaux et au regard de la collaboration entre les aires protégées publiques, le Jardin Zoo Botanique reçoit des animaux venant d'ailleurs. C'est le cas par exemple de l'hyène qui est arrivée dans ce site en mai 2021.

---

<sup>9</sup>Entretien avec J. Béas Mbiène, 33 ans, Chef d'unité de conservation et de protection de la biodiversité au JZBM, Yaoundé, 12 août 2021, 11h30.

Malgré ces moyens d'approvisionnement, le Zoo reste pauvre en espèces fauniques<sup>10</sup>. Il a perdu beaucoup d'espèces animales depuis sa création. Plusieurs animaux après leurs décès, ne sont pas remplacés, et cela accentue la diminution des espèces dans le site. Nous avons eu des entretiens avec certains visiteurs comprenant les nationaux, les résidents et les touristes. Après analyse des résultats, il s'en est sorti que sur 150 visiteurs interpellés après la visite, 75% ont été totalement déçus en comparant le JZBMB avec les autres sites sur le plan national et international. Parmi les 25% autres visiteurs, 15% ont partiellement apprécié tout en notant qu'il y a encore beaucoup d'efforts à fournir pour que le Zoo retrouve son éclat au regard des problèmes qu'il rencontre en l'occurrence l'insuffisance d'espèces. Plusieurs visiteurs concluent toujours en ces termes après leur visite "le Zoo est vide, il n'y a pas assez d'animaux". Enfin, les 10% restant, ont apprécié car, c'était leurs première fois de visiter une aire protégée. Mais, il faut noter que tous les visiteurs aimeraient voir dans ce site, plus d'espèces animales de par sa position géographique. Le vieillissement des enclos et le manque d'animaux sont très accentués malgré que ce ne soient pas les seuls problèmes auxquels le Zoo fait face. Il y en a d'autres surtout concernant l'administration de celui-ci.

### **c- Le personnel administratif du Zoo**

Le personnel du Jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi est un véritable problème pour le bon fonctionnement de ce site. Ce personnel est insuffisant tant en quantité qu'en qualité. Cette insuffisance est avérée dans la mesure où le Zoo comprend trente-deux employés<sup>1112</sup>. Parmi ces employés, certains travaillent en tant que volontaire, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas officiellement reconnus par l'Etat et sont libres de mettre fin à leurs participations dans le Zoo. Lorsque cela arrive généralement, le nombre de ressources humaines se voit réduit et la tâche devient plus difficile. Par ailleurs, le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi n'a pas un personnel spécifique dans chaque domaine. Plusieurs d'entre eux sont dans l'obligation d'effectuer les travaux dans lesquels ils ne sont pas formés. Exemple, un spécialiste de la botanique qui s'occupe de la nutrition des animaux par manque d'employés.

---

<sup>10</sup> Les espèces animales qu'on retrouve au Zoo sont minoritaires, car, par exemple une Lionne, un potamoche, quelques serpents, quelques crocodiles, un aigle bateleur, quelques tortues, un mandrill etc. Seuls les singes et les perroquets sont nombreux et n'arrivent pas à satisfaire les visiteurs.

<sup>11</sup> Hilary O., "Etat des lieux des infrastructures...", p. 23.

<sup>12</sup> Le nombre d'employés qu'on retrouve au Zoo ne peut pas couvrir tous les problèmes que ce dernier rencontre. L'entretien du Zoo nécessite un grand effectif qui permet l'accomplissement des tâches tout en contribuant au bon entretien de celui-ci.

L'insuffisance du personnel en qualité se présente dans la mesure où l'Etat recrute puis procède aux affectations de manière aléatoire. Certains employés du Zoo de Mvog-Betsi n'ont pas eu une formation dans le domaine et par conséquent n'arrivent pas à répondre à la demande du Zoo. Mais, cela émane de la responsabilité de l'Etat et impacte sur le bon fonctionnement du Zoo reste problématique. Le problème de manque d'employés affecte le domaine de la sécurité où le nombre de personnes désignées pour les gardes nocturnes est insuffisant pour couvrir tout site. Par conséquent, le niveau de sécurité permettant la protection du Zoo est à revoir.

## **2- Les problèmes financiers et logistiques**

Les problèmes financiers et logistiques sont autant de problèmes qui freinent l'évolution du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi.

### **a- Les problèmes financiers**

S'agissant des problèmes financiers, il ressort que le budget voté par le MINFOF pour les aires protégées au Cameroun, ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins. Ceci entraîne donc la dégradation des sites et la diminution du nombre de visiteurs. Au fil du temps, cela conduit au rendement faible de recettes financières fournis par ces sites. S'agissant du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi, il ne cesse de se dégrader au jour le jour. Sa position est pourtant un atout économique permettant d'attirer plus de visiteurs au regard de son accès facile. De même, il est à noter que ce budget alloué par l'Etat couvre les problèmes tels que : l'achat des fournitures et petit entretien des bureaux, les frais d'alimentation spécifiques à la fonction, l'achat des petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction, carburant et lubrifiant des véhicules automobiles, indemnité des missions à l'intérieur et primes pour travaux<sup>13</sup>. Par conséquent, il reste limité car, le budget ne couvre pas l'ensemble des problèmes du Zoo à l'instar des problèmes infrastructurels qui sont directement gérés par le Ministère des Forêts et de la Faune. Par conséquent, la dégradation du Zoo ne cesse de s'accroître.

Les recettes générées par ce site sont réparties entre le Trésor Public qui obtient 55% et le MINFOF 45%. Autrement dit, le Zoo ne bénéficie de rien, tous les problèmes qu'il rencontre sont notés par le conservateur qui fait un rapport annuel au MINFOF, qui débloque les fonds afin de résoudre les problèmes évoqués. Ce processus permet d'assurer la bonne gestion des recettes, mais c'est un processus trop long qui se solde généralement par l'un des deux

---

<sup>13</sup> MINFOF, "Plan de travail annuel : pour le fonctionnement du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi ", programme 962, Yaoundé, 05 juillet 2021, p. 246.

résultats : Le MINFOF reçoit le rapport et réagi soit tardivement et partiellement, soit ne répond pas. Mais, fait une note montrant qu'il a pris en compte les doléances mentionnées dans ce rapport. Par conséquent, les problèmes demeurent irrésolus. D'où la mauvaise gestion des aires protégées du Cameroun en général, et celui du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi en particulier<sup>14</sup>. Les des problèmes financiers ne sont pas les seuls problèmes qui mettent le Zoo en difficulté. Ce dernier rencontre également les problèmes logistiques.

### **b- Les problèmes logistiques**

Concernant le problème logistique, le JZBMB souffre de manque de moyens de déplacement. L'Etat ne met pas à la disposition du Zoo les moyens de déplacements permettant à cette structure de pouvoir mieux fonctionner. Cela met en difficulté le déplacement du personnel administratif à pouvoir se rendre dans les colloques, des conférences. De même, ce manque de moyens de déplacement entraîne l'intervention tardive des éco-gardes lors de la fuite des animaux. Il peut être abattu par la population. Pour éviter les deux cas, il est nécessaire que les responsables de ces animaux agissent rapidement<sup>15</sup>. Dans un premier temps, si l'animal était la seule espèce, cela mettrait le Zoo en difficulté. Dans un second temps, cela fait un animal de moins dans le site. Hors, l'intervention rapide pourrait permettre au personnel de rattraper celui-ci avant qu'il s'éloigne du site et de le neutraliser.

Pour se débarrasser des ordures, l'un des personnels met volontairement à la disposition du Zoo, son véhicule qui transporte les déchets vers le bac à ordures le plus proche. Les ordures sont entassées pendant des jours, voir des semaines avant d'être transporté par ce véhicule. Ce véhicule assure également les liaisons en ce qui concerne l'achat des intrants alimentaires pour les animaux. La panne de ce dernier met le Zoo en difficulté<sup>16</sup>.

Dans le même ordre d'idée, le problème logistique au Zoo de Mvog-Betsi freine les activités de ce site, car, c'est un espace qui doit régulièrement être nettoyé pour garantir la propreté. Mais, le matériel utilisé pour ce travail est largement insuffisant et mal entretenu. Il arrive parfois qu'il soit même abandonné après l'utilisation. De même, les outils permettant de neutraliser les animaux en fuite sont insuffisants, archaïques et vieillissants. Ils fonctionnent à

<sup>14</sup> Anonyme, 50 ans, employé au Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi, Yaoundé, 23 août 2021, 13h14.

<sup>15</sup> A cause du manque de moyen de déplacement, la récupération de l'animal est difficile. Les éco-gardes arrivent parfois trop tard et trouvent généralement l'animal abattu par la population pour se protéger. La perte de ce dernier entraîne deux autres problèmes essentiels.

<sup>16</sup> Lorsque le véhicule n'est pas disponible, il est très difficile pour le Zoo de se débarrasser des ordures. Ce problème peut durer plusieurs semaines, le site pendant cette période est remplis de sacs de poubelles, situation très critiquée par les visiteurs.

travers une charge électrique qui a une durée de trois à cinq minutes pour être recharger. Ainsi, lorsque le tireur rate la cible, il est très difficile qu'elle soit rattrapée. Le problème logistique au Zoo de Mvog-Betsi est un fait marquant et peut entraîner de nombreux autres problèmes. Son espace réduit est également un handicap pour le développement de ce dernier.

Le développement d'une aire protégée passe beaucoup plus par son espace qui lui permet de créer plusieurs activités et de construire beaucoup plus d'enclos pour accueillir un bon nombre d'espèces animales afin de satisfaire les visiteurs. Concernant le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi, il rencontre un véritable problème d'espace. Sa superficie est de 2,0647 ha<sup>17</sup>. Cet espace est très étroit comparé aux d'autres Zoo du Cameroun à l'instar du Zoo de Limbe qui compte environ 44 hectares ou encore celui de Garoua qui a environ 6,4 hectares.<sup>18</sup> Au regard de cet espace réduit, ce site ne permet pas d'accueillir un nombre élevé d'espèces animales ou végétales.

Sur le plan sécuritaire, le dispositif déployé pour assurer la sécurité des visiteurs demeure très insuffisant à plusieurs niveaux. Dans un premier temps, il n'y a pas d'agents de sécurité permanente à la guérite pour protéger le personnel et le contrôle des visiteurs. Ainsi, il peut arriver que les personnes non identifiées entrent dans le Zoo à l'insu des éco-gardes. Cela peut entraîner des agressions contre les animaux, le régisseur de recettes chargé de percevoir les droits d'entrée et même des visiteurs qui subissent généralement des arnaques de ces dernières se passant pour des employés du Zoo. Ce problème peut aussi entraîner des braquages dans les bureaux administratifs. A cet effet, les incursions des malfaiteurs non contrôlées par les éco gardes présentent la flexibilité et la fragilité du Zoo qui devient vulnérable à toute attaque extérieure.

De même, ce site touristique manque de politique de communication. Cette aire protégée est peu connue sur le plan national et international. Seule la population riveraine est la plus informée. L'unité en charge de la communication n'informe pas assez la population pour attirer plus de visiteurs dans le Zoo. Les méthodes de communication employées par ces derniers, dont la sensibilisation de la population, la mobilisation des élèves les plus jeunes, restent insuffisantes. Les plaques placées à l'entrée du Zoo sont vieillissantes et presque illisible. Ainsi, il arrive souvent que les visiteurs passent devant le Zoo sans s'en rendre compte et vont auprès de la population locale pour s'informer. A travers tous ces problèmes, l'on constate que le Zoo

---

<sup>17</sup> Y. Melono, " conservation de la biodiversité ...", pp. 58-59.

<sup>18</sup> *Ibid*, p. 57.

rencontre plusieurs insuffisances qui touchent aussi le domaine de la communication, aspect phare pour la mobilisation des visiteurs.

## **B- LES AUTRES MENACES PESANT SUR LE ZOO**

En plus des problèmes d'entretien du Zoo, le manque de moyens financier etc. Ce site rencontre plusieurs autres problèmes qui ralentissent son évolution. Ces soucis se situent entre autres sur la collaboration du Zoo et ses différents sectoriels<sup>19</sup>, sa position géographique, ainsi que le manque de partenaires.

### **1- Le problème de collaboration**

La collaboration est l'ensemble des relations qu'entretiennent deux ou plusieurs personnes ou des secteurs d'activités. Ainsi, le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi rencontre des problèmes de collaborations entre les différents ministères, c'est-à-dire, entre le Zoo et les autres aires protégées ainsi qu'entre l'administration et la population riveraine.

Le problème de collaboration entre les différents sectoriels est accentué dans la mesure où les différents ministères à savoir : le Ministère de l'Elevage des Pêches et de l'Industrie Animal (MINEPIA), le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et le Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) ne collaborent pas suffisamment pour le bon entretien de la biodiversité au Cameroun. Ces trois secteurs d'activités ont pour finalité, la protection de la nature. Cependant, on constate que les problèmes concernant les aires protégées, ne concernent que le MINFOF. Bien qu'étant l'institution en charge de ce domaine d'activité, ce ministère devrait tout de même être soutenu pour une gestion efficace des ressources naturelles. L'implication des autres ministères peut permettre au MINFOF de résoudre plusieurs problèmes que rencontrent certains secteurs d'activités à l'instar des aires protégées. D'autant plus que le MINFOF et MINEPDED naissent des cendres du ministère de l'environnement et des forêts (MINEF), qui était d'abord en charge de toutes ces activités<sup>20</sup>. Mais l'on constate que la gestion des Aires Protégées reste une du MINFOF uniquement. C'est dire que les différents ministères ne travaillent pas en symbiose

---

<sup>19</sup> Les différents sectoriels représentent les ministères qui jouent un rôle similaires à celui du MINFOF et qui s'intéressent aux tourisms, à la faune ou à la flore.

<sup>20</sup> P. C. Ekomo, "Gestion de l'environnement au Cameroun sous administration française : protection et conservation de la forêt dense humide de 1922 à 1960. Approche historique", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2000, p. 26.

pour la bonne gestion de la biodiversité au Cameroun. Outre le problème de collaboration entre les différents sectoriels, il y a aussi celui de la collaboration entre les aires protégées.

Le Cameroun depuis son accession à l'indépendance renferme une panoplie d'aires protégées dans toute l'étendue du territoire<sup>21</sup>. Malgré que ces différentes aires protégées rencontrent les problèmes similaires, elles ne fonctionnent pas en parfaite synergie pour pallier à ces menaces. Ainsi, on constate un déséquilibre entre ces sites et une dégradation de certains qui pourrait entraîner la disparition de ces derniers et la diminution des activités touristiques sur le plan national. Cela mettrait en péril le fonctionnement budgétaire de l'Etat lorsqu'on sait que le secteur touristique participe énormément au développement économique national et augmente le produit intérieur brut (PIB) de celui-ci. Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi rencontre un énorme problème faunique qu'il pourrait résoudre en collaborant avec les autres aires protégées. Malheureusement, ce problème demeure d'actualité. L'insuffisance d'espèces faunique ne fait que s'accroître et nous donne l'impression que le conservateur ne communique pas assez avec les autres pour couvrir ces manquements. Pourtant, certaines aires protégées surtout celles du septentrion ont assez d'espèces fauniques pouvant couvrir les manquements du Zoo de Mvog-Betsi. Tout comme le manque de collaboration entre les aires protégées, le Jardin Zoo Botanique rencontre les menaces sur sa position géographique et le manque de partenaires.

## **2- Les problèmes liés à la position géographique du Zoo et au manque de partenaires**

Le JZBMB bien que situé en pleine ville et favorisant un accès facile, rapide et moins coûteux, est un véritable danger pour la population riveraine ainsi que leurs activités<sup>22</sup>. Lors de la recherche sur le terrain, nos informateurs du marché de Mvog-Betsi ont affirmé que leurs marchandises alimentaires destinées à la vente sont parfois consommées par les singes du Zoo qui sortent dans la nuit<sup>23</sup>. Ce phénomène entraîne régulièrement les discordes entre le Zoo et ses riverains. De même, la croissance démographique constitue une menace dans la mesure où les périphériques du Zoo à travers le développement de la ville de Yaoundé, sont occupées de

<sup>21</sup> O. Mbatchou, "Application des textes législatifs relatifs à la faune...", p. 38.

<sup>22</sup> La population riveraine de Mvog-Betsi fait régulièrement face aux attaques d'animaux en fuite du Zoo.

<sup>23</sup> Anonyme, 45 ans, revendeuse au marché de Mvog-Betsi, Yaoundé, 07 septembre 2021, 12h44.

manière anarchique empêchant une bonne visibilité du Zoo à l'extérieur<sup>24</sup>. Ce site fait aussi face au problème de manque de partenaire.

Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi depuis sa création jusqu'à nos jours, a connu un seul partenaire qui a contribué à sa réhabilitation. Le contrat d'*Ape Action Africa* a pris fin en 2018<sup>25</sup>. Le départ de cette ONG marque un handicap visible dans le Zoo. Plusieurs activités qui étaient contrôlées et financées par cette dernière sont au ralenti. Après son départ du Zoo, les charges supportées par celle-ci reviennent à l'Etat qui se doit d'augmenter le budget du Jardin Zoo Botanique. D'où la nécessité pour ce dernier à chercher des partenaires qui pourront lui permettre de remonter la pente. Ainsi, il faut noter que le fonctionnement d'un site touristique en général ne devrait pas se focaliser sur un seul partenaire au regard des multiples activités qu'il mène. La multiplication voir la diversification des partenaires pourrait permettre au site de recueillir plus d'expérience et de ne pas se démolir. En bref, l'état actuel du Zoo est un exemple visible qui présente l'incapacité du MINFOF de répondre à tous les problèmes que rencontrent les aires protégées au Cameroun. Les freins liés à la conservation au JZBMB en particulier, et au Cameroun en général, sont dus à la place importante des considérations politiques qui priment sur les décisions techniques et au ministère en charge de ce secteur d'activité. A cet effet, De Boisseu résume les problèmes des aires protégées au Cameroun en sept lacunes :

Sept lacunes importantes limitent l'efficacité des aires protégées au Cameroun: certains écorégions ne sont pas suffisamment représentées dans le système national actuel d'aires protégées ; les textes législatifs relatifs aux aires protégées sont insuffisamment appliqués ; la délimitation actuelle des aires protégées n'a pas toujours tenu compte de l'utilisation traditionnelle de l'espace par les populations riveraines autochtones ; il manque une intégration des aires protégées dans un processus global d'utilisation des terres et de développement des populations riveraines ; les ressources autour des aires protégées sont soumises à une utilisation non durable ; la collaboration entre les services administratifs concernés par la gestion des ressources naturelles et les différents acteurs est insuffisante ; les moyens financiers et logistiques et les ressources humaines alloués aux aires protégées sont insuffisants<sup>26</sup>.

Les problèmes auxquels le Zoo de Mvog-Betsi fait face touchent tous les secteurs d'activités au sein du site. De ce fait, on note que ce Zoo éprouve des difficultés à jouer pleinement son rôle et cela se reflète à travers la diminution considérable du nombre de visiteurs qui impliquent directement les mauvais rendements financiers. Au cours de dix ans donc de

---

<sup>24</sup> Idem.

<sup>25</sup> Entretien avec J. Béas Mbiène, 33 ans, Chef d'unité de conservation et de protection de la biodiversité au JZBM, Yaoundé, 12 août 2021, 11h30.

<sup>26</sup> D. De Boisseu et al, *la gestion des aires protégées dans sept pays d'Afrique de l'Ouest et du centre*, Paris, IRD éditions, 2007, p. 117.

2008 à 2018, le Zoo a reçu près de 652917 visiteurs, soit 230 931 360 de francs CFA<sup>27</sup>. Pour une aire protégée, ces chiffres sont très insuffisants si on établit une comparaison avec les autres aires protégées du Cameroun comme le jardin Zoo botanique de Limbe qui a généré plus de 50.000.000 francs CFA de recettes en 2012, contre 25.245.300 francs CFA<sup>28</sup> pour le Zoo de Mvog-Betsi. Cela présente également la faible implication des pouvoirs publics dans la gestion des aires protégées au Cameroun. En clair, à travers les problèmes du Zoo de Mvog-Betsi et les autres aires protégées, le Cameroun doit encore fournir des efforts énormes pour s'affirmer sur la scène internationale dans le secteur touristique afin de concurrencer avec les autres Etats comme la Tanzanie, le Brésil<sup>29</sup>. Cette responsabilité revient donc au ministère des forêts et de la faune. Il doit y remédier pour assurer une bonne gestion des aires protégées du Cameroun, particulièrement le Zoo de Mvog-Betsi afin d'éviter que ce site ne soit totalement dégradé. Ce dernier participe à la construction nationale. Pour redonner vie à ce Zoo, quelques mesures doivent être mises sur pied.

## **II- PERSPECTIVES DE LA REVALORISATION DU JARDIN ZOO-BOTANIQUE DE MVOG- BETSI**

Malgré son état actuel, le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi peut être réaménagé si certaines résolutions sont prises, notamment dans le domaine administratif et les réformes nécessaires pour un rendement participatif et efficace.

### **A- SUR LE PLAN ADMINISTRATIF**

Les perspectives sur le plan administratif concernent deux aspects à savoir : la réorganisation des textes sur la gestion des aires protégées au Cameroun et le rôle à jouer par le MINFOF, ainsi que collaboration entre les différents ministères pour un bon fonctionnement du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi.

#### **1- La réorganisation de la gestion des aires protégées au Cameroun et le rôle du Ministère des Forêts et de la Faune**

Le cadre juridique et institutionnel des aires protégées doivent être adapté pour tenir compte de nouvelles stratégies nationales ainsi que les nouvelles approches et initiatives sur les

---

<sup>27</sup> Statistique du bureau du régisseur des recettes du JZBMB.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> D. De Boisseu et al, *la gestion des aires protégées dans sept pays...*, p. 117.

problèmes environnementaux. De même, il est important et indispensable de faire régulièrement le point sur l'application des conventions et traités internationaux sur les aires protégées en Afrique. C'est dire que le fonctionnement des aires protégées au Cameroun et précisément le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi, doit respecter les textes juridiques établis sur le plan national. Par ailleurs, ces textes doivent respecter les normes mises sur pied par les lois et conventions internationales en matière de conservation, de protection de la biodiversité et du fonctionnement des aires protégées dans le monde. De plus, les pouvoirs publics doivent mobiliser des moyens supplémentaires pour consentir des efforts en vue de la sécurisation des réseaux actuels et du respect des dispositions des lois et règlement relatif à la protection de la nature. A cet effet, la responsabilité revient au MINFOF et au personnel du Zoo.

#### **a- Pour le MINFOF**

Ce dernier doit revoir sa politique adoptée en matière de gestion des aires protégées. Dans le domaine administratif, il doit rendre la gestion des aires protégées plus autonome<sup>30</sup>. De même, le budget alloué pour le fonctionnement des aires protégées doit couvrir tous les problèmes auxquels ces sites font face et non un certain domaine d'activité tel qu'il en est actuellement. Ainsi, il est important d'augmenter ce budget, pour permettre au JZBMB de développer d'autres activités génératrices des revenus. De prendre en charge la réhabilitation des infrastructures, ainsi que la rémunération des employés bénévoles. Ces employés œuvrent énormément pour le bon fonctionnement de cette aire protégée. On retrouve plusieurs bénévoles qui travaillent et sont plus aptes que le personnel employé par l'Etat. Il serait judicieux pour le MINFOF de trouver un statut spécial pour ces bénévoles afin que ceux-ci soient pris en compte par l'Etat. L'on pourrait par exemple les recruter en tant que contractuel. Dans le cadre de la formation des agents, des écoles de formations doivent être créés pour venir à l'appui de celles qui existent déjà. Toutes ces écoles doivent former ces agents en fonction de la demande pour une bonne sauvegarde de la biodiversité. Cela amène les pouvoirs publics à mieux réfléchir sur les critères de recrutement de ses employés afin de permettre aux aires protégées, voir le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi, d'avoir un personnel en qualité et en quantité dans chaque secteur d'activité qu'il développe.

---

<sup>30</sup> Le MINFOF devrait attribuer plus de responsabilité aux conservateurs qui sont sur le terrain et qui ont les méthodes adéquates pour une bonne gestion durable des aires protégées.

## **b- Les responsabilités du personnel du Zoo**

En ce qui concerne le Zoo de Mvog-Betsi, un effort doit être mis sur les ressources humaines pour que le Jardin Zoo Botanique puisse favoriser une promotion, ainsi qu'une valorisation efficiente de ses ressources. Il convient d'accorder toute l'importance nécessaire à cette aire protégée. Ainsi, la formation du personnel doit s'attarder d'autant plus sur la qualité que la quantité afin d'espérer un rendement meilleur pour le développement du secteur écotouristique. De même, l'affectation du personnel doit respecter ces canons afin que le manque de partenaire ne puisse pas être un lourd fardeau dans le déroulement des activités au Zoo. Cela permettrait également de combler rapidement et de manière efficace le vide laissé par *Ape Action Africa*.

## **2- La collaboration entre les différents ministères pour le bon fonctionnement du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi**

Les relations internationales qu'entreprennent les Etats et les différents secteurs d'activités montrent à suffisance qu'il est impossible pour un secteur d'activité peu importe son chiffre d'affaire de fonctionner en autarcie. Surtout le secteur touristique qui regroupe en son sein, plusieurs activités internes. Ainsi, pour un bon fonctionnement des aires protégées du Cameroun en général et du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi en particulier, la collaboration entre les différents ministères est donc importante. Morgane, dans l'agenda international, apporte des solutions sur l'importance de la communication et la collaboration comme voie de développement pour les Jardin Botaniques. Il souligne que :

La réalisation de la mission demandera aux jardins botaniques d'entreprendre un large programme d'activités comme souligné dans l'Agenda. Par ailleurs, les jardins botaniques ne peuvent accomplir seuls cette mission. Ils doivent travailler en partenariat avec de nombreuses institutions, sociétés, communautés et individus<sup>31</sup>.

Les missions du Zoo de Mvog-Betsi ne peuvent véritablement s'accomplir qu'avec l'importance d'une collaboration avec les secteurs d'activités du même domaine. Mais, il est important de souligner que cette collaboration doit se faire sur deux plans à savoir : sur le plan international et sur le plan national.

---

<sup>31</sup> J. Morgan et al, "Agenda international pour la conservation...", p. 13.

### **a- Sur le plan international**

Le plan international concerne les pouvoirs publics car, le gouvernement camerounais doit collaborer avec les pays où le tourisme est développé afin de prendre conscience des manquements que connaissent les aires protégées au Cameroun. Par ailleurs, le personnel formé pour la conservation de la biodiversité doit effectuer les stages dans ces pays pour avoir plus d'expérience afin que ces sites soient mieux gérés. Ainsi, les bourses d'études doivent être octroyées aux étudiants des écoles de formations comme ceux de l'ENEF pour approfondir leurs études dans le domaine. Les accords de partenariats devraient donc être signés entre Cameroun et les pays comme la Tanzanie, Brésil, l'Arabie Saoudite, l'Angleterre, le Kenya<sup>32</sup>. De même, le Cameroun devrait d'avantage assister aux différentes conférences internationales, continentales ou sous régionales sur la question de gestion des aires protégées et de la conservation de la biodiversité pour améliorer la gestion des aires protégées locales. De même, le conservateur du JZBMB doit prendre part à ces colloques pour trouver des stratégies nécessaires pour le développement de site.

Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi doit signer les accords de partenariat avec les autres Zoos dans la sous-région et même dans le monde pour combler ses manquements. Cette coopération permet au Zoo dans le cadre des échanges, de se doter de plusieurs espèces fauniques dont le Zoo a besoin et de résoudre le problème de manque d'animaux. Dans la même perspective, le Zoo doit signer les accords de partenariats avec les ONG internationales et même avec celles qui agissent au Cameroun dans le même domaine afin d'être assisté pour l'accomplissement de ses différentes missions.

### **b- Sur le plan national**

Les pouvoirs publics doivent travailler en parfaite synergie pour la gestion des aires protégées locales. Cela ne devrait pas seulement être l'affaire du ministère des forêts et de la faune. La gestion des aires protégées devait impliquer tous les ministères qui œuvrent dans le même domaine ou dans les domaines similaires<sup>33</sup>. La collaboration entre tous ces ministères, permettrait la prise en compte et la résolution efficace des problèmes que rencontrent les aires protégées au Cameroun.

---

<sup>32</sup> Ces différents pays ont développé le secteur touristique et sont représentés parmi les meilleurs en Afrique et même dans le monde.

<sup>33</sup> Les ministères similaires au Cameroun sont : le ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable qui était d'abord en charge des aires protégées avant la création du MINFOF en 2005 ; le ministère du tourisme et des loisirs ; le ministère de l'élevage des pêches et de l'industrie animale.

De même, la collaboration entre les aires protégées nationales est primordiale dans la mesure où le Zoo de Mvog-Betsi gagnerait à combler ses manquements en espèces fauniques et même en expérience. Ainsi, le conservateur du Zoo de Mvog-Betsi devrait travailler en symbiose avec les autres conservateurs des Zoos du Cameroun en observant leurs politiques de gestions pour les appliquer dans son site. La présence des ONG ou des associations permettaient d'alléger la tâche du gouvernement dans la gestion de ce site et de fournir un effort participatif dans son fonctionnement. Toujours dans le même ordre d'idée, le conservateur doit signer un partenariat avec la société HYSACAM pour l'évacuation des ordures afin d'améliorer l'entretien du site.

## **B- LES REFORMES NECESSAIRES POUR UN RENDEMENT PARTICIPATIF ET EFFICACE**

Les reformes nécessaires concernant le réaménagement du site et l'implication de la population locale dans la participation au bon fonctionnement et au développement des activités touristiques pour un meilleur rendement du Zoo sont importantes.

### **1- Le réaménagement du site**

Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi nécessite un réaménagement total afin de retrouver son éclat et de jouer véritablement son rôle en remplissant pleinement ses missions<sup>34</sup>. La réhabilitation de ce Zoo touche tous les aspects qui le couvrent. L'accent est mis dans le domaine infrastructurel, logistique, éducatif, la recherche scientifique, faunique, la communication et financier.

Parlant du cadre infrastructurel, on note que toutes les infrastructures sont à réhabiliter : les bureaux administratifs bien qu'étant encore solides, doivent toujours subir des retouches afin d'éviter qu'ils ne soient complètement dégradés. Les habitats occupés par le personnel du Zoo ainsi que les magasins, la salle de conférence et la salle d'étude doivent connaître le même suivi. Pour ce qui est du restaurant et le manège, ils doivent être entretenus et bien aménagés. Ainsi, les activités menées au restaurant devraient respecter toutes les mesures d'hygiène afin de garantir la sécurité sanitaire des visiteurs. De même, le manège doit être aménagé afin de se

---

<sup>34</sup> Quelques missions du JZBMB : la conservation, l'éducation environnementale, la sensibilisation, la recherche etc.

trouver dans de bonnes conditions tout en offrant également un loisir plus important et plus attractif pour motiver les visiteurs à s'y intéresser d'avantage. De plus, la piscine abandonnée fait l'état de plusieurs revendications par les visiteurs, elle doit être reconstruite et fonctionnelle. C'est un atout important dans la mesure où elle représente une source de revenus capable d'augmenter les recettes générées dans le Zoo. Dans le cadre de la sauvegarde des trophées, il est important que les guides sensibilisent les visiteurs sur l'importance du musée qui permet la protection des vestiges et du patrimoine national. Pour une efficacité de protection de ce patrimoine, il est important pour le personnel affecté dans ce domaine, de mettre en application les consignes et recommandations des spécialistes de la faune et de concevoir des projets relatifs à l'amélioration de la taxidermie et aux conditions de conservation de ces trophées. Par ailleurs, la fabrication des bancs publics de qualité et en quantité dans tout le Zoo n'est pas à oublier<sup>35</sup>. Cela marque un point majeur dans l'accueil des visiteurs.

La réhabilitation des enclos permettrait d'offrir un cadre plus confortable aux animaux. Il faut noter que la reconstruction de ces enclos doit véritablement prendre en compte les conditions de vie de chaque espèce animale pour un meilleur encadrement des animaux. A cet effet, le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi a développé une bonne stratégie qui est la construction des enclos selon le cadre de vie de chaque espèce. Pour mener à bien cette stratégie, il faut un suivi régulier et un bon entretien du matériel fourni. De ce fait, le personnel du Zoo doit contrôler l'état de ce matériel en le renouvelant lorsque celui-ci est abimé. Ces enclos doivent régulièrement être électrifiés afin d'éviter la fuite des animaux. Pour cela, les groupes électrogènes doivent être permanents en cas de coupure d'électricité. La clôture doit être reconstruite avec une hauteur assez élevée et sécurisée par le fil barbelé électrifié pour éviter que les animaux ne sortent du Zoo et prévenir les cas d'incursions des braconniers ou d'autres groupes de malfaiteurs. Les aquariums abandonnés peuvent connaître un réaménagement pour permettre à ce site d'étendre de plus en plus ses activités touristiques. La création d'une boutique dans le Zoo favoriserait la satisfaction des visiteurs et augmenterait les ressources financières du site.

En dehors des éléments suscités, il faut noter qu'un centre médical doit être construit dans le Zoo pour le suivi sanitaire des animaux, du personnel et des visiteurs en cas d'accident. Il est également important de construire un parking bien structuré pour les visiteurs et le personnel du site. Par ailleurs, les véhicules tombés en panne au Zoo doivent être directement amenés dans un garage tout en les évacuants du Zoo.

---

<sup>35</sup> La fabrication des bancs publics en qualité et en quantité permettra aux touristes de se détendre après la visite du Zoo. L'entretien de ceux-ci est aussi important.

Pour ce qui est de la logistique, le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi doit être doté des moyens de déplacement pour le personnel. Cela permettrait à ce dernier de prendre part à toutes les conférences organisées sur le plan national dans le cadre de protection et de la sauvegarde de la biodiversité. De même, une ambulance doit être mise à leur disposition pour faciliter l'évacuation des animaux ayant des problèmes sanitaires graves, ainsi qu'au personnel et aux visiteurs en cas d'urgence. Bien plus, le matériel utilisé pour l'entretien du Zoo doit être de qualité et suffisant afin de favoriser l'entretien continu du site. C'est un espace qui doit connaître un entretien régulier. Ainsi le Zoo de Mvog-Betsi doit être doté des projecteurs hypodermiques<sup>36</sup> modernes et autre matériel nécessaire pour la capture des animaux en fuite. De même, le Zoo doit être doté des caméras de surveillances afin d'étendre la sécurité dans ce site pour contrôler en permanence les différentes personnes qui entrent et sortent dans le Zoo. Pour y parvenir, une salle d'informatique doit être construite dans le site.

Parlant du domaine éducatif, on note que l'éducation environnementale étant une activité primordiale pour la sensibilisation des jeunes et autres populations devrait s'axer dans le milieu de vie de ces derniers. Elle devrait s'intéresser aux aspects de développement social à l'instar de la promotion des valeurs de paix et de solidarité. Ainsi, l'apprentissage du respect des valeurs sociales devrait constituer le socle pour une meilleure application des objectifs d'éducation environnementale. Ainsi, dans le but de promouvoir l'éducation environnementale, le centre d'éducation environnement du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi doit mettre sur pied un partenariat avec les médias audiovisuel nationaux en vue de médiatiser ses activités et d'intégrer l'éducation environnementale dans les émissions des jeunes afin d'attirer d'avantage leur attention sur le bien-fondé de protéger son environnement. De même, les descentes sur le terrain à travers les travaux d'intérêt communautaires consistent à créer des espaces verts et initient les jeunes à la gestion de la nature qui offre des richesses et des opportunités dans un milieu sain<sup>37</sup>. Pour mener à bien ses activités, le CEE doit être doté d'un équipement nécessaire. Cet équipement concerne les outils pédagogiques, qui permettent de faciliter l'éducation environnementale. Outre ces outils, le Zoo doit aménager un espace plus large afin de permettre à un bon nombre de personnes de participer aux différentes séances de cette éducation organisée par le personnel responsable de ce domaine.

Le rôle des pouvoirs publics dans ce domaine renvoi à la responsabilité des acteurs administratifs qui encadrent ou sont chargés des aires protégées au Cameroun. Ainsi, l'Etat doit mettre sur pied des bases solides pour le développement de l'éducation environnementale en

---

<sup>36</sup> Projecteurs hypodermiques : armes utilisée pour capturer les animaux.

<sup>37</sup> E. Ngossak, "Contribution du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi...", p. 48.

milieu scolaire. Ce dernier doit délivrer les autorisations aux acteurs privés tels que les ONG et les associations qui orientent leurs activités sur l'éducation environnementale afin de favoriser un accès facile aux établissements du secteur publics. De plus, la coopération entre les acteurs impliqués sur le terrain et l'administration devrait permettre de définir une politique et des stratégies nationales dans ce secteur d'activité afin de définir le cadre institutionnel, les modalités, de formation initiale et continu. A cet effet, le rôle de l'Etat doit s'articuler dans la formation de ces acteurs sur le terrain à travers la réorganisation des organigrammes en matière d'environnement et de développement durable dans les écoles de formation à l'exemple des ENS, ENIEG, INSET, ENIET. Ceci permet d'inviter la population à plus de conscience et de responsabilité. Le renforcement des programmes d'éducation suscite l'intérêt des communautés à la conservation des ressources naturelles<sup>38</sup>.

Dans le domaine de la recherche scientifique, le Zoo doit être doté d'une bibliothèque dans laquelle toutes les études menées dans ce site doivent être stockées afin de faciliter et de fournir une bonne documentation au différents chercheurs nationaux ou internationaux. Cela permettrait également d'éviter la disparition des documents au sein du site. De même, pour un meilleur encadrement des stagiaires et autres chercheurs, le Zoo doit avoir le matériel nécessaire et un personnel qualifié pour cette d'activité afin de fournir un bon encadrement à ces derniers.

Dans la même perspective, l'alimentation des animaux au Zoo de Mvog-Betsi doit se faire en quantité et en qualité dans le but de garantir une bonne croissance de ces espèces fauniques. Ainsi, les produits alimentaires doivent être contrôlés par le service qui est en charge de l'alimentation des animaux. Le régime alimentaire de chaque espèce doit être respecté. A cet effet Babatch affirme que :

Face aux différents handicaps que connaît le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi, il nécessite des reformes afin d'assurer un meilleur fonctionnement surtout concernant le suivi alimentaire qui doit être riche et vitaminé afin que ceux-ci subissent une bonne croissance et puissent atteindre leurs espérances de vie dans les bonne conditions<sup>39</sup>.

Ainsi, les proportions et doses alimentaires doivent être revues dans le but de respecter leurs régimes alimentaires. Le déparasitage des produits alimentaires permet d'épargner les animaux des difficultés digestives et autres problèmes sanitaires dus à ces produits. Le personnel du Zoo devrait avoir en sa possession, tous les dispositifs nécessaires pour la bonne conservation des aliments afin d'atténuer et de réduire la décomposition des aliments. Ainsi, toutes les conditions doivent être remplies dans ce domaine afin que les animaux ne présentent

---

<sup>38</sup> *Ibid*, p. 47.

<sup>39</sup> A. Babatch, "Suivi alimentaire et sanitaire des animaux...", p. 20.

pas les signes physiques relevant de la mal nutrition comme le Lion dont son apparence physique fait l'objet de plusieurs polémique par les visiteurs, ou encore le crocodile du Nil qui est nourrit avec une faible quantité alimentaire.<sup>40</sup>

Le suivi sanitaire de ces animaux doit être régulier afin d'éviter la disparition de ces derniers, de détecter rapidement ceux ayant des problèmes sanitaires qui doivent directement être pris en charge par le service vétérinaire pour lutter contre les épidémies pouvant les infecter. Toujours dans la même lancée, il est important d'établir un bilan de santé à chaque animal une ou deux fois par mois pour prévenir les maladies. De ce fait, la *World Association of Zoos and Aquariums* affirme que :

La contribution des vétérinaires au travail de réintroduction implique le traitement et l'évaluation des maladies et infections, ainsi que le contrôle des parasites et des agents pathogènes dans le Zoo et au niveau des autres structures. Il convient de s'assurer qu'il n'y a aucun problème de maladie, de stress ou blessure sur les animaux. Les vétérinaires doivent aussi effectuer des examens de santé des animaux avant leur réintroduction, afin d'éviter la libération par inadvertance des parasites et des agents pathogènes provenant des centres d'élevages vers leur nouvel espace de vie<sup>41</sup>.

C'est dire que le service vétérinaire est un atout majeur, voir l'élément clé de la conservation Ex-situ dans un Zoo. Il nécessite de ce fait une véritable réhabilitation afin qu'il devienne efficace et trouve des solutions rapides aux problèmes liés sur la santé des animaux. Dans la même perspective, le service vétérinaire du Zoo de Mvog-Betsi doit aller au-delà des activités qu'il exerce. Il doit beaucoup impliquer la recherche dans ses activités afin de trouver les voies et moyens pour une reproduction des animaux qui pourraient permettre au Zoo de croiser certaines espèces animales afin d'éviter la disparition de ces dernières non seulement dans le Zoo, mais aussi dans la nature. Cela éviterait le problème de manque d'animaux à ce dernier.

Pour ce qui est de la communication, le Zoo de Mvog-Betsi doit développer et multiplier ses activités liées à la communication pour attirer plus de visiteurs. En effet, il faut renouveler les plaques existant déjà et ouvrir les pages publicitaires dans les espaces audio-visuels. Multiplier les plaques publicitaires à chaque entrée de la ville de Yaoundé et même à l'intérieure de la ville. De même, au cours d'une année, le Zoo doit organiser des activités permettant d'attirer et d'informer les populations sur leur existence. A cet effet, les jeux incollables doivent être organisé dans le Zoo impliquant par exemple toutes les écoles désirant d'y participer. Il faut noter que ces activités doivent être diffusées par une chaine télévisée. Ainsi, la communication à travers les réseaux sociaux qui représentent un moyen incontournable doit se

---

<sup>40</sup> *Ibid*, p. 21.

<sup>41</sup> WAZA, *construire un avenir pour la faune et la flore : La stratégie mondiale de conservation des Zoo et Aquariums*, Switzerland, IUCN et McAlister, 2004, p. 23.

faire à travers la création des pages et des sites facilement accessible avec des informations actualisées. Dans la même lancée, il faut mettre les moyens d'échanges entre le personnel et les visiteurs ou autres types de personnes pouvant s'intéresser au Zoo. La mise sur pied de la communication par ces moyens mentionnés, permet d'informer la communauté nationale et internationale sur l'existence du Zoo et étend ses activités. La communication est primordiale pour le développement des activités touristiques et écotouristiques dans le monde.

## **2- Implication de la population riveraine dans le fonctionnement du Jardin Zoo botanique de Mvog-betsi**

La population locale joue un rôle important en matière de conservation. Elle est un acteur majeur pour le développement des aires protégées en générale, en l'occurrence le Zoo de Mvog-betsi. Les relations entre les gestionnaires de ce dernier et la population locale devraient s'améliorer pour favoriser le développement durable et assurer la prise de décision. C'est dire que le dialogue avec la communauté locale est un atout pour la survie de ce site. Lors de la recherche sur le terrain, il a été constaté que la population de Mvog-Betsi n'est pas impliquée dans la gestion de ce site. Elle est écartée de toutes les activités qui le concernent. Pourtant, plusieurs informateurs ont exprimé leur volonté d'aider le Zoo dans le domaine alimentaire à travers le fournissement des produits alimentaires pour les animaux, sur le plan sanitaire en proposant les produits médicinaux permettant de soigner ces derniers, certains ont proposé de fournir de nouvelles espèces fauniques au Zoo. Mais, leur position actuelle ne les motive pas. Il existe un conflit entre ce site et la population riveraine.

Il est donc nécessaire que le personnel de ce site puisse revoir sa politique face à cette dernière. De même, bien qu'il appartienne à l'Etat, devrait permettre à cette population de profiter des bénéfices générés par celui-ci à travers les réalisations<sup>42</sup>. De même, les activités écotouristiques bénéfiques aux populations locales doivent être développées dans le cadre de la création des emplois afin de diminuer le chômage dans cette localité. Les accords de collaboration devraient être signés entre le Zoo et la population locale dans le cadre de la gestion participative afin de leur permettre de contribuer à la surveillance et à la sécurisation des ressources naturelles<sup>43</sup>. Toutes ces actions montrent à suffisance l'importance de la participation

---

<sup>42</sup> La population riveraine peut bénéficier du JZBMB à travers les réalisations telles que: la construction de forages, le réaménagement des zones enclavées et la participation aux projets visant le développement de cette localité.

<sup>43</sup>C. M. Mengue, les aires protégées en Afrique : perspectives pour leur conservation *In Revue électronique en science de l'environnement*, Afrique, vol 3 N°1, Vertigo, avril 2002, p. 4.

de la population locale dans la gestion du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi. A cet effet, il faut noter que :

Sans l'implication et l'appui de la population locale, il est illusoire de mettre en place un système de gestion durable des aires protégées en Afrique qui ne pourront être suivies sans la participation des communautés. La mise en application de la participation des populations locales à la gestion des ressources naturelles, doit compter une grande flexibilité pour permettre son adaptation à chaque contexte socioculturel rencontré<sup>44</sup>.

La participation de la population locale dans la gestion du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi est importante et nécessaire dans la mesure où elle son implication dans la gestion du Zoo pourrait lui permettre de s'impliquer dans toutes les activités développées par ce dernier afin de contribuer au bon fonctionnement de celui-ci. Cela devrait donc se passer à travers une collaboration effective avec les gestionnaires du site. Les pouvoirs publics ont une lourde responsabilité qu'ils devraient prendre en compte pour favoriser le bon fonctionnement des aires protégées afin de développer le secteur écotouristique national, participer à la protection des ressources naturelles et à la sauvegarde de la biodiversité. Il est donc important de concilier la nécessité de permettre un développement durable à savoir : d'assurer la conservation de la biodiversité tout en associant véritablement la population riveraine à la prise de décisions concernant la gestion de ce Zoo, améliorer la relation entre les différents gestionnaires des aires protégées sur le plan national, sous régional, et continental<sup>45</sup>. Cela permettrait de mieux comprendre et de mieux cerner les problèmes auxquels les aires protégées font face et d'y remédier.

Concernant le domaine financier, la gestion des recettes générées par les activités développées dans le site doit se faire à travers des personnes compétentes affectées au Zoo pour cette tâche uniquement afin d'éviter la réception des fonds par le personnel non qualifiés et de promouvoir une traçabilité dans la gestion de ces fonds. Cela permettrait également d'avoir une cohérence entre le nombre de visiteurs enregistrés et les recettes générés.

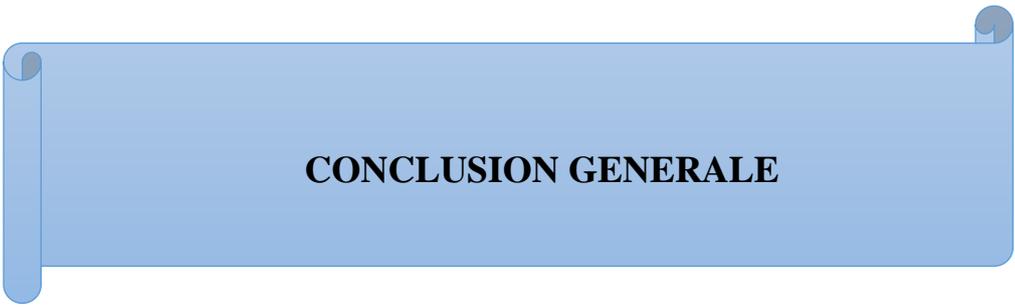
Le Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi au regard des problèmes qu'il présente est une aire protégée qui nécessite une réhabilitation totale surtout dans les domaines infrastructurels, fauniques avec l'accentuation du manque d'animaux dans le Zoo, dans le domaine de l'entretien, sans oublier le manque du matériel et de la logistique pour un fonctionnement efficient etc. Malgré ces difficultés, le Zoo peut toujours jouer son rôle et remplir ses missions si les perspectives mentionnées sont prises en compte. La réorganisation des textes sur la gestion des aires protégées au Cameroun donnerait un canevas à suivre dans le fonctionnement

---

<sup>44</sup>C. M. Mengue, les aires protégées en Afrique..., p. 4.

<sup>45</sup> *Ibid*, p. 6.

des aires protégées. De même, les pouvoirs publics devraient travailler ensemble pour une gestion efficace de ces sites. Pour cela, chaque ministère ayant les activités similaires a un mot à dire dans la gestion de ces aires protégées. Le Jardin Zoo Botanique quant lui devrait mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour éviter une disparition totale ; pour cela, il doit impliquer la population locale dans sa gestion. Car, elle représente un élément majeur capable de contribuer à la réhabilitation de ce dernier et de l'accompagner à accomplir ses missions qui sont : la conservation, la protection et la sauvegarde de la biodiversité, le divertissement, l'éducation et la recherche scientifique.



**CONCLUSION GENERALE**

En définitive, l'étude scientifique axée sur la monographie du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi fait ressortir les éléments participatifs à la gestion, au bon fonctionnement, ainsi qu'à l'entretien de ce dernier lui permettant de jouer son rôle.

En effet, la position géographique qu'il occupe au sein de la capitale et ses atouts fauniques et floristiques favorisent un accès facile pour les visiteurs de réduire les coûts de dépenses au niveau du transport et d'être régulièrement en contact avec les espèces animales que l'on voit dans les zones reculer et généralement en voie de disparition. Par ailleurs, l'occupation de l'espace s'est faite pendant la période d'installation des peuples au Cameroun d'une part, à travers la colonisation d'autres parts. L'installation des populations allogènes s'est effectuée de manière progressive et a entraîné la présence de plusieurs peuples dans cette localité. Après la création du Zoo qui fut géré par plusieurs Occidentaux<sup>1</sup> avant d'entrer aux mains du gouvernement Camerounais, il a été établi sur le plan national et international, un ensemble de lois permettant de régler le fonctionnement de ce dernier dans un cadre bien structuré. Le changement d'institutions et la non considération du Zoo vont entraîner un délabrement total du site qui fut menacé de fermeture pendant la première période de gestion par les pouvoirs publics. Grâce aux œuvres du MINEF en collaboration avec *Ape Action Africa*, il fut réhabilité et fonctionne désormais selon les juridictions mettant en exergue les nouvelles bases. Bien plus, d'autres activités virent le jour, dans le but de diversifier et d'étendre les activités au sein de celui-ci, afin de recueillir plusieurs visiteurs et de générer des ressources financières permettant de contribuer à la construction nationale. Cependant, il est avéré que le site malgré sa réhabilitation, rencontre encore des difficultés qui freinent son envol et empêchent à ce Zoo d'atteindre son objectif. Ces problèmes sont d'ordre politique, financier, infrastructurel, etc. De ce fait, les pouvoirs publics et les gestionnaires du site doivent prendre en compte les différentes propositions faites, pour une nouvelle réhabilitation importante non seulement pour la survie des espèces, mais beaucoup plus pour une meilleure participation aux activités touristiques nationales et même sous régionales.

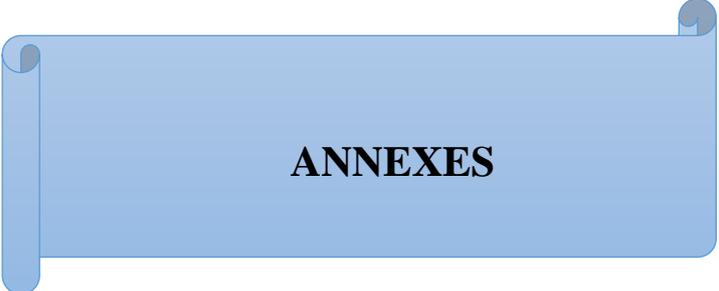
Le Zoo regorge de plusieurs atouts nécessaires pour le développement du tourisme au Cameroun. Pour atteindre ses objectifs centrés sur l'accomplissement de ses missions, il devrait encore fournir des efforts sur la qualité de gestion à travers la bonne gouvernance. Sa collaboration avec les différents sectoriels, la participation de la population dans la gestion du site, le renforcement du personnel administratif en qualité et en quantité sont des éléments

---

<sup>1</sup> Les différents occidentaux sont les membres de l'administration coloniale française qui ont géré le Zoo. Il s'agit de monsieur Pfeiffer qui est le fondateur du site, le vétérinaire monsieur Karol, monsieur Pickett et monsieur Pouyou.

cruciaux à améliorer. Le réaménagement infrastructurel et logistique doit répondre aux normes pour accueillir un nombre considérable d'espèces. Les pouvoirs publics ont aussi leur responsabilité sur les problèmes que rencontrent ce Zoo et par conséquent doivent trouver les solutions idoines pour qu'il participe pleinement au développement national.

Le jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi comme toutes les autres aires protégées du Cameroun est une institution permettant de sauvegarder et de protéger les ressources naturelles. Il mérite à cet effet, un suivi pour son bon fonctionnement. Au regard des problèmes qu'il continue à rencontrer, les pouvoirs publics doivent mieux réfléchir sur la cause de ce délabrement. Car, la solution pourrait ne pas être la réhabilitation du Zoo, mais plutôt sa délocalisation vers une zone qui sera ciblée par ces derniers. Ainsi, cette proposition devrait constituer un débat sur l'avenir du site qui ne pourra plus exister dans les jours à venir si une bonne solution n'est pas élaborée. Car, une aire protégée doit se situer dans les périphéries pour assurer la sécurité des populations et trouver des milieux plus adéquats pouvant faciliter les espèces à mieux s'adapter. En d'autres termes, le gouvernement devrait soit délocaliser le Zoo vers une périphérie et transformer cet espace en jardin botanique uniquement ou l'utiliser à d'autres fins, soit réhabiliter ce site de manière à ce qu'il puisse concurrencer avec les autres aires protégées dans le monde, de valoriser et de développer le secteur touristique du Cameroun.



**ANNEXES**

## Annexes 1 : Attestation de recherche

REPUBLIQUE DU CAMEROUN		REPUBLIC OF CAMEROON
Paix – Travail – Patrie		Peace – Work – Fatherland
*****		*****
UNIVERSITE DE YAOUNDE I		UNIVERSITY OF YAOUNDE I
FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES		FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIALS SCIENCES
*****		*****
DEPARTEMENT D'HISTOIRE		DEPARTEMENT OF HISTOIRY

Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF

**ATTESTATION DE RECHERCHE**

Je soussigné, Professeur **BOKAGNE BETOBO Edouard**, Chef de Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, certifie que l'étudiant **MBIA MINTSA GILBERT**, matricule **15A333** est inscrit en Master II dans ledit département. Il mène, sous la direction du **Pr Tanga Onana** (Maitre de Conférences), une recherche universitaire sur le thème : « **LA GESTION DES PARCS ZOOLOGIQUES DANS LA REGION DU CENTRE : Parc de la Mefou, Parc de Mvog beti et Ecoparc (1951-2017)** ».

Nous recommandons aux responsables des administrations, des centres de documentations, archives et toutes les institutions de recherche nationales ou internationales en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

27 JUL 2020

Fait à Yaoundé, le .....

Le Chef de Département.

  
Bokagne Betobo Edouard  
Maître de Conférences

Source : Département d'histoire de l'université de Yaoundé I

## Annexes 2 : Autorisation de recherche au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE  
SECRETARIAT D'ETAT  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
SOUS DIRECTION DES PERSONNELS,  
DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

BP : 34430  
Yaoundé

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE  
SECRETARIAT OF STATE  
SECRETARIAT GENERAL  
DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
SUB DEPARTMENT IN CHARGE OF PERSONNEL,  
SALARIES AND PENSIONS

Yaoundé le 05 AVR 2021

2039  
N° / MINFOR/SETAT/SG/DAG/SDPSP/SP/CBFORM/CF

**LE MINISTRE**  
A  
**Monsieur MBIA MITSA Gilbert,**  
Etudiant au Cycle Master II filière « Histoire » de la  
Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines  
(FALSH)  
S/C Monsieur le Doyen de la FALSH de l'Université  
de Yaoundé I  
TEL : 656 293 132

Réf : V/c reçu le 23 février 2021

**Objet**: Collecte des données

**Monsieur,**

Comme suite à votre correspondance dont l'objet et la référence sont repris en marge,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque mon accord pour que vous effectuiez une collecte des données au Jardin Zoo-Botanique de Mvog-Beti à Yaoundé (Région du Centre), nécessaires pour l'analyse de votre thème de recherche intitulé : « LA GESTION DES PARCS ZOOLOGIQUES DANS LA REGION DU CENTRE : Parc de la Mefou, Parc de Mvog-Beti et Ecoparc (1951-2017) », pour une période de dix (10) jours, du 01<sup>er</sup> au 12 avril 2021.

Vous voudrez bien prendre attache avec lesdites Aires Protégées pour les modalités pratiques y afférentes.

Un rapport devra être produit au terme de votre recherche et transmis à mes services compétents.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Ministre  
des Forêts et de la Faune  
et par Délégation  
Le Secrétaire Général

Le Secrétaire  
Général

Joseph Nyongwen

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Peace-Work-Fatherland  
 MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE  
 SECRETARIAT D'ETAT  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
 SOUS DIRECTION DES PERSONNELS,  
 DE LA SOLDE ET DES PENSIONS  
 N°/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDPSP/SP/CBFORM/CF

REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace-Work-Fatherland  
 MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE  
 SECRETARIAT OF STATE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
 SUB DEPARTMENT IN CHARGE OF PERSONNEL,  
 SALARIES AND PENSIONS  
 Yaoundé le **05 AVR 2021**

BP : 34430  
 Yaoundé

**2040**

**LE MINISTRE**  
**A**  
**MONSIEUR LE CONSERVATEUR DU JARDIN ZOO-  
 BOTANIQUE DE MVOG-BETI**  
**S/C**  
**LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES FORÊTS ET  
 DE LA FAUNE DU MFOUNDI**  
**YAOUNDE**

**Objet:** Collecte des données

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque mon accord pour que Monsieur **MBIA MINTSA Gilbert**, étudiant au cycle de Master II à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, effectue une collecte des données au Jardin Zoo-Botanique de Mvog-Beti à Yaoundé (Région du Centre), nécessaires pour l'analyse de son thème de recherche intitulé : « **LA GESTION DES PARCS ZOOLOGIQUES DANS LA REGION DU CENTRE : Parc de la Mefou, Parc de Mvog-Beti et Ecoparc (1951-2017)** », pour une période de dix (10) jours, du 1<sup>er</sup> au 12 avril 2021.

L'intéressé au terme de cette recherche devra produire un rapport et le transmettre à mes services compétents par vos soins.

Vous voudrez bien apporter à l'intéressé toute l'assistance scientifique et technique nécessaire, devant servir de base significative pour la rédaction dudit ouvrage.

Copies :  
 -MINFOF/SETAT/SG  
 -MINFOF/DAG/SDPSP  
 -MINFOF/DFAP  
 -Préfet Mfoundi  
 -DRFOF/CENTRE

Pour le Ministre  
 des Forêts et de la Faune  
 et par Délégation  
 Le Secrétaire Général

Le Secrétaire  
 Général

Joseph Nyongwen

Source : Ministère des forêts et de la faune.

### Annexes 3 : Autorisation de la recherche au quartier Mvog-Betsi

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail – Patrie ----- MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE ----- DELEGATION REGIONALE DU CENTRE ----- DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI ----- JARDIN ZOO-BOTANIQUE DE MVOG-BETSI -----		REPUBLIC OF CAMEROON Peace – Work – Fatherland ----- MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE ----- REGIONAL DELEGATION FOR THE CENTRE ----- MFOUNDI DIVISIONAL DELEGATION ----- MVOG-BETSI ZOO BOTANICAL GARDEN -----
N° <u>000244</u> I/MINFOF/DRCE/DDMF/JZBMB	Yaoundé le,	
<b>LE CONSERVATEUR</b> A <b>SA MAJESTÉ CHEF DU QUARTIER MVOG-BETSI</b>		
<p><u>Objet</u> : Collecte des données</p> <p>SA MAJESTÉ,</p> <p>J'ai l'honneur de bien vouloir solliciter votre concours et accord dans la collecte des données de Monsieur <b>MBIA MINTSIA Gilbert</b>.</p> <p>En effet, <b>Monsieur MBIA MINTSIA Gilbert</b> est un étudiant en fin de cycle Master à la Faculté des Arts, lettres et Sciences humaines de l'Université de Yaoundé I. Actuellement en stage au Jardin Zoo-botanique de Mvog-Betsi, il souhaiterait effectuer une collecte des données en interrogeant les riverains du zoo pour recueillir certaines informations liées à son thème d'étude.</p> <p>Nous vous serons gré de bien vouloir lui apporter toute l'assistance nécessaire, devant servir de base scientifique pour la rédaction de son mémoire de fin d'étude.</p>		
<div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="text-align: center;"> <p style="color: red; font-weight: bold; margin: 0;">LE CONSERVATEUR</p> <p style="font-size: 1.2em; color: blue; margin: 0;"><i>Kenneth</i></p> <p style="font-size: 0.8em; color: blue; margin: 0;">Sakouma Kenneth Roger</p> <p style="font-size: 0.8em; color: blue; margin: 0;">Chargé des Travaux des Eaux et Forêts</p> </div> </div>		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE  
-----  
DELEGATION REGIONALE DU CENTRE  
-----  
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI  
-----  
JARDIN ZOO-BOTANIQUE DE MVOG-BETSI  
-----



Tel:  
678 830 897

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
-----  
MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE  
-----  
REGIONAL DELEGATION FOR THE CENTRE  
-----  
MFOUNDI DIVISIONAL DELEGATION  
-----  
MVOG-BETSI ZOO BOTANICAL GARDEN  
-----

N° 000244 /L/MINFOF/DRCE/DDMFDI/JZBMB

Yaoundé le, 12 9 JUIN 2021

*LE CONSERVATEUR DU JARDIN ZOO-BOTANIQUE DE MVOG-BETSI*

A

*MESSIEURS LES CHEFS DE BLOC DU QUARTIER  
MVOG-BETSI  
-YAOUNDE-*

**Objet :** collecte des données.

J'ai l'honneur de bien vouloir solliciter votre concours dans la collecte des données de Monsieur **MBIA MINTSA Gilbert**.

En effet, Monsieur **MBIA MINTSA Gilbert** est un étudiant au cycle de Master II à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, et actuellement en stage au jardin zoo-botanique de Mvog-Betsi. À cet effet, il souhaiterait effectuer une collecte des données en interrogeant la population pour recueillir les informations nécessaires qui lui permettront de rédiger son mémoire.

Nous Vous serons gré de bien vouloir lui apporter toute l'assistance technique nécessaire, devant servir de base significative pour la rédaction dudit ouvrage.



**LE CONSERVATEUR**

*Mvondo Sakouma Kinné Roger*  
Ingénieur des Travaux des  
Eaux et Forêts

**Annexes 4 :** Questionnaire d'enquête pour la collecte des informations.

<p><b>UNIVERSITE DE YAOUNDE I</b>  <b>UNIVERSITY OF YAOUNDE I</b></p> <p><b>FACULTE DES ARTS, LETTRES</b>  <b>ET SCIENCES HUMAINES</b></p> <p>*****</p> <p><b>DEPARTEMENT D'HISTOIRE</b></p>	<p><b>FACULTY OF ARTS, LETTERS</b>  <b>AND SOCIAL SCIENCES</b></p> <p>*****</p> <p><b>DEPARTMENT OF HISTORY</b></p>
--	---



**Questionnaire d'enquête :**

**Pour la collecte d'information en vue de la rédaction d'un mémoire de master en histoire**

**Titre :** " *la monographie du jardin zoo botanique de mvog-betsi (1951-2018)*"

Ce questionnaire est adressé au personnel du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi, au ministère de tutelle, aux différents ministères et ONG partenaires, sans toutefois oublié la population riveraine qui joue un rôle important dans la gestion de ce site.

**A. profil de l'informateur.**

Nom et Prénom .....

Profession.....

Age.....

Date du jour et ville.....

**B. Questions (Continuez votre réponse au verso en cas de manque de ligne en portant juste le numéro de la question)**

1. Avez-vous déjà entendu parler du jardin zoo botanique de Mvog- Betsi? Si oui par quel moyen ?

.....

.....

.....

.....

2. Que savez-vous de la création du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi?

.....

.....

.....

.....

3. Qui est à l'origine de la création du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi ?

.....

.....

.....

.....

4. Pourquoi a-t-on créé le jardin zoo botanique de Mvog-Betsi

.....

.....  
 .....  
 .....  
 .....

5. Le jardin zoo botanique de Mvog-Betsi a-t-il plusieurs dénominations ? si oui lesquelles ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

6. Pourquoi ce site a-t-il changé d'appellations ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

7. Pourquoi appelle-t-on ce site jardin zoo botanique ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

8. Quel type de végétation retrouve-t-on au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

9. Quelles sont les différentes espèces végétales qu'on retrouve dans ce site ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

- 10 En combien de types d'arbres pouvons-nous catégoriser les arbres qu'on retrouve au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi ?

.....  
 .....  
 .....  
 .....

- 11 Y a-t-il des animaux dans ce jardin ?

.....  
 .....

.....  
.....  
12- Combien de types d'espèces animales retrouve-t-on au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi ?

.....  
.....  
.....  
.....  
13 Quelles sont les différentes espèces animales qu'on retrouve au jardin zoo botanique de Mvog-Betsi ?

.....  
.....  
.....  
.....  
14 En combien de classes pouvons- nous regrouper ces animaux et quels sont les noms de chaque classe ?

.....  
.....  
.....  
.....  
15 Dans le quartier Mvog Betsi, y a-t-il une population qu'on peut qualifier d'autochtone ? Si oui laquelle ?

.....  
.....  
.....  
.....  
16 Comment s'est- elle installée dans cette localité ?

.....  
.....  
.....  
.....  
17 Qu'est-ce que vous entendez par Mvog-Betsi ?

.....  
.....  
.....  
.....  
18 D'où vient ce nom et à quoi est ce qu'il renvoie ?

.....  
.....  
19 Peut-on retrouver d'autres populations au quartier Mvog-Betsi ? si oui  
lesquelles ?  
.....  
.....  
.....  
.....

20 Donnez les raisons qui ont attirées ces populations dans cette localité ?  
.....  
.....  
.....  
.....

21 Parlant du cadre juridique du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi, quels sont  
les différents décrets et lois juridiques de gestion des aires protégées ?  
.....  
.....  
.....  
.....

22 Connaissez-vous les différentes conventions internationales des aires  
protégées? Si oui énumérez-les ?  
.....  
.....  
.....  
.....

23 Enumérez les textes juridiques des aires protégées établis par le Cameroun ?  
.....  
.....  
.....  
.....

24 pouvez –vous faire un bref historique sur le jardin zoo botanique de Mvog-Betsi  
sous l'emprise coloniale ?  
.....  
.....  
.....  
.....

25 Faites un bref historique sur le jardin zoo botanique depuis qu'il est dirigé par  
l'administration Camerounaise ?  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
26 En quoi est ce que le jardin zoo botanique de Mvog- Betsi peut-il est important pour le développement socio-économique de cette localité ?  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
27 quelles sont les différentes activités développées par la population riveraine autour de ce site ?  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
28 En quoi est ce que ce site influence-t-il sur les activités des populations riveraines ?  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
29 Quelles sont les valeurs sociales du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi ?  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
30 Quel rôle joue le jardin zoo botanique de Mvog-Betsi dans la conservation des ressources ?  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
31 Ce site contribue-t-il à la recherche scientifique ? si oui comment?  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
32 Selon-vous le jardin zoo botanique de Mvog-Betsi est-il à la hauteur de ses attentes ? justifiez-vous ?  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
33 Quels sont les problèmes que rencontre cette aire protégée ?  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....

34 Selon vous, que faut faire pour que le jardin zoo botanique de Mvog-Betsi joue pleinement son rôle ?

.....  
.....  
.....  
.....

Toute autre question omise sur ce questionnaire sera effectué sous forme d’entretien afin d’avoir amples informations.

**Contacts après remplissage par message ou autres :**

**Mbia Mintsa Gilbert**

Etudiant en Master 2, en Histoire Economique et Sociale

FALSH

Tel: 656.29.31.32. **Email:** gilbertmbia4@gmail.com

## Annexes 5 : Rapports de missions du conservateur

<p style="text-align: center;">REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix – Travail – Patrie</p> <p style="text-align: center;">MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE</p> <p style="text-align: center;">DELEGATION REGIONALE DU CENTRE</p> <p style="text-align: center;">DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI</p> <p style="text-align: center;">JARDIN ZOO-BOTANIQUE DE MVOG-BETSI</p> <p style="text-align: center;">POINT FOCAL SECURITE</p>	 <p style="font-size: small;">www.mvogbetsizoo.com</p> <p style="font-size: x-small;">Tel: 678 830 897 659 097 777</p>	<p style="text-align: center;">REPUBLIC OF CAMEROON Peace – Work – Fatherland</p> <p style="text-align: center;">MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE</p> <p style="text-align: center;">REGIONAL DELEGATION FOR THE CENTRE</p> <p style="text-align: center;">MFOUNDI DIVISIONAL DELEGATION</p> <p style="text-align: center;">MVOG-BETSI ZOO BOTANICAL GARDEN</p> <p style="text-align: center;">SECURITY FOCAL POINT</p> <p style="text-align: right;">Yaoundé, le <u>05 OCT 2021</u></p>
<p>N° <u>000365</u> /RM/MINFOF/DRCE/DDMF/JZBMB/PFS</p>		
<p><b><u>RAPPORT DE MISSION</u></b></p>		
<p><b>I-Contexte et justification</b></p> <p>Le Jardin Zoo-Botanique de Mvog-Betsi (<b>JZBMB</b>) est une Aire Protégée, qui selon l’UICN (Union International pour la Conservation de la Nature) appartient à la IV<sup>ème</sup> catégorie, et selon le <b>MINFOF</b> (Ministère des Forêts et de la Faune), c’est une Unité Technique Opérationnelle (UTO) appartenant à la III<sup>ème</sup> catégorie. Créé en 1951 et couvrant une superficie d’environ 4,70 ha de nos jours, le <b>JZBMB</b> compte quatre principales missions que sont : Conservation de la biodiversité et protection de la nature ; Sensibilisation et éducation environnementale ; Recherche biologique et Cadre de loisir. Annuellement, pour accomplir ces missions, deux tâches logées dans une seule activité du Plan de Travail Annuel (PTA) du <b>MINFOF</b> (<b>Mise en place et développement des Jardin Zoologique</b>) sont menées parmi lesquelles, la tâche intitulée <b>assurer la nutrition et la santé des animaux du Jardin Zoo-Botanique de Mvog-Betsi</b>.</p> <p>Le <b>JZBMB</b>, au vu de ses missions à savoir la conservation de la biodiversité et protection de la nature et le tourisme regorge une multiplicité d’espèces faunique dont il faut les maintenir en bonne santé et la sante des visiteurs car plus 70% de la maladie humaine proviennent des animaux. Ce dans ce sens que le programme one Heath est mis en place. Toutefois le MINEPIA à travers la direction du service vétérinaire avec l’appui de la FAO a mis en place le programme ISAVET. ISAVET est un programme de formation sur la surveillance de la maladie animale. Ce dans souci les personnels du <b>JZBMB</b> ont été invités pour la formation.</p> <p>C’est dans ce cadre, le Conservateur du Jardin Zoo-Botanique de Mvog-Betsi a autorisé une mission de dix (10) jours allant 14 Juillet 2021 au 24 Juillet 2021, ayant pour objectif :</p> <p>La participation à la formation des personnels du terrain du <b>MINFOF</b> sur la surveillance épidémiologie qui s’est tenu à Bertoua département de l’omg et djerem région de L’EST par note de service N° 000019/NS/MINFOF/DRCE/DDMF/JZBMB du 20 janvier 2021.</p>		

## II-Objectif

Globalement, il était question de d'outiller les apprenants sur la surveillance épidémiologique.

Spécifiquement, nous avons pour objectif :

- La détection précoce ;
- Contrôler la maladie pour éviter la propagation ;
- Communiquer aux acteurs concernés ;
- Faire une investigation ;
- Prendre des mesures adéquates et adaptés.

## III-Composition de l'équipe

L'équipe de la mission est composée comme suit :

### Chef de Mission :

• MVONDO SAKOUMA Kenneth Roger, ITEF, Conservateur du Jardin Zoo-Botanique de Mvog-Betsi.

### Rapporteur :

• DAOUDA HAMASSELBE, Infirmier Vétérinaire

### Membres :

- BALON TOUOYIM Ghislain, Infirmier Vétérinaire, Chef d'unité Recherche Biologique ;
- BEAS MBIENE Joseph Osée, TEF/Spécialiste de la Faune, Point Focal Sécurité ;
- TAKU BESSEM Claudine Epse EYONG Cadre Contractuel d'Administration ;

## IV-Itinéraire

A bord d'un véhicule de transport public, nous sommes partis de Yaoundé pour BERTOUA en passant par AYOS et ABONG BANG puis au retour, nous avons emprunté le même chemin de BERTOUA en passant par ABONG BANG et AYOS pour arriver à YAOUNDE.

## V-Déroulement

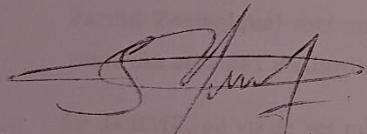
Départ pour BERTOUA le mercredi, 14 juillet. La formation s'est déroulée en trois (III) phases : phase I, durée trois (3) jours : jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 juillet 2021. Nous avons effectué la détection précoce et le contrôle de la maladie pour éviter la propagation. La formation est ouverte à 8h30 minutes par le discours du point focal ISAVET en suivie par le mot du représentant du représentant de la FAO CAMEROUN suivie par les mots du délégué régional de l'élevage des pêches et des industries animales de l'est et en fin par le discours du représentant du directeur de service vétérinaire. Après ces différents discours suivi par la phase de présentations des

participants. La formation proprement dite a commencé autour de 10H juste après la pause-café et elle s'est terminée à 19H30 minutes. La phase II : Après le repos du dimanche 18 juillet 2021, nous avons pris trois (3) autres jours : lundi, 19, mardi, 20 et mercredi, 21 juillet 2021 pour les investigations et la communication aux acteurs concernés à fin de prendre des mesures adéquates et adaptés. La phase III, trois (3) jours, jeudi 22, vendredi, 23 et samedi, 24 juillet 2021 nous avons effectué des descentes sur le terrain dans le but de prélever les animaux capturés dans les pièges, a été également exécutés, les descentes dans les marchés de viandes de brousse pour l'imprégnation sur la gestion des cas et la cérémonie de clôture. Il est utile de rappeler que les cours commencent à 08H et terminent à 19H durant la formation avec deux poses café de 30 minutes tous les jours.

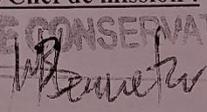
### **VI-Conclusion et recommandation**

Au terme de cette formation nous avons acquis des connaissances conséquentes qui nous permettront d'améliorer la qualité du travail dans nos différents services surtout sur la surveillance des maladies animales émergentes et ré émergentes. De ce fait Nous suggérons une continuité de cette formation pour améliorer la qualité du service des agents du terrain sur la surveillance épidémiologie.

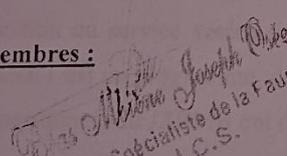
#### **Le Rapporteur :**

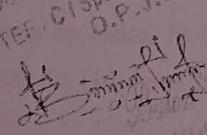
  
Saouda Hamza  
Infirmière vétérinaire

#### **Le Chef de mission :**

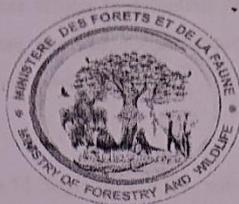
  
 CONSERVATEUR

#### **Membres :**

  
Joseph Ondo  
TEF, CI Spécialiste de la Faune  
O.P.J.C.S.

  
Vétérinaire Zootechnicien  
Spécialisé PALNF

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
.....  
MINISTRE DES FORETS ET DE LA  
FAUNE  
.....  
DELEGATION REGIONALE DU CENTRE  
.....  
DELEGATION DEPARTEMENTALE DU  
MFOUNDI  
.....  
JARDIN ZOO-BOTANIQUE DE MVOG-  
BETSI  
.....



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
.....  
MINISTRY OF FORESTRY AND  
WILDLIFE  
.....  
REGIONAL DELEGATION FOR THE  
CENTRE  
.....  
MFOUNDI DIVISIONAL  
DELEGATION  
.....  
MVOG-BETSI ZOO BOTANICAL  
GARDEN  
.....

N° 000366 /R/MINFOF/DRCE/DDMF/JZBMB

**RAPPORT DE MISSION DE RÉCUPÉRATION D'UN CHIMPANZÉ JUVÉNILE DANS LA  
ZONE D'OKOLA ET INTRODUCTION AU JARDIN ZOO-BOTANIQUE DE MVOG BETSI**

Effectue du 08 au 12 Septembre 2021

## I. Contexte

Le Jardin zoo-botanique de Mvog-Betsi, site Eco-touristique, renferment plusieurs espèces fauniques, allant des espèces les moins protégées aux espèces emblématiques, intégralement protégées telles que le Lion, le Crocodile du Nil la Hyène le chimpanzé etc...

La provenance de ces animaux au jardin zoo-botanique de Mvog-betsi est de différentes origines. Ils proviennent principalement des saisies effectuées par les agents du MINFOF en service dans les postes de *control forestier*, les *délégations départementales et régionales* et enfin des *dénonciations* faites par des t sur la possession illégales des espèces protégées dans des personnes non identifiées. C'est donc dans ce cadre qu'à la suite d'une dénonciation de possession illégale d'un Chimpanzé juvénile dans la localité d'Okola par un jeune homme, une mission de récupération a été effectuée par le conservateur du jardin zoo-botanique pour récupérer cet animal et le transférer au zoo.

Le présent document, relate donc les activités menées au cours de cette mission de récupération du s'est en quatre (04) jours dans la localité d'Okola.

### I.1 Objectifs

Les objectifs assignés à cette mission étaient :

- Entrer en contact avec le détenteur de l'animal
- Récupérer et sensibiliser les protagonistes sur la détention illégale des animaux sauvage
- Introduire l'animal récupéré au zoo de Mvog-Betsi

### 1.2 Equipe de mission :

La mission qui se voulait discrète, pour ne pas affoler le détenteur de l'animal de peur qu'il disparaisse avec le chimpanzé s'est effectué uniquement avec le conservateur MVONDO SAKOUMA kenneth accompagné du dénonciateur qui jouait le rôle du médiateur.

La mission s'est déroulée en 4 jours du 08 au 11 Septembre 2021, suivant le cheminement ci-après.

#### ➤ 08 Septembre 2021

Cette journée a été essentiellement consacrée pour le déplacement de Yaoundé en soirée pour la localité d'Okola. Le but de cette manœuvre était de dormir non loin de village du détenteur pour le surprendre très tôt le matin.

#### ➤ Du 09 au 11 Septembre

Le cours de ces trois jours, il a été question mettre réellement la main sur le détenteur du chimpanzé, qui était un jeune chasseur pas très instable. Après l'avoir manqué et absenté pensant plusieurs jours, nous avons enfin pu le rencontrer en fin de journée du 11 septembre lors de son retour de la forêt. Après présentation et explication des motifs de notre présence, il a d'abord pris peur et à réfuter la présence d'un Chimpanzé en sa possession. Après plusieurs heures de discussion, le jeune a finalement admis être le propriétaire d'un jeune chimpanzé, depuis quelques mois déjà. Comme il se faisait tard, nous avons interrompu les discussions après un accord et rendez-vous a été pris pour le lendemain.

#### ➤ 12 Septembre 2021

La dernière journée de cette mission était consacrée à la récupération de l'animal proprement dit. Cette récupération s'est effectuée aux alentours de 10 heures du matin. Après cela une brève sensibilisation sur les dangers de la possession des espèces protégées a été effectuée en présence du jeune détenteur et de certaines personnes du village. En fin d'après-midi, le jeune chimpanzé se trouvait déjà dans une des cages du jardin zoo-botanique de Mvog-Betsi.

La mission s'est achevée à Yaoundé aux alentours de 16 heures avec l'introduction de l'animal dans une cage. Cette mission a permis de sauver un animal intégralement protégé et de sensibiliser près de 15 personnes sur la loi N° 94/01 du 20 janvier 1994 relatif à la protection de la faune.

Yaoundé, le 06 OCT 2021



LE CONSERVATEUR

*[Signature]*

## Annexes 6 : Décision portant réorganisation du Zoo de Mvog-Betsi

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Travail - Paix - Progrès

REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace - Work - Prosperity

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
 ET DES FORETS

MINISTRY OF THE ENVIRONMENT  
 AND FORESTRY

DECISION N° 1138 /D/MINEF/CAB DU 11/11/99  
 Portant organisation du Jardin Zoobotanique de Mvog Betsi

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORETS,

VU la constitution ;  
 VU la loi n° 94/01 du 20 Janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche ;  
 VU le décret n° 95/466/PM du 20 Juillet 1995 fixant les modalités d'application du régime de la Faune ;  
 VU le décret n° 97/205 du 07 Décembre 1997 portant organisation du gouvernement et son modificatif subséquent ;  
 VU le décret n° 97/206 du 07 Décembre 1997 portant nomination du Premier Ministre, Chef du gouvernement ;  
 VU le décret n° 98/345 du 21 Décembre 1998 portant organisation du Ministère de l'Environnement et des Forêts, modifié et complété par le décret n° 99/196 du 10 Septembre 1999 ;  
 VU les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : Pour mener à bien ses missions, le Jardin Zoobotanique de Mvog Betsi dispose, à compter de la date de signature de la présente décision, des structures ci-après :

- un comité de gestion et,
- une unité de coordination administrative et technique.

I - DU COMITE DE GESTION

Article 2 : Le comité de gestion ci-après désigné le « comité » est chargé :

- d'approuver le plan d'action annuel ;
- d'approuver le projet de budget et le rapport d'activités ;
- de veiller à la mise en application des conventions de partenariat avec les partenaires ;
- d'approuver le recrutement des personnels cadres, permanents et temporaires, sur proposition du conservateur.

Article 3 : Le comité se réunit deux fois par an sur convocation de son président. Les invitations doivent parvenir aux membres au moins quinze (15) jours avant la tenue de chaque réunion. Toutefois, des séances extraordinaires peuvent être convoquées sur proposition du président ou des deux tiers (2/3) des membres.

**Article 4 :** (1) Le quorum est considéré atteint lorsque les deux tiers (2/3) des membres statutaires sont présents.

(2) Les décisions sont prises à la majorité simple des membres statutaires et, en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

**Article 5 :** Le président de comité peut inviter toute autre personne, en raison de sa compétence, sur les points inscrits à l'ordre du jour.

**Article 6 :** Le comité de gestion rend compte des activités du Jardin zoobotanique au Ministre chargé de la faune par le canal de son président.

**Article 7 :** a) Le comité de gestion se compose ainsi qu'il suit :

**Président :** Le Ministre chargé de la faune ou son représentant ;

**Rapporteur :** Le Conservateur du Jardin zoobotanique de Mvog Betsi ;

**Membres :**

- le représentant du Ministre du Tourisme ;
- le représentant de Ministre de la Ville ;
- le représentant du Délégué à la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- le représentant de la Direction de la Faune ;
- le représentant du Secrétariat Permanent à l'Environnement ;
- le représentant du Délégué Provincial de l'Environnement et des Forêts du Centre ;
- les représentants de l'ONG intervenant au Jardin zoobotanique ou de tout autre bailleur de fonds ;

b) Les fonctions de membre du comité sont gratuites ; toutefois les frais de fondement des sessions du comité sont pris en charge par le budget du Jardin zoobotanique sur proposition approuvée par le Ministre.

## II – DE L'UNITE DE COORDINATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

**Article 8 :** Placée sous l'autorité d'un Conservateur, l'unité de coordination administrative et technique est chargée :

- de la gestion du personnel , du matériel et des équipements affectés au Jardin zoobotanique ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes d'éducation et de sensibilisation relatifs à la conservation et la gestion durable des ressources biologiques ;
- de la conception de la mise en œuvre des programmes d'encadrement des jeunes scolaires et des populations urbaines à l'utilisation des ressources biologiques ;
- d'accueillir, encadrer et apprivoiser provisoirement les jeunes orphelins d'espèces menacées d'extinction en vue de leur réintroduction en milieu naturel ;
- de promouvoir les valeurs culturelles, esthétiques et scientifiques des ressources fauniques du Cameroun ;
- du suivi des activités des partenaires et/ou opérateurs en activité à l'intérieur du Jardin zoobotanique de Mvog Betsi.

L'unité de coordination administrative et technique comprend trois sections

- la Section Éducation environnementale, chargée de la mise en œuvre des programmes de sensibilisation et d'éducation en matière de conservation des ressources biologiques et de leur suivi-évaluation ;
- la Section Santé animale, chargée du suivi des animaux au plan sanitaire, de leur alimentation et de la collecte des données scientifiques ;
- la Section Infrastructures et Maintenance, chargée de la construction des infrastructures et de leur maintenance;

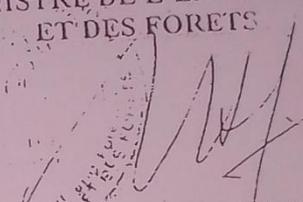
### III – DES RESSOURCES DU JARDIN ZOOBOTANIQUE

Article 9 : Les ressources du Jardin zoobotanique proviennent :

- des contributions et subventions de l'Etat ;
- des financements des partenaires ;
- des quots de reversement des prestations (droits d'entrées, location des équipements et services, etc.) conformément aux textes en vigueur.

Article 10 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES FORETS



SYLVESTRE NAAH ONDOA

Copies :

- MINEF/CAB
- MINEF/SG
- MINTOUR
- MINVILLE
- CUY
- DPEF/C
- DDEF/C
- JZMB ✓
- Chrono
- Archives

**Annexes 7 : Musée du Jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi**

Source : photos prises par Mbia Mintsá le 20 mai 2021.

**Annexes 8 : Bâtiments n°1 et 2.**

Source : Photo prise par Mbia Mintsia le 08 septembre 2021

**Annexes 9** : Salle de conférences

Source : photo pris par Mbia Mintsas le 23 mai 2021.

**Annexes 10 : Salle d'éducation**

Source : Photos prises par Mbia Mintsa le 08 septembre 2021.

**Annexes 11 : Piscine et Manège du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi****Manège du Zoo de Mvog-Betsi**

Source : photo prise par Mbia Mintsas le 08 septembre 2021.

## SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### I- SOURCES PRIMAIRES

#### A- Décrets et lois

Décrets (D), 95/466, Décret fixant les modalités d'application du régime de la faune, 1995.

Lois (L), 94/01, Loi portant régime des forêts, de la faune et de la pêche, 1994.

#### B- Rapports administratifs

Ashu A., "Projet de réhabilitation du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi ", Yaoundé, Mai 2018.

Djeukam R., " La législation faunique Camerounaise comme un outil de protection des espèces animales menacées d'extinction au Cameroun", Cameroun, MINFOF, Mai 2007.

MINFOF, "Plan d'aménagement du Parc National de Bouba Ndjida et de sa zone périphérique", rapport d'étude, 2019.

Mvondo Zakouma K., "Rapport de mission de récupération d'un Chimpanzé juvénile dans la zone d'Okola et introduction au jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi ", Yaoundé, Octobre 2021.

Mvondo Zakouma K., "Rapport de mission portant sur la formation des personnels du terrain du MINFOF sur la surveillance épidémiologique, Bertoua, janvier 2021.

Rapport final MINFOF, "étude de l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun", CIFOR, novembre 2013.

Rapport ministère des forêts et de la faune, " Recueil de textes juridiques relatifs à la forêt, la faune et aux aires protégées", Yaoundé, le 1<sup>er</sup> octobre 1979.

N°	Noms et prénoms	Ages	Fonctions	Date et lieu de l'entretien
1	Anonyme	64 ans	Technicien retraité au JZBM.	27 Juillet 2021 Yaoundé
2	Anonyme	67 ans	Fonctionnaire retraité	07 Août 2021 Yaoundé
3	Anonyme	45ans	Revendeuse au marché de Mvog-Betsi	07 septembre 2021 Yaoundé

4	Anonyme	50 ans	Employé au jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi	23 Aout 2021 Yaoundé
5	Antoine Zanga	74 ans	Chef traditionnel de 3 <sup>eme</sup> degré Eba Mvog-Betsi	29 juin 2021 à Yaoundé
6	Barthélemy Ndzana	60 ans	inspecteur D'hygiène retraité	18 novembre 2021 Yaoundé
7	C. Balon Touoyim	37 ans	Chef d'unité de recherche biologique au JZBMB	03 novembre 2021 Yaoundé
8	François Etoundi	60 ans	Chef de bloc n°3	05 Juillet 2021 Yaoundé
9	Frederick Tumi	58 ans	Vétérinaire au JZBMB depuis 1997	15 novembre 2021 Yaoundé
10	Hervé Bomba	36 ans	Chef de bloc n°2	05 Juillet 2021 Yaoundé
11	Joseph Béas Mbiène	33 ans	Chef d'unité de conservation et protection de la biodiversité au ZJBMB	28 Juillet 2021 Yaoundé
12	Justin	36ans	Eco-garde au JZBMB	08 février 2022 Yaoundé
13	Laure Atangana	44 ans	Régisseur des recettes au JZBM	06 octobre 2021 Yaoundé
14	Marceline Magefoua	57 ans	promotionnaire PMUC à Mvog-Betsi	27 juillet 2021 Yaoundé
15	Samuel Biguio	44 ans	Electricien en bâtiment au JZBMB	15 Juillet 2021 Yaoundé
16	Valère Fossi	48 ans	Ecogarde au Zoo de Limbé	28 mars 2022 Yaoundé
17	Victor Akama Owona	52 ans	Chef de bloc N°7 à Mvog-betsi	17 novembre 2021 Yaoundé
18	Wanto	34ans	Eco-garde au Zoo de Garoua	23 décembre 2021 Ngaoundéré

### C- Sources orales

#### II- Sources secondaires

##### A- Ouvrages publiés

##### ➤ Ouvrages généraux

Aubreville A., *La flore forestière soudano-guinéenne*, Paris, Société d'édition de Géographie maritime et coloniale, 1950.

De Boisseu D. et al, *La gestion des aires protégées dans sept pays d'Afrique de l'Ouest et du centre*, Paris, IRD éditions, 2007, p. 117.

Durkheim E., *Le suicide*, Paris, PUF, 1980.

Hallé N., *Flore du Gabon : Rubiacée (1ère partie)*, Paris, Musée national d'histoire naturelle, France, 1966.

Ki-Zerbo J., *Histoire générale de l'Afrique, Méthodologie et préhistoire africaine*, Tome1, Paris, Unesco, 1980.

Madulid A., *Une encyclopédie illustrée des plantes ornementales des Philippines 2<sup>e</sup> Ed*, Icn, Makati city, 2000.

Mveng E., *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, Ceper, 1984.

Mveng E., *Histoire du Cameroun*, Tome 2, Paris, Présence africaine, 1963, p. 533.

Pontié G. et Gaud M., *L'environnement en Afrique*, Paris, Cedex 07, 1992.

Prost A., *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.

Wilks C. et Issembé Y., *Les arbres de la Guinée Equatoriale : Guide pratique d'identification : région continentale*, projet CUREF, Bata, Guinée Equatoriale, 1991.

Otto T. et Al, *Occupation humaines anciennes et dynamique forestière : Approche croisée en plaine Tikar*, Orleans, IRD éditions, 2003, pp. 127-156.

Pilon M. et Al, *Ménages et familles en Afrique : Approche des dynamiques contemporaines*, Lomé, CEPED, 1997, p. 157.

#### ➤ **Ouvrages spécialisés**

Aubertin C. et Rodary Estienne (eds), *Les aires protégées, espaces durables?*, Marseille, IRD éditions, 2008.

Castellanet C. Et al, *Conservation de la nature et développement : une intégration impossible?* Paris, Gret et Karthala, 2003.

Chippaux J.P., *Les serpents d'Afrique occidentale et centrale*, Paris, IRD, 2006.

Doumenge C. et al, *L'atlas pour la conservation des forêts tropicales*, Paris, Ed. Jean-Pierre de Monza, 1996.

Fournier A, Sinsin B. et Mensah G. Apollinaire (eds), *Quelles aires protégées pour l'Afrique de l'Ouest ? Conservation de la biodiversité et développement*, Paris, IRD, 2003.

Laburthe-Tolra P., *Les seigneurs de la forêt : essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, Harmattan, 2009.

Laugine F. et al, *Conserver la biodiversité du bassin du Congo*, Paris, PEFFC, 2011.

McNeely A.J. et Mainka A. S., *Conservation pour une ère nouvelle*, Gland, UICN, 2009.

Paul H., *Plantes à parfum*, H. Dunot et E. Pinat, Paris, 1909.

Sournia Gérard, *Les aires protégées d'Afrique francophone*, Paris, Ed. Jean Pierre de Monza, 1998.

Triplet P., *Manuel de gestion des aires protégées d'Afrique francophone*, Paris, Awely, 2009.

Waza, *Construire un avenir pour la faune et la flore : La stratégie mondiale de conservation des Zoo et Aquariums*, Switzerland, IUCN et McAlister, 2004.

➤ **Ouvrages méthodologiques**

Aktout O., *Méthodologie en sciences sociales et approche qualitative des organisations*, Paris, PUF, p. 1985.

Beaud M., *L'art de la thèse, Guide de repère*, Paris, 1985.

Durkheim E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1996.

Fortin M. F., *Le processus de la recherche, de la conception à la réalisation*, Québec, Décarie Editeur, 1996.

Grawitz M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 9eme édition, 1993.

Karsenti T. et al, *La recherche en éducation : étape et approche*, Sherbrooke, Québec, CRP, 2004.

Olivier L. et Al, *L'élaboration d'une problématique de recherche. Sources, outils et méthodes*, Paris, Harmattan/Collections Logiques Sociales, 2005.

Ntunda Ebodé J. V. Et Al, *Le conflit Boko Haram au Cameroun : Pourquoi la paix traîne-t-elle ?*, Yaoundé, Friedrich Albert Stiftung, 2017.

**A- Thèses et mémoires**

➤ **Thèses**

Binot A., "La conservation de la nature en Afrique Centrale entre théorie et pratiques. Des espaces protégés à géométrie variable.", Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2010.

Boukar C., "Variabilité des précipitations et mutations socio-politiques autour des aires protégées du sahel: cas du parc national de Waza", projet de Thèse de D.E.A en Géographie, Université de Yaoundé I, 2007.

Chesnoy C. M., "Contribution à l'étude d'un problème de moralité infantile au sein d'un groupe de Babouins de Guinée (*papio papio*), en captivité au parc Zoologique de Paris ", Thèse de doctorat vétérinaire, Université Paul-Sabatier de Toulouse, 2003, p. 21.

Hamidou O., "L'aviculture en République du Cameroun", Thèse de Doctorat en médecine et de pharmacie, Université de Dakar, 1985.

Maris V., "La protection de la biodiversité : entre éthique, science et politique", Thèse de Doctorat en Philosophie, Université de Montréal, 2006.

➤ **Mémoires**

Abanda Ngonon F., "Décentralisation et gestion durable des ressources forestières au Cameroun", Mémoire d'obtention du diplôme d'études approfondies, université de Yaoundé 2, 2009.

Ambianga C., "Tourisme et développement dans le département du Mbam et Kim : 1992-2016", mémoire de DIPES II, ENS Yaoundé, 2017.

Bigombé P., "Les régimes de la tenure forestière et leurs incidences sur la gestion des forêts et la lutte contre la pauvreté au Cameroun", Mémoire de master, Université de Yaoundé II, 2007.

David M., "La politique institutionnelle du tourisme et de l'écotourisme au Cameroun de 1960 à 2013", Mémoire de master en histoire, université de Yaoundé I, février 2016.

Ekomo P. C., "Gestion de l'environnement au Cameroun sous administration française : protection et conservation de la forêt dense humide de 1922 à 1960. Approche historique", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2000.

Faramalala D., "Sauvegarde de la réserve forestière de Mbalmayo et l'implication des populations locales : perspectives à la mise en place de la REDD+", Mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2014.

Gracia Maye M., " La gestion du parc national de Bouba Ndjida au Nord-Cameroun de 1947 à 2019", Mémoire de DIPES II en Histoire, ENS de Yaoundé, 2020.

Levee F., "Les forêts d'Afrique de l'Ouest : idéologies et enjeux de la conservation", Mémoire de Master Professionnel en Anthropologie et Métiers du Développement Durable, Université de Kinshasa, 2006.

Manga C., " Evaluation des projets environnementaux et sanitaires liés à la gestion du jardin zoo-botanique de Mvog-Betsi", Mémoire de master professionnel, Université de Dschang, 2020.

Mbatchou O., "Application des textes relatifs à la faune au Cameroun : le cas du département du Mfoundi (province du Centre)", Mémoire de DIPES II en Géographie, ENS de Yaoundé, 1999.

Melono Y., "Conservation de la biodiversité au Cameroun (1934-2009) : cas du jardin zoo botanique de Mvog-Betsi", mémoire de DIPES II en Histoire, E.N.S Yaoundé, 2010.

Menye C., " Processus d'élaboration des projets dans l'administration Camerounaise : Le cas du ministère de l'environnement et de la protection de la nature (MINEP) ", Mémoire en Master en développement et management des projets, UCAC, 2009.

Ngassak E., "Contribution du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi à la protection de la nature par l'éducation environnementale en milieu scolaire : Cas de l'école primaire bilingue ASEC fondation à Yaoundé", Monographie rédigée pour l'obtention du D.I.P.J.A, Kribi, 2009.

Rwanyiziri G., "Population et aires protégées en Afrique de l'Est", Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, Mémoire de DEA en géographie, 2002.

Sokpon N. et al, "Stratégies de gestion de l'Iroko (*Milicia excelsa*) dans l'aire culturelle vodun au Bénin", Mémoire soumis au XIIème congrès forestier mondial, Québec city, Canada, 2003.

Yonkeu J., "L'évolution du tourisme dans la région du Centre (Cameroun): 1985-2009", Mémoire de master, Université de Yaoundé I, mars 2012.

### **B- Articles des revues**

Copans J., "L'homme", *In Revue française d'Anthropologie*, Paris, Juillet-septembre 1996, pp. 120-126.

Dépierre D., Olé Z., " Parcs nationaux et réserves de la faune au Cameroun", *Revue bois et forêts des tropiques*, N°170, novembre-décembre 1976, pp. 5-8.

Gouvernement du Québec, " Aire protégée au Québec contexte, constats et enjeux pour l'avenir (suite) ", Québec, 2020, pp. 26-34.

Jaffeux H., "Ci-joint : la longue et passionnante histoire des parcs nationaux français", *In Revue du comité d'histoire du ministère de l'Ecologie*, « Pour Mémoire », Vol.9, 2010, pp. 118-120.

Kamto M, Les conventions régionales sur la conservation de la nature et des ressources naturelles en Afrique et leur mise en œuvre, *In Revue juridique de l'environnement (CERDIE)*, Université de Yaoundé (IRIC), centre national de la recherche scientifique, 1991, pp. 417-442.

Menues C. M, les aires protégées en Afrique : perspectives pour leur conservation, *In Revue électronique en science de l'environnement*, Afrique, vol 3 N°1, Vertigo, Avril 2002, pp. 4-10.

Ndock Ndock G., "Urbanisme de rattrapage : marque territorial populaire et conflits d'odonymies dans les quartiers de Yaoundé (capital du Cameroun)", *EchoGéo*, Yaoundé, 2020, pp. 22-25

Ngono Ottou A., "Cameroun : dation et origine des noms de quartier de Yaoundé", *In over blog*, Yaoundé, 03 novembre 2017, pp. 27-39.

Ntunda Ebodé J. V. Et Al, "Le conflit Boko Haram au Cameroun : Pourquoi la paix traîne-t-elle ? ", Yaoundé, Friedrich Albert Stiftung, 2017, pp. 8-13.

Owona A., "La naissance du Cameroun ", *Cahier d'études africaines (online)*, Sorbonne, 1973, pp. 18-22.

Traoré et Al, "L'importance de la recherche scientifique à l'université", *In ISAV (online)*, USAID, 2016, pp. 6-8.

Vincent L. et al, "Problématique et enjeux du tourisme de chasse : vers une meilleure connaissance du marché", *In Téoros (online)*, UQAM, 2013. pp. 5-15.

### **C- Dictionnaires**

*Le Larousse Encyclopédique*, Paris, Cedex 06, 1998.

*Le nouveau petit Robert*, Paris, 1993.

*Petit Larousse Illustré*, Paris, VUEF, 2003.

*Petit Robert 1*, Paris, Maury-Imprimeur, 1992.

### **III- Sources alternatives**

#### **A- Sources électroniques**

Milieu physique, In <http://www.hmf.enseiht.fr>, consulté le 06 février 2021.

République du Cameroun, In <http://www.axl.cefal.ulval.ca>, consulté le 09 février 2021.

Aqua portail, In <https://www.aquaportail.com/definitions>. Consulté le 13 décembre 2020 à 04h35.

Calanques-parc national, In <https://www.calanques-parcnational.fr>, qu'est-ce qu'un parc national ?, consulté le 14 décembre 2020.

Environnement, In <https://www.environnement.gouv.qc.ca>, Consulté le 11 décembre 2020, 06h04.

IUNC, In <http://www.iucn.org/dbtw/edocs/PAG-020-Fr.pdf>, consulté le 10 décembre 2020, 13h40.

Larousse français, In <https://www.larousse.fr/français/jardin>, consulté le 10 décembre 2020, 6h55.

Les définitions, In <https://www.lesdefinitions.fr>, consulté 08 décembre 2020 à 13h21-14h15.

Aujardin, In <https://www.aujardin.info/flamboyant.com>, consulté le 03 avril 2021, de 05h00-05h59.

Jardinage le monde, In <https://www.jardinage.lemonde.fr>, consulté le 11 avril 2021, de 05h02 à 5h56.

Manand nature, In <https://www.manandnature.org>, consulté le 11 avril 2021, 05h58-06h46.

Doctissimo, In <https://www.doctissimo/html/kinkeliba.fr>, consulté le 21 avril 2021, 04h00

Boutique végétale, In <https://www.boutique-vegetale.com>, consulté le 30 avril 2021, 10h08.

Flore la réunion, In <https://www.fliore-la-reunion.blogspot.com>, consulté le 1er mai 2021, 4h30.

Lemagdes animaux.ouest-France, In <https://www.lemagdesanimaux.ouest-france.fr>, consulté le 09 mai 2021 à 04h30.

Wikipedia mandrillus sphinx, In <https://www.fr.m.wikipedia.org>, consulté le 12 mai 2021, 04h 30.

Fiche thema-vetooline, In <https://www.clinique.vetooline.com>, consulté le 26 mai 2021 à 13h31.

Animalaxy, In <https://www.animalaxy.fr>, consulté le 26 mai 2021 à 14h01.

Planète animal, In <https://www.planeteanimal.com>, consulté le 28 mai 2021, à 13h05.

Le paon bleu-école Chevannes du centre, In <https://www.ec-le-centre-chevannes.ac-versailles.fr>, consulté le 29 mai 2021, à 16h50.

Gregory P.T., "serpent", Canada, L'encyclopédie Canadienne, 24 juin 2007, In <https://www.thecanadianencyclopedia.ca>, consulté le 28 mai 2021, à 01h55.

Le Paon animal majestueux aux plumes bleues, conseil d'élevage, In <https://www.jardinage.lemonde.fr>, consulté le 29 mai 2021, à 17h20.

Bateleur des savanes, In <https://www.afleurdepau.com>, consulté le 2 juin 2021 à 11h10.

Le cadre théorique d'un mémoire: Contenu et exemple, In <https://www.scribbr.fr>, Consulté le 28 juin 2021 à 6h44.

Peuple autochtone : définition, In <https://www.un.org>, consulté le 20 juillet 2021 à 3h30.  
Peuple autochtone-le grand dictionnaire terminologique, In <https://www.m.gdto.qlf.gouv.qc.ca>, consulté le 20 juillet 2021 à 4h17.

La convention de Bonn 1979, In <https://www.droitnature.free.fr>, consulté le 22 juin 2021, 12h39.

Le jardin zoo botanique de Mvog- Betsi 1951-2003, In <https://www.geocities.ws>, consulté le 28 juillet 2021, à 12h05.

Les jardins zoo botaniques du Cameroun, In <https://www.documents.clientearth.org>, consulté le 07 septembre à 05h30.

Les jardins zoo botaniques au Cameroun, In <https://www.cameroun.unblog.fr>, consulté le 07 septembre à 06h10.

Le sagoutier, In <https://www.palmiersetcompagnie.fr>, consulté le 29 avril 2021 à 3h20.

Les Bétis, <https://editions2015.com>, consulté le 08 novembre 2021 à 3h30.

Origine des noms des quartiers de Yaoundé, In <https://www.ongola.com>, consulté le 12 novembre 2021, à 12h15.

Présentation de la ville de Yaoundé, In <http://www.Yaoundé.com>, consulté le 02décembre à 4h30.

Développement durable, In <https://www.mtaterre.fr>, consulté le 22 février 2022 à 7h40.

Gestion intégrée, In <http://www.uved.univ-lemas.fr>, consulté le 22 février 2022 à 7h52.  
Institut de statistique de l'UNESCO, Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles et statistiques sur le patrimoine, 2009, In <http://www.uis.unesco.org>, consulté le 03 avril 2022 à 04h 45.

Espace Zoologique de St Martin la plaine, Le rôle des parcs Zoologiques, 2021, In <https://www.espace-zoologique.com>, consulté le 4avril 2022 à 3h45.

Les parcs Zoologiques, un rôle de plus en plus dans la conservation, In <https://www.zoopassion.com>, consulté le 06 avril 2022 à 06h37.

Acteur et lieu de recherche, In <https://www.parczoologiquedeparis.fr>, consulté le 12 avril 2022, 5h28.

Comment faire de l'éducation environnementale dans le Zoo?, In <https://www;blog.defi-ecologique.com>, consulté le 13 avril 2022 à 4h30.

FAO, gestion de la faune sauvage, In <https://www.fao.org>, consulté le 13 avril 2022 à 6h15.

Faune et flore du pays. Les bienfaits des espèces sauvages, In <https://www.hww.ca>, consulté le 13 avril 2022 à 6h50.

Energy-Sky, quelle est l'importance des plantes pour l'homme et pour l'environnement ?, 21 septembre 2020, In <https://www.enrgie-sqy.com>, consulté le 13 avril 2020 à 9h43.

Programme mondiale pour la vie sauvage, Réduire le braconnage,-réduire le trafic-réduire la demande, in <https://www.wolbank.org/global-wildlife.progam>. Consulté le 25 mai 2022 à 5h29

## **B- Autres rapports.**

### ➤ **Rapports de Stages**

Babatch A., "Suivi alimentaire et sanitaire des animaux en captivité : le cas du Mandrill", rapport de stage, ENEF mbalmayo, 2016.

Essome M., " Le jardin zoo botanique de Mvog-Betsi", Rapport de stage, Université de Yaoundé I, 2020.

Hilary O., "Etat des lieux des infrastructures du jardin zoo- botanique de mvog-betsi", Rapport de stage, Université de Dschang, Aout 2020.

Kanga J. B., "Contribution à la valorisation du jardin zoo-botanique de Mvog Bétsi de Yaoundé, Cameroun ; cas des infrastructures et la communication", Rapport de stage, 2014.

Jeta M., Ngo'o M. J. S., "Rapport de stage effectué au club affaires Afrique voyages et au jardin zoo-botanique de Mvog bétsi", Rapport de stage, 2011.

Nguyen Tien H. et al, "Vietnam conifers : conservation status review", Fauna & flora international, Vietnam programme, 2004.

Fiekni S., Rapport d'immersion professionnelle effectué au bureau des affaires touristiques internationales du 03 au 14 février 2020 et au Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi du 17 février au 1<sup>er</sup> mars 2020, Yaoundé, 2020.

Zobo M. A., "Etat des lieux des activités écotouristiques du jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi", Rapport de stage, Mbalmayo, 2021.

## **Autres rapports**

"Fiche technique, Mangue sauvage *Irvingia*, spp", CIFOR Central Africa, Yaoundé, 2008.

Bureau international du travail, "les peuples autochtones au Cameroun : guide à l'entretien des personnels des médias ", Genève, BIT, 2015.

Mahonghol D. et al, "Manuel de formation en législation forestière et control : vers une lutte concentrée contre l'exploitation forestière-formation des formateurs, Rapport TRAFFIC, WWF et UICN, Yaoundé, aout 2016.

Tien Nguyen H. et al, "Vietnam conifers : conservation status review", Fauna & flora international, Vietnam programme, 2004.

## TABLE DES MATIERES

<b>DEDICACE</b> .....	<b>i</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>ii</b>
<b>LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES</b> .....	<b>iii</b>
<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>v</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>vii</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>viii</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>ix</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
1- CONTEXTE HISTORIQUE.....	2
2- LES RAISONS DU CHOIX DU SUJET.....	4
3 -INTERET DU SUJET.....	5
4- CADRE SPATIO-TEMPOREL.....	6
5- CADRE CONCEPTUEL.....	8
6- REVUE DE LA LITTERATURE.....	13
7- PROBLEMATIQUE.....	16
8- LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	17
9- DIFFICULTES RENCONTREES.....	18
10- PLAN DE TRAVAIL.....	19
<b>CHAPITRE I : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN DE MVOG-BETSI</b> .....	<b>20</b>
<b>I- L'ASPECT PHYSIQUE</b> .....	<b>21</b>
<b>A- LE CLIMAT, L'HYDROGRAPHIE ET LE SOL</b> .....	<b>21</b>
1- Le climat.....	22
2- L'hydrographie et le sol.....	22
<b>B- LA VEGETATION ET LA FAUNE</b> .....	<b>23</b>
1- La végétation.....	23
2- La faune : Elément majeur du jardin Zoo botanique de Mvog-Betsi.....	34
<b>II- L'ASPECT HUMAIN DE LA LOCALITE DE MVOG-BETSI</b> .....	<b>45</b>

A-	Etude de la population autochtone de Mvog-Betsi .....	45
1-	Migrations et installations .....	46
2-	La dénomination du nom " <i>Mvog-Betsi</i> " .....	46
B-	Les motivations de migrations des autres populations de Mvog-Betsi .....	49
1-	Les ambitions coloniales .....	49
2-	Les autres populations .....	50
<b>CHAPITRE II :LE FONCTIONNEMENT DU JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG - BETSI 1951-2018.</b> .....		53
I-	LE CADRE JURIDIQUE DE GESTION DES AIRES PROTEGEES.....	54
A-	LES DIFFERENTES CONVENTIONS INTERNATIONALES .....	54
1-	Les conventions Américaines et Européennes .....	54
2-	Les conventions africaines.....	56
B-	LES TEXTES JURIDIQUES DU CAMEROUN. ....	57
1-	Les textes régissant le domaine forestier. ....	57
2-	La mise sur pied des lois pour la sauvegarde de la faune et de la flore.....	60
II- LE JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BETSI : UN SITE DIRIGE PAR PLUSIEURS ENTITES ADMINISTRATIVES DE 1951 A 2018.....		61
A-	LE JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BETSI SOUS L'EMPRISE COLONIALE DE 1951 A 1971 .....	61
1-	Un lieu de déportation et de mise en quarantaine pour des animaux sauvages.....	61
2-	Le Zoo : un lieu de transit.....	63
B-	LA PRISE DE GESTION DU ZOO BOTANIQUE PAR L'ADMINISTRATION CAMEROUNAISE (1971-2018) .....	64
1-	La gestion du zoo de 1971 à 1996. ....	64
2-	Le fonctionnement du site (1997- 2018) : une évolution sur le plan administratif infrastructurel.....	65
<b>CHAPITRE III : IMPORTANCE DU JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BETSI.</b> .....		79
I-	L'IMPORTANCE ECONOMIQUE DU JZBMB.....	80
A-	L'ECOTOURISME.....	80
1-	Les différents visiteurs enregistrés au JZBMB.....	81
2-	Les revenus enregistrés au Zoo de Mvog-Betsi.....	88
B-	LES AUTRES ACTIVITES GENERATRICES DES REVENUS DANS LE ZOO....	92
1-	Les autres activités internes .....	92
2-	L'importance du Zoo dans la pratique commerciale de la population riveraine .....	94

II- LES VALEURS SOCIALES DU JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG - BETSI...	94
A- LA CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL .....	95
1- La présence des espèces fauniques et végétales rares. ....	95
2- La lutte contre la disparition des espèces fauniques et végétales. ....	97
B- IMPORTANCE DU ZOO DANS LA CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES. ....	99
1- L'éducation sur la conservation de la biodiversité .....	99
2- La recherche scientifique.....	100
<b>CHAPITRE IV : PROBLEMES ET PERSPECTIVES LIES A LA CONSERVATION AU JARDIN ZOO BOTANIQUE.....</b>	<b>103</b>
I- LES MENACES PESANTS SUR LE JARDIN ZOO BOTANIQUE DE MVOG-BETSI.....	104
A- LES PROBLEMES INTERNES DU ZOO .....	104
1- Les problèmes liés à l'aménagement du site. ....	104
2- Les problèmes financiers et logistiques.....	110
B- LES AUTRES MENACES PESANT SUR LE ZOO .....	113
1- Le problème de collaboration. ....	113
2- Les problèmes liés à la position géographique du Zoo et au manque de partenaires.....	114
II- PERSPECTIVES DE LA REVALORISATION DU JARDIN ZOO-BOTANIQUE DE MVOG- BETSI.....	116
A- Sur le plan administratif .....	116
1- La réorganisation de la gestion des aires protégées au Cameroun et le rôle du Ministère des Forêts et de la Faune.....	116
2- La collaboration entre les différents ministères pour le bon fonctionnement du Jardin Zoo Botanique de Mvog-Betsi.....	118
B- LES REFORMES NECESSAIRES POUR UN RENDEMENT PARTICIPATIF ET EFFICACE.....	120
1- Le réaménagement du site .....	120
2- Implication de la population riveraine dans le fonctionnement du Jardin Zoo botanique de Mvog-betsi.....	125
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>128</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>130</b>
<b>SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>155</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>156</b>

